



Rapport Financier Annuel  
31 décembre 2025

## SOMMAIRE

<b>I. Attestation du responsable.....</b>	<b>3</b>
<b>II. Rapport de gestion au 31 décembre 2025.....</b>	<b>4</b>
1. Événements importants survenus en 2025	
2. Activité et situation du Groupe en 2025	
3. Activité et situation de la Société en 2025	
4. Informations juridiques	
5. Autres informations	
 <i>Annexe 1 : Rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise</i>	
 <i>Annexe 2 : Rapport du Conseil d'Administration relatif aux options d'achats ou de souscription d'actions et/ou à l'attribution d'actions gratuites réservées au personnel salarié de la Société</i>	
<b>III. Comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025.....</b>	<b>50</b>
- Comptes de résultat consolidés des exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024	
- États de la situation financière consolidée aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024	
- États du résultat global des exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024	
- Variations des capitaux propres aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024	
- Tableaux de flux de trésorerie consolidés aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024	
1. Informations sur la Société et le Groupe	
2. Événements significatifs de la période	
3. Présentation et base de préparation des états financiers	
4. Principes, règles et méthodes comptables	
5. Recours à des estimations	
6. Périmètre de consolidation	
7. Notes sur le compte de résultat consolidé	
8. Notes sur l'état de la situation financière	
9. Autres informations	
 <b>IV. Comptes statutaires de l'exercice clos le 31 décembre 2025.....</b>	<b>93</b>

**STREAMWIDE**  
**Société Anonyme au capital de 280.480,70 Euros**  
**Siège social : 84, rue d'Hauteville 75010 PARIS**

**434 188 660 RCS PARIS**

**(La "Société")**

### **ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés annuels arrêtés au 31 décembre 2025 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Paris, le 20 avril 2026

Pascal BEGLIN  
Président Directeur Général

**STREAMWIDE**  
**Société anonyme au capital de 280.480,70 Euros**  
**Siège social : 84, rue d'Hauteville 75010 PARIS**

**434 188 660 RCS PARIS**

**RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**ET PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE**  
**EN DATE DU 18 JUIN 2026**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin (i) de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la société STREAMWIDE SA (la "**Société**") et du Groupe STREAMWIDE (le "**Groupe**") durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 et (ii) de soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice.

Lors de ses réunions en date du 23 mars 2026 et 20 avril 2026, le conseil d'administration a examiné et arrêté les comptes annuels de la Société, de ses filiales et les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2025. Les comptes qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et des règles comptables applicables en France, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Nous vous rappelons que les autres points inscrits à l'ordre du jour sont développés dans le rapport à l'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire du conseil d'administration.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux. Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des commissaires aux comptes.

## **1. Événements importants survenus en 2025, progrès réalisés ou difficultés rencontrées, activités au sein du Groupe et de la Société en 2025**

### **1.1 Événements importants survenus en 2025 au sein du Groupe et de la Société**

- *Augmentation des revenus 2025 : 26,3 M€ / +5,3 M€ / +25%*

Les revenus 2025 progressent de façon significative, portés par une activité "plateformes" très dynamique, notamment en Amérique du Nord avec le démarrage du contrat majeur en mode SaaS ("Software as a Service") avec AT&T-FirstNet®. La bonne orientation du reste de l'activité permet d'afficher des revenus de l'activité "plateformes" (**team on mission** et **team on the run**) de 19,9 M€ (+36%) et des revenus "legacy" stables à 6,3 M€ en 2025.

- *Croissance rentable : résultats, marges opérationnelles et trésorerie en forte progression*
  - ROC avant amortissement : 15,7 M€ / +3,8M€ / 60% du CA
  - ROC : 7,8 M€ / +2,1 M€ / 30% du CA
  - RNET : 6,3 M€ / +1,6 M€ / 24% du CA
  - Trésorerie nette : 13,9 M€ (hors passifs locatifs mais incluant les actifs financiers courants) / +7 M€

Le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) est de 15,7 M€ au 31 décembre 2025 et progresse de +3,8 M€ (+32%) par rapport à 2024. Après prise en compte des amortissements de période, en augmentation de +1,7 M€, le résultat opérationnel (EBIT) ressort à 7,8 M€, en augmentation de +2,1 M€ (+36%) par rapport à 2024. La marge opérationnelle 2025 est de 30%, en augmentation de 3% par rapport à l'exercice précédent. Enfin, le résultat net est bénéficiaire de 6,3 M€ au 31 décembre 2025, en augmentation de +1,6 M€ (+33%) par rapport au 31 décembre 2024. La marge nette ressort ainsi à 24% contre 22% en 2024.

- *Embauches soutenues* : afin de conserver son avance technologique éprouvée et de renforcer encore la souveraineté, la sécurité, la standardisation et l'évolutivité des solutions proposées, le Groupe continue à investir techniquement et humainement. Ainsi, les effectifs totaux du Groupe sont passés de 225 personnes au 31 décembre 2024 à 251 personnes au 31 décembre 2025.
- *Signature d'un projet structurant avec AT&T- FirstNet®*

L'exercice 2025 est marqué par une internationalisation des revenus du Groupe, qui représentent 39% de l'activité annuelle 2025 contre 31% en 2024. Pour mémoire, les revenus provenant des intégrateurs français (par exemple Airbus) contribuent aux revenus France, même si la majorité de leurs plateformes sont situées à l'étranger.

Le Groupe a franchi une étape clé avec le gain et le lancement d'un contrat significatif pour AT&T, leader mondial des télécommunications et acteur majeur de la sécurité publique aux États-Unis (FirstNet®), témoignant de la pertinence de ses solutions et de sa capacité à exécuter des projets complexes, à grande volumétrie et à forte valeur ajoutée. Ce projet a permis d'enregistrer des revenus récurrents à hauteur de 1,4 M€ au 31 décembre 2025.

Ce projet SaaS amorce ainsi un modèle récurrent à forte valeur pour STREAMWIDE (licences en mode SaaS, support et services associés) avec une montée en puissance progressive et un potentiel significatif de revenus futurs.

À compter de 2025, le Groupe isole les revenus récurrents SaaS car ils sont amenés à se développer de façon importante au cours des prochains mois, notamment dans le cadre du contrat majeur avec AT&T-FirstNet®. Les revenus SaaS proviennent des abonnements issus de contrats annuels ou pluriannuels, dans le cadre de mise à disposition de licences, intégrant les services de SaaS dédiés.

- *Nouvelle émission et souscription de BSAANE 2025 et débouclage du plan BSAANE 2022*

Le conseil d'administration, conformément aux délégations qui lui ont été données par l'assemblée générale du 7 mars 2025, a procédé à l'émission de 59.360 bons de souscriptions d'actions (BSAANE) au prix unitaire de 1,57 € (soit un total de 93.195 €). Chaque BSAANE donne droit à la souscription d'une action de la Société, au prix de 68 €, entre le 2 juin 2026 et le 2 juin 2028.

Le conseil d'administration du 25 novembre 2025 a constaté l'exercice de 60.565 BSAANE émis en 2022 moyennant la remise de 60.565 actions ordinaires auto-détenues par la Société au prix de 42 € l'action. Cette opération a généré pour la Société une plus-value de cession (net du prix de revient des actions auto-détenues remises) de 1.474 K€.

Parallèlement à cette opération la Société a racheté 34.035 BSAANE émis en 2022 pour un montant total de 953 K€. Ces BSAANE ont fait l'objet d'une annulation par imputation sur le report à nouveau pour 927 K€ (prix de rachat des BSAANE déduction faite de leur prix d'émission de 25 K€).

- *Contexte économique et géopolitique mondial* : les perturbations économiques mondiales se sont poursuivies en 2025, notamment en raison des opérations militaires en Ukraine commencées le 24 février 2022, et du conflit en Iran débuté le 28 février 2026. L'activité du Groupe n'a pas été impactée, de façon directe ou significative, par ces événements.
- *Risques climatiques* : de par son activité, l'exposition de la Société face aux conséquences du changement climatique à court-terme apparaît limitée et n'a donc pas d'impact significatif sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2025.

## 1.2 Progrès réalisés ou difficultés rencontrées au sein du Groupe et de la Société

### *Nouvelles solutions et diversification*

Les plateformes **team on mission** et **team on the run**, dont les revenus annuels ont augmenté de +36% à 19,9 M€ en 2025, représentent dorénavant 76% des revenus annuels totaux du Groupe (+6 points par rapport à 2024). L'exercice 2025 est également marqué par une internationalisation des revenus du Groupe, qui représentent 39% de l'activité annuelle 2025 contre 31% en 2024.

Le Groupe a franchi une étape clé avec le lancement d'un projet significatif avec AT&T, leader mondial des télécommunications et acteur majeur de la sécurité publique aux États-Unis (FirstNet®), témoignant de la pertinence technologique de ses solutions et de sa capacité à exécuter des projets complexes, à grande volumétrie et à forte valeur ajoutée. Ce projet SaaS ("Software as a Service") a permis d'enregistrer des revenus récurrents à hauteur de 1,4 M€ au 31 décembre 2025 et amorce ainsi un modèle récurrent à forte valeur pour STREAMWIDE (licences en mode SaaS, support et services associés) avec une montée en puissance progressive et un potentiel significatif de revenus futurs.

En 2025, toutes les natures de revenus du Groupe (licences, support et services) ont augmenté grâce à de nouveaux projets déployés en Europe, Asie et Amérique du Nord. La hausse des revenus récurrents (support et revenus SaaS) est soutenue par l'augmentation du nombre de plateformes en production et d'utilisateurs finaux.

L'activité commerciale sur le début 2026 est satisfaisante et la croissance anticipée dépend maintenant du calendrier de déploiement des projets en cours. Le lancement commercial de la solution "Fusion" d'AT&T-FirstNet® devrait intervenir au cours du 2nd trimestre 2026, après son actuelle mise à disposition au profit d'une trentaine d'agences américaines pour tests et validation. Les prochains mois seront donc importants pour appréhender l'appétence des utilisateurs pour cette nouvelle solution ainsi que la performance commerciale du distributeur AT&T, comme dans tout lancement d'un nouveau projet SaaS.

En parallèle, les projets en cours dans d'autres zones géographiques, notamment en Asie-Pacifique, sont très encourageants et d'autres opportunités ou extensions de bases installées et déployées depuis peu, pourraient bientôt se concrétiser, dans le sillage du projet AT&T-FirstNet®. L'écosystème de ventes indirectes du Groupe, toujours plus développé, devrait lui aussi permettre de cibler et de participer à plusieurs projets importants en 2026 dans différents secteurs d'activité (défense, transports, énergie), malgré des cycles décisionnels toujours longs.

### *Activité "legacy" historique*

L'activité "legacy" (solutions pour opérateurs télécom), qui ne nécessite plus ou peu d'investissements capitalistiques, représente 24% des revenus annuels 2025, contre 30% des revenus annuels 2024. Les ventes de licences augmentent de +0,1 M€ sur la période suite à de nouveaux projets en Amérique du Nord et à des extensions de plateformes en France, pour s'établir à 1,5 M€ au 31 décembre 2025. Les revenus issus des services "legacy" (0,9 M€) diminuent de -0,7 M€, à la suite d'une évolution de plateformes réalisée ponctuellement en 2024 pour un client européen du Groupe. Les flux récurrents de maintenance (4,1 M€) progressent quant à eux de +0,6 M€ au 31 décembre 2025.

### 1.3 Évolution de l'activité du Groupe en 2025

#### Évolution du chiffre d'affaires

Les revenus 2025 continuent de progresser, portés par la croissance continue, depuis maintenant six exercices consécutifs, de l'activité "Plateformes" de communications critiques **team on mission** et d'activités critiques **team on the run**, dont les revenus atteignent 19,9 M€ en 2025, contre 14,7 M€ en 2024 (+36%).

Par nature, les revenus de l'activité "plateformes" se composent de :

- revenus de Licences (9,6 M€), en augmentation de +2,1 M€
- revenus de Services (5,2 M€), en augmentation de +0,8 M€
- revenus de Maintenance (3,2 M€), en augmentation de +1,0 M€
- revenus récurrents SaaS (1,9 M€), en augmentation de +1,4 M€

La croissance des revenus de *Licences* a été portée par les nombreux projets déployés au cours de l'année 2025, démontrant la capacité du Groupe à diversifier ses sources de revenus en proposant sa technologie au-delà du seul secteur "public safety", où sa solution **team on mission** est déjà reconnue et éprouvée.

Les revenus de *Services professionnels*, par nature non récurrents, sont principalement liés aux prestations techniques réalisées dans le cadre des projets déployés en 2025. Leur évolution est issue et dépend de la combinaison commerciale des différents projets et du lien entre les licences commercialisées et les services requis. En 2025, la progression des Services professionnels est directement liée à celle des licences vendues.

Enfin, la progression des revenus de *Maintenance* provient essentiellement du projet STORM et de l'exploitation croissante des plateformes déjà déployées par Airbus PSS. Ces revenus récurrents de maintenance continueront d'augmenter dans les prochains mois, soutenus par les récentes mises en production et les ventes de licences observées depuis plusieurs semestres.

*Revenus récurrents SaaS* : outre les revenus historiques issus de la solution **team on the run**, le Groupe enregistre en 2025 les premiers revenus récurrents liés au contrat SaaS avec AT&T-FirstNet® en Amérique du Nord (1,4 M€), correspondant aux engagements minimums pour deux trimestres d'exploitation, tout en sachant que le lancement commercial de la solution n'a pas encore eu lieu.

#### Évolution des résultats

En 2025, STREAMWIDE a atteint un chiffre d'affaires record de 26,3 M€. Cette croissance solide impacte directement et positivement le résultat opérationnel courant avant amortissements (EBITDA) qui progresse de +3,8 M€ (+32% à 15,7 M€) et représente 60% des revenus annuels (+3 points vs 2024).

Les investissements techniques (infrastructures, performance et robustesse) et humains (architectes et ingénieurs développeurs) ont été importants en 2025, pour assurer la mise en production prochaine des plateformes AT&T-FirstNet® et pour renforcer encore la souveraineté, la sécurité, l'évolutivité et la standardisation (3GPP) des solutions STREAMWIDE. La masse salariale nette augmente ainsi de +0,6 M€ (+8%) par rapport à 2024 mais ne représente que 30% des revenus annuels, contre 34% en 2024.

Avant activation des frais de personnels liés aux développements produits (9,5 M€ contre 6,9 M€ en 2024), la masse salariale annuelle (17,3 M€) est en augmentation de +3,2 M€, consécutivement à l'accroissement des effectifs (251 collaborateurs fin 2025 contre 225 fin 2024), aux augmentations salariales annuelles, ainsi qu'à des bonus exceptionnels (0,7 M€), versés à l'ensemble des salariés du Groupe et liés à la signature majeure avec AT&T.

Les autres charges opérationnelles augmentent également dans leur ensemble (+0,9 M€), suite notamment à une augmentation (+0,3 M€) des charges d'infrastructure (exploitation de 3 nouveaux data centers en Amérique du Nord) et des commissions et honoraires, de recrutement notamment, versés au cours de l'exercice 2025 (+0,3 M€). Les autres frais généraux évoluent de façon cohérente avec le nombre de salariés présents au sein du Groupe et représentent 11% de la masse salariale brute (niveau identique à 2024).

L'augmentation des amortissements en 2025 (+1,7 M€ à 7,9 M€) provient de ceux liés aux frais de développements (+1 M€ à 6,2 M€) suite à l'évolution des valeurs brutes activées depuis plusieurs exercices (6,5 M€ en 2023, 7,6 M€ en 2024 et 10,6 M€ en 2025) et de ceux liés aux nouvelles infrastructures techniques du Groupe aux États-Unis (+0,6 M€ à 0,8 M€, pour une charge d'environ 1 M€ en année pleine). Ils devraient se maintenir à ces niveaux au cours des prochains mois, en fonction notamment des différentes versions logicielles développées et mises en production (deux versions majeures par an).

Après prise en compte d'un résultat financier négatif de -0,8 M€, suite à l'évolution négative du taux de change USD/EUR au cours de l'année 2025 (résultat de change négatif de -0,6 M€ dont -0,5 M€ sans impact cash, suite à la variation des écarts de conversion) et d'un résultat fiscal négatif de -0,7 M€, le résultat net ressort positif à 6,3 M€, en augmentation de +1,6 M€ (+33%) par rapport à 2024. Il représente une marge nette de 24% contre 22% au 31 décembre 2024.

La structure financière du Groupe s'est encore renforcée au 31 décembre 2025, avec des fonds propres qui atteignent 32 M€ (+7,2 M€) et une trésorerie nette significative de 13,9 M€ (incluant les actifs financiers courants mais hors passifs locatifs), en progression de +7 M€. La trésorerie brute s'élève quant à elle à 20,7 M€ au 31 décembre 2025, incluant les actifs financiers courants.

*Les principales variations sont les suivantes :*

- Le chiffre d'affaires augmente de +5,3 M€ sur la période ;
- Les charges opérationnelles courantes nettes, y compris les amortissements, augmentent quant à elles de 3,1 M€ sur la période et ressortent à 18,4 M€ :
  - o Les charges de personnel, intégrant celles dédiées aux développements produits, augmentent sur la période de 3,2 M€. Les coûts de personnels dédiés aux développements produits augmentant quant à eux de 2,6 M€, l'impact net, après activation des frais de développement est donc de +0,6 M€.
  - o Les charges externes (3,8 M€) augmentent au cours de la période (+1 M€), en parallèle de l'activité. Les frais de déplacements, les frais de marketing et les honoraires de recrutement augmentent ainsi de 0,3 M€ dans leur ensemble. Les autres produits (1,1 M€), représentant principalement la reprise des Crédits d'Impôt Recherche en résultat de période, augmentent en 2025 (+0,1 M€) suite notamment à l'augmentation parallèle des amortissements des frais de développements.
  - o Les amortissements augmentent de 1,7 M€ en 2025, et ressortent à 6,2 M€ (immobilisations incorporelles) et 1,7 M€ (immobilisations corporelles). Cette évolution provient de celle des amortissements liés aux frais de développement (+1 M€) suite à l'augmentation des valeurs brutes activées depuis 2020. Les amortissements corporels progressent quant à eux de 0,7 M€ en 2025, suite notamment à l'amortissement des nouveaux data centers aux États-Unis. Les durées d'amortissement retenues en 2025 restent identiques à celles de l'exercice précédent.
- Le résultat financier ressort négatif à -0,8 M€, alors qu'il était positif de 0,3 M€ en 2024. Cette diminution est liée à l'évolution négative du taux de change USD/EUR sur la période et aux produits des placements financiers effectués au cours de l'année 2025 (0,3 M€ compensant partiellement les coûts financiers liés aux emprunts obligataires et bancaires de 0,5 M€ annuels).

- Le résultat fiscal est une charge de 0,7 M€ contre une charge de 1,3 M€ en 2024. Les impôts exigibles ne sont pas significatifs en 2025 suite aux résultats fiscaux statutaires peu significatifs en 2025. Les effets d'imposition différés (charge de 0,7 M€) correspondent principalement aux impôts différés passifs constatés sur l'activation des frais de développement (impact net résultat de 4,5 M€ soit 1,1 M€ d'IDP) et aux impôts différés actifs constatés sur les mouvements 2025 liés aux actions auto détenues (résultat de cession de 1,6 M€ soit 0,4 M€ d'IDA).

La dette d'impôts différés passifs inscrite dans la situation financière du Groupe au 31 décembre 2025 (5 M€) correspond bien à l'imposition différée, à un taux de 25%, du solde net des frais de développement activés (23,2 M€) et des reports déficitaires encore disponibles fin 2025 (3,2 M€), soit une base nette de 20 M€.

- Le résultat net 2025 ressort positif à +6,3 M€, en augmentation de 1,6 M€ par rapport à celui de 2024, et représente 24 % des revenus annuels.

#### 1.4 Évolution de l'activité de la Société en 2025

##### *Évolution du chiffre d'affaires*

Le chiffre d'affaires 2025 est de 14.914 K€ contre 14.474 K€ en 2024. Cette augmentation de 440 K€ s'explique essentiellement par celle des licences, suite aux nombreux projets validés fin 2024 et déployés en 2025. Les flux récurrents de maintenance augmentent également sur la période, portés par le nombre croissant de plateformes en production et d'utilisateurs finaux. Les prestations de services enregistrent quant à elles une diminution, structurelle concernant le projet STORM (mais avec une récurrence devenue annuelle des flux de maintenance) et conjoncturelle concernant le partenariat avec Airbus PPS (ex SLC), qui continue dans son ensemble à générer des revenus annuels significatifs.

##### *Évolution des résultats*

Le résultat net de la Société ressort positif à +1.559 K€ contre un bénéfice de 1.444 K€ en 2024. Cette variation (+115 K€) s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- Le résultat d'exploitation, bénéficiaire à hauteur de +8.312 K€, est en légère diminution de -193 K€. Cette variation s'explique par l'activation dans les comptes statutaires de la Société des frais de développement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Cette nouvelle méthode, d'application prospective, implique ainsi, au 31 décembre 2025, une production immobilisée à hauteur de 11.149 K€, des amortissements économiques supplémentaires à hauteur de 326 K€ et des amortissements dérogatoires (charges exceptionnelles nettes) de 9.435 K€. L'impact net en résultat d'exploitation est donc de 10.823 K€ (contre 8.044 K€ en 2024) et augmente de +2.799 K€ sur la période.
- Retraité des impacts ci-dessus, le résultat d'exploitation 2025 ressort à -2.511 K€, contre un bénéfice de +461 K€ en 2024, soit une diminution de -2.972 K€. L'augmentation des revenus (+306 K€) et des autres produits de refacturations Groupe (+454 K€) ne compense pas entièrement celle liée notamment aux charges externes, qui progressent de +2.183 K€, sous l'effet des refacturations des différentes filiales du Groupe et des coûts de développement refacturés, en hausse suite à l'évolution des effectifs et des équipes en Roumanie et en Tunisie. Les amortissements corporels augmentent également de +1.498 K€ en 2025, car ils intègrent les amortissements économiques des frais de développement activés en 2024. Les autres coûts de structure sont restés relativement stables en 2025. Les charges d'exploitation 2025, hors amortissements, ressortent ainsi à 16.872 K€ contre 14.487 K€ en 2024.
- Le résultat financier (+ 1.145 K€) augmente de façon significative (+1.250 K€) par rapport à 2024. Cette évolution s'explique principalement par la plus-value de cession constatée sur les actions propres de la Société (+1.635 K€), suite aux opérations d'exercices et de rachats de BSAANE 2022 intervenues au quatrième trimestre 2025.

Par ailleurs, les produits financiers des placements réalisés en 2025 sont de 246 K€ contre 415 K€ en 2024, suite à l'évolution négative des taux monétaires court terme au cours de l'exercice 2025.

- Le résultat fiscal d'un montant de +1.537 K€ (produit d'impôt) est en augmentation de +435 K€ par rapport à celui constaté en 2024. Cette évolution provient essentiellement (i) des impôts exigibles qui diminuent de 93 K€ suite aux résultats comptables et fiscaux de période, et (ii) du Crédit d'Impôt Recherche qui augmente de 629 K€ au titre de 2025 (1.531 K€ en 2025 contre 902 K€ en 2024), incitation fiscale constatée en produit fiscal de période. Depuis la fin de l'exercice 2020, la Société, seule, ne dispose plus de reports déficitaires propres mais ces derniers sont de 3.326 K€ dans le cadre de l'intégration fiscale mise en œuvre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 (contre 3.003 K€ fin 2024). L'augmentation des reports déficitaires disponibles (+323 K€) provient des résultats fiscaux déficitaires de la Société (-189 K€) et de sa filiale STREAMWIDE France au titre de 2025 (-136 K€).

L'année 2025 est donc principalement marquée par une augmentation importante des frais refacturés par les filiales de la Société (coûts de développement refacturés), compensée seulement partiellement par la hausse des revenus et des autres produits. Les impacts financiers positifs (plus-value de cession d'actions auto détenues), mais non récurrents, et les impacts fiscaux positifs et structurels (CIR) permettent cependant d'afficher un résultat net une nouvelle fois bénéficiaire à hauteur de 1.558 K€ au 31 décembre 2025.

## 2. Activité et situation du Groupe en 2025

### 2.1 Présentation des comptes consolidés

Le périmètre de consolidation du Groupe au 31 décembre 2025 se compose de la Société, de sa filiale française STREAMWIDE France SAS et des 4 autres filiales étrangères suivantes :

- StreamWIDE Romania, société de droit roumain contrôlée à 100% ;
- StreamWIDE Inc, société de droit américain contrôlée à 100% ;
- StreamWIDE Tunisia Sarl, société de droit tunisien contrôlée à 100% ;
- StreamWIDE PTE Ltd, société de droit singapourien contrôlée à 100%.

À noter que la filiale chinoise du Groupe, Beijing StreamWIDE Technology, société de droit chinois contrôlée à 100% a été fermée et radiée au cours du premier semestre 2025. La société n'est donc plus consolidée au 31 décembre 2025. Les 4 ex salariés de cette société ont été repris par le Groupe via des contrats de consultants, et continueront donc à travailler pour les intérêts du Groupe dans la zone APAC.

L'activité du Groupe en 2025 se caractérise par un chiffre d'affaires (CA) en augmentation de 25%, un résultat opérationnel courant positif (7,8 M€), impacté par une augmentation importante des amortissements incorporels et corporels, et un résultat net bénéficiaire de 6,3 M€, après prise en compte des impacts négatifs financiers (-0,8 M€) et fiscaux (-0,7 M€). Par ailleurs, la génération de trésorerie nette est de +0,8 M€ en 2025, suite notamment à des flux nets opérationnels positifs de 19,3 M€ et des flux nets d'investissement négatifs de -17,3 M€, tenant compte d'un compte à terme de 5 M€ souscrit en octobre 2025 et classé en "autres actifs financiers". En tenant compte de ce CAT, la trésorerie brute du Groupe fin 2025 est de 20,7 M€ et la trésorerie nette (hors passifs locatifs) de 13,9 M€, en progression de +7 M€ par rapport à fin 2024.

- le CA est de 26,3 M€, en augmentation de 25% (+5,3 M€) par rapport à 2024 ;
- le résultat opérationnel courant est positif de +7,8 M€ (contre 5,7 M€ en 2024) et,
- le résultat net ressort positif à +6,3 M€ (contre +4,7 M€ en 2024).

Les principales données consolidées au titre de l'exercice 2025 sont les suivantes :

en K€	FY 2025	%CA	FY 2024	%CA	Var. (K€)	Var. (%)
Chiffre d'Affaires "Plateformes"	19 949	76%	14 658	70%	5 291	36%
Chiffre d'Affaires "Legacy"	6 343	24%	6 346	30%	-3	0%
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>26 292</b>		<b>21 004</b>		<b>5 288</b>	<b>25%</b>
Charges de Personnel	-7 833	30%	-7 231	34%	-602	8%
Charges Externes	-3 779	14%	-2 835	13%	-944	33%
Autres Charges / Produits	1 055	-4%	990	-5%	65	7%
<b>TOTAL CHARGES avant amortissements</b>	<b>-10 556</b>		<b>-9 076</b>		<b>-1 480</b>	<b>16%</b>
<b>ROC avant amortissements (*)</b>	<b>15 736</b>	<b>60%</b>	<b>11 928</b>	<b>57%</b>	<b>3 808</b>	<b>32%</b>
Dotations Amortissements et Dépréciations	-7 931		-6 195		-1 736	28%
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT (*)</b>	<b>7 805</b>	<b>30%</b>	<b>5 734</b>	<b>27%</b>	<b>2 071</b>	<b>36%</b>
Autres Charges / Produits opérationnels	-11		-1		-11	
Charges / Produits financiers	-785		273		-1 058	
Charges / Produits d'impôts	-749		-1 303		554	-43%
<b>RESULTAT NET</b>	<b>6 260</b>	<b>24%</b>	<b>4 703</b>	<b>22%</b>	<b>1 557</b>	<b>33%</b>

(\*) Le Résultat Opérationnel Courant avant amortissements (ROC avant amortissements) correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation, avant amortissements et dépréciations (EBITDA). Le Résultat Opérationnel Courant (ROC) tient compte de ces amortissements et dépréciations (EBIT)

Le résultat opérationnel courant ressort bénéficiaire à 7,8 M€ au titre de l'exercice 2025 (+36%). Il s'établissait à 5,7 M€ au 31 décembre 2024. Retraité de l'impact des amortissements de période (7,9 M€ contre 6,2 M€ en 2024, dont respectivement 5,9 M€ et 4,9 M€ au titre des amortissements pratiqués sur les frais de développement), il est positif de 15,7 M€ contre 11,9 M€ en 2024 (+32%).

L'analyse du chiffre d'affaires et de son évolution, ainsi que celle des résultats, ont été présentées ci-dessus dans les événements significatifs de la période, aussi bien au niveau du Groupe (confer note 1.3) qu'au niveau de la Société (confer note 1.4).

Les autres éléments significatifs que l'on peut noter concernant les résultats annuels 2025 sont les suivants :

- Les charges de personnel sont en augmentation après activation des frais de développement (+0,6 M€). Avant activation, elles augmentent de 3,2 M€ suite essentiellement aux nombreuses embauches effectuées tout au long de l'année 2025. Le nombre de salariés fin 2025 est ainsi de 251 personnes contre 225 fin 2024 (+26 personnes). Ces investissements et ce renforcement des équipes techniques avaient été annoncés et sont conformes aux prévisions. À noter également des bonus exceptionnels d'un montant global de 0,7 M€ versés à l'ensemble des salariés du Groupe, suite à la signature majeure avec AT&T en Amérique du Nord.
- Les charges externes augmentent de 0,9 M€ suite à l'évolution de l'activité en 2025. L'augmentation provient essentiellement des frais de déplacements, des frais de marketing et des honoraires de recrutement (+0,3 M€) ainsi qu'à l'augmentation des frais télécom (+0,3 M€) suite à l'exploitation par le Groupe de 3 nouveaux data centers aux États-Unis, mis en place dans le cadre du projet AT&T. Par ailleurs, l'impact IFRS 16, qui vient réduire la charge locative, est de (916) K€ contre (777) K€ en 2024.

- *Les autres charges et produits* enregistrent principalement les reprises des Crédits d'Impôt Recherche et Innovation en résultat de période, constatées au même rythme que les amortissements comptabilisés (confer règles et méthodes comptables).

La variation des amortissements de période des frais de développement est de +996 K€ alors que la reprise des Crédits d'Impôt Recherche et Innovation sont de 1.272 K€ en 2025, contre 1.160 K€ en 2024. L'impact net de ces éléments (hors imposition différée) est le suivant :

- o Exercice 2024 : activation de 7,9 M€ bruts de frais de développement, amortissements à hauteur de 4,9 M€ et reprise des Crédits d'Impôt Recherche et Innovation pour 1,2 M€ : impact net en résultat opérationnel de 4,2 M€, en augmentation de +1,4 M€ par rapport à l'exercice 2023. Cette évolution s'explique principalement par celle des valeurs brutes capitalisées en 2024.
- o Exercice 2025 : activation de 10,6 M€ bruts de frais de développement, amortissements à hauteur de 5,9 M€ et reprise des Crédits d'Impôt Recherche pour 1,3 M€ : impact net en résultat opérationnel de 6 M€, en augmentation de 1,8 M€ par rapport à l'exercice 2024. Cette évolution s'explique principalement par celle des valeurs brutes capitalisées en 2024 et 2025.
- *L'impact des produits / charges financiers* est négatif en 2025 et en diminution de -1,1 M€ par rapport à 2024, suite à des effets de change USD/€ défavorables en 2025 (-0,9 M€), et à un coût financier en léger recul (-0,2 M€), suite à des rendements inférieurs des placements réalisés en 2025 et aux intérêts sur emprunts stables en 2025.
- *La charge nette d'impôts* est de -0,7 M€ au 31 décembre 2025, en diminution de 0,6 M€ par rapport à l'exercice précédent. Depuis 2017, aucun actif d'impôt différé n'a été reconnu sur les reports déficitaires du Groupe, au-delà des passifs d'impôts différés issus de l'activation des frais de développement. Depuis l'exercice 2020, la valeur nette des frais de développements activés est devenue supérieure aux reports déficitaires restant à imputer.

Au 31 décembre 2025, cette tendance s'accroît car le Groupe continue à activer des frais de développement significatifs (valeur nette de 23,2 M€ fin 2025 contre 18,5 M€ fin 2024). La position fiscale différée nette est donc un passif d'impôts différés (en augmentation) impliquant de fait une charge en résultat. Par ailleurs, les perspectives de résultat du Groupe, aussi bien comptable que fiscal, dans les prochaines années étant positives, l'activation des reports déficitaires restants est pleinement justifiée. À noter également un impôt différé actif de 0,4 M€ lié au résultat de cession des actions auto détenues intervenue en 2025 qui compense l'impôt différé passif décrit ci-dessus.

La charge d'impôts est détaillée ci-dessous :

en M€	FY 2025	FY 2024	Variation
Impôts différés sur activation R&D	-1,1	-0,8	-0,3
Impôts différés actifs sur reports déficitaires	0,1	-0,4	0,5
<i>dont filiales françaises</i>	0,1	-0,4	0,5
<i>dont filiales étrangères</i>	-	-	-
Impôts différés sur retraitements	0,4	0,1	0,3
Impôts courants	-0,1	-0,2	-0,1
<b>Total Charges (-) / Produits (+) d'impôts</b>	<b>-0,7</b>	<b>-1,3</b>	<b>0,6</b>

- o Les impôts différés passifs lié à l'activation des frais de développement impliquent une charge de 1,1 M€ en 2025, en augmentation de +0,3 M€ par rapport à 2024, suite à la hausse des montants nets activés en 2025 ;

- Les impôts différés actifs sur reports déficitaires augmentent de 0,1 M€ (produit de période) suite aux résultats fiscaux négatifs constatés au niveau des sociétés françaises du Groupe (-0,2 M€) ;
- Les impôts différés actifs sur retraitements proviennent des cessions d'actions auto détenues intervenues en 2025 dans le cadre notamment des exercices et des rachats de BSAANE 2022 ;
- Les impôts courants correspondent principalement aux impôts société constatés au niveau des filiales roumaines et tunisiennes du Groupe.

Au total, le résultat opérationnel courant enregistre donc une augmentation de +2,1 M€ par rapport à 2024, pour s'établir à 7,8 M€ et représenter une marge opérationnelle de 30%, contre 27% en 2024. Après prise en compte des résultats financiers et fiscaux négatifs, le résultat net 2025 est un bénéfice de 6,3 M€, en augmentation par rapport à celui de 2024 (+1,6 M€). Le taux de marge nette est de 24% fin 2025, contre 22% fin 2024.

La situation financière au 31 décembre 2025 est la suivante :

(En K€)	31-déc.-25	31-déc.-24	31-déc.-25	31-déc.-24	
Immobilisations incorporelles	23 634	18 898	280	280	Capital social
Immobilisations corporelles	5 835	3 776	28 766	23 329	Primes et réserves
Autres actifs financiers	480	471	-3 320	-3 482	Titres auto détenus
Actifs d'impôts différés	-	-	6 260	4 702	Résultat Part du Groupe
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>29 949</b>	<b>23 145</b>	<b>31 986</b>	<b>24 829</b>	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>
Stocks	-	-	5 659	6 713	Passifs financiers
Créances clients	7 395	12 578	2 141	2 236	Passifs locatifs
Autres débiteurs	1 657	1 571	376	390	Provisions à long terme
Actifs fiscaux	2 767	2 015	2 843	2 229	Produits fiscaux différés
Actifs financiers courants	5 000	-	4 961	3 871	Passifs d'impôts différés
Trésorerie et équivalent de trésorerie	15 711	14 958			
			<b>15 980</b>	<b>15 439</b>	<b>PASSIFS NON COURANTS</b>
			1 123	1 384	Passifs financiers
			591	508	Passifs locatifs
			10	0	Provisions à court terme
			683	653	Fournisseurs et autres créditeurs
			4 595	3 860	Dettes fiscales et sociales
			1 422	1 114	Produits fiscaux différés
			6 089	6 479	Produits constatés d'avance
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>32 530</b>	<b>31 122</b>	<b>14 513</b>	<b>13 998</b>	<b>PASSIFS COURANTS</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>62 479</b>	<b>54 268</b>	<b>62 479</b>	<b>54 268</b>	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>

Le total de la situation financière au 31 décembre 2025 est de 62,5 M€. La hausse de 8,2 M€ par rapport à l'exercice précédent provient des principaux éléments suivants :

À l'actif,

- *Activation des frais de développement* à hauteur de 10,6 M€ en valeur brute et 5,9 M€ d'amortissements, soit une augmentation de +4,7 M€ en valeur nette. Pour mémoire, en 2024, les montants bruts et nets étaient respectivement de 7,9 M€ et 4,9 M€, soit une variation nette de +3 M€.

Le montant immobilisé au titre des frais de développement augmente donc par rapport au 31 décembre 2024 (18,5 M€) et ressort à 23,2 M€ en valeur nette cumulée au 31 décembre 2025.

- *Augmentation des immobilisations corporelles de +2,1 M€* : le Groupe a acquis début 2025 de nombreux serveurs hébergés dans 3 data centers aux États-Unis pour pouvoir opérer le service SaaS commandé par AT&T. Ces acquisitions (environ 2,8 M€) ont été amorties à compter de juin 2025 et supportent donc une charge 2025 de 0,5 M€, qui sera de l'ordre de 1 M€ en année pleine.
- *Diminution du poste client de -5,2 M€* suite essentiellement à la hausse d'activité mais à des encaissements satisfaisants tout au long de la période et notamment en décembre 2025. Cette bonne gestion du poste client impacte de fait le niveau de trésorerie brute du Groupe fin 2025.
- *Augmentation des actifs fiscaux* : les créances fiscales de Crédits d'Impôt Recherche au 31 décembre 2025 se composent de la seule créance au titre de 2025, à savoir 1,8 M€, montant en hausse par rapport à 2024 (1,5 M€, entièrement remboursé au second semestre 2025.) À noter également que le Groupe bénéficie à partir de 2024 de Crédits d'Impôt Innovation à hauteur d'un montant cumulé de 318 K€, ce qui explique également la hausse des actifs fiscaux fin 2025 car ces créances restent en attente de remboursement, espéré au premier semestre 2026.
- *Augmentation significative des actifs financiers courants et de la trésorerie brute (+5,8 M€ par rapport au 31 décembre 2024)* qui s'élève respectivement à 5 M€ et 15,7 M€ au 31 décembre 2025. Un CAT de 5 M€ a été souscrit en octobre 2025 et il a été classé en actif financier courant au vue de ses principales caractéristiques, ce qui n'était pas le cas auparavant. Ce montant correspond à ce que le Groupe devra rembourser in fine en juin 2028 dans le cadre de son emprunt obligataire émis et souscrit en mars 2023. L'augmentation de la trésorerie provient essentiellement des flux nets opérationnels positifs de 19,3 M€, suite aux résultats de période et à la bonne gestion du BFR. Les investissements nets ressortent à -17,3 M€ mais intègrent le placement de 5 M€ reclassé en actif financier courant. Le solde net des activités opérationnelles et d'investissement est donc toujours positif en 2025 (+2 M€). En retraçant le placement de 5 M€, ce solde net est de +7 M€, en nette augmentation par rapport à 2024, où le solde net ressortait à +2,3 M€.

Au passif,

- *Augmentation des capitaux propres (+7,2 M€)*, suite essentiellement aux résultats nets positifs de 2025 (+6,3 M€) et aux variations enregistrées au niveau des actions auto détenues par le Groupe.
- *Diminution des dettes financières non courantes et courantes (-1,3 M€)* : les remboursements de période (incluant les prêts PGE, les emprunts bancaires et obligataires) ont atteint 1,3 M€ en 2025. Ils seront respectivement en 2026, 2027 et 2028 de 1,4 M€, 0,9 M€ et 5,3 M€ (remboursement in fine de l'emprunt obligataire de 5 M€ contracté en mars 2023).
- *Augmentation des passifs d'impôts différés (+1,1 M€)*, suite à l'augmentation des frais de développement nets activés et aux variations des reports déficitaires français. Le solde net ressort à 20 M€ (23,2 M€ - 3,2 M€), impliquant un passif net d'impôts différés de 5 M€ au 31 décembre 2025, contre 3,9 M€ au 31 décembre 2024.

Les flux de trésorerie de la période peuvent être présentés dans le détail comme suit :

(en K€)	FY 2025	FY 2024	Variations
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	19 321	10 863	8 458
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-17 295	-8 533	-8 762
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-1 089	-2 994	1 905
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>753</b>	<b>-664</b>	<b>1 417</b>

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles sont positifs (+19,3 M€) et en augmentation marquée de 8,4 M€ par rapport à 2024 (variation du BFR de -5,7 M€ en 2025 contre -0,6 M€ en 2024). La capacité d'autofinancement du Groupe, avant coût du financement et impôts, ressort à +13,8 M€ (+2,8 M€ par rapport à 2024).

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement représentent principalement (i) les frais de développement engagés en 2025 (10,6 M€ contre 7,9 M€ en 2024), (ii) les matériels informatiques acquis en 2025 aux États-Unis et en France (3,5 M€), (iii) le remboursement de la créance CIR / CII 2024 (1,8 M€) qui compense en partie les frais de développement engagés et (iv) le placement de 5 M€ effectué en octobre 2025 et classé en autres actifs financiers dans la situation financière au 31 décembre 2025.

Enfin, les flux de trésorerie provenant des activités de financement (-1,1 M€) correspondent (i) aux variations des dettes financières (remboursements de période de 1,3 M€), (ii) aux impacts IFRS16 liés aux dettes locatives (-0,7 M€ tenant compte des loyers versés et retraités des flux opérationnels) et (iii) aux mouvements nets de rachats/souscriptions d'actions auto détenues intervenus en 2025 (+0,9 M€).

Évolution de la trésorerie par rapport au 31 décembre 2024 : l'augmentation de la trésorerie brute (+0,8 M€) constatée en 2025 s'explique donc par :

- Des flux opérationnels positifs de 19,3 M€ (+8,4 M€ par rapport à l'exercice 2024) ;
- Des flux nets d'investissements de -17,3 M€ (-8,8 M€ par rapport à l'exercice 2024), suite aux développements continus des nouvelles solutions ;
- Des flux nets de financement négatifs de 1,1 M€ (+1,9 M€ par rapport à l'exercice 2024).

## 2.2 Évolution prévisible et perspectives d'avenir du Groupe

Les résultats 2025 sont en forte hausse, bénéficiant d'une croissance soutenue des revenus (+5,3 M€) et d'une progression maîtrisée de la structure de coûts. L'effet de levier propre à un éditeur de logiciels ayant rencontré son marché et avec des coûts essentiellement fixes, est donc bien matérialisé. L'exercice 2025 a également démontré la capacité du Groupe à investir massivement dans sa technologie et son infrastructure technique, tout en conservant une structure financière solide, des niveaux élevés de trésorerie disponible et de rentabilité.

L'activité commerciale sur le début 2026 est satisfaisante et la croissance anticipée dépend maintenant du calendrier de déploiement des projets en cours. Le lancement commercial de la solution "Fusion" d'AT&T-FirstNet® devrait intervenir au cours du 2nd trimestre 2026, après son actuelle mise à disposition au profit d'une trentaine d'agences américaines pour tests et validation. Les prochains mois seront donc importants pour appréhender l'appétence des utilisateurs pour cette nouvelle solution ainsi que la performance commerciale du distributeur AT&T, comme dans tout lancement d'un nouveau projet SaaS. Les revenus récurrents SaaS, constitués des abonnements issus de contrats annuels ou pluriannuels dans le cadre de mise à disposition de licences et intégrant les services associés, sont amenés à se développer de façon importante au cours des prochaines années.

En parallèle, les projets en cours dans d'autres zones géographiques, notamment en Asie-Pacifique, sont très encourageants et d'autres opportunités ou extensions de bases installées et déployées depuis peu, pourraient bientôt se concrétiser, dans le sillage du projet AT&T-FirstNet®. L'écosystème de ventes indirectes du Groupe, toujours plus développé, devrait lui aussi permettre de cibler et de participer à plusieurs projets importants en 2026 dans différents secteurs d'activité (défense, transports, énergie), malgré des cycles décisionnels toujours longs.

Par ailleurs, l'exposition directe du Groupe à la disruption IA restera limitée à moyen terme. Même s'il existe bien une exploitation du "deep learning" et des "LLM" dans l'amélioration de certaines fonctionnalités critiques des solutions STREAMWIDE, le caractère physique complexe des logiciels développés et des technologies mises en œuvre (protocoles de télécommunication en couches basses) atténue le risque d'une utilisation invasive de l'IA. Les environnements sécurisés dans lesquelles les solutions STREAMWIDE sont proposées et développées limitent également fortement l'utilisation massive de l'IA. Enfin, la criticité opérationnelle et l'importance des décisions humaines dans les secteurs d'activité adressés par le Groupe réduisent, par nature, le risque de substitution brutale par l'IA agentique.

Les objectifs d'internationalisation et de récurrence accrue des revenus, qui se sont nettement matérialisés en 2025, vont se poursuivre en 2026. À ce titre, le déploiement du projet AT&T-FirstNet® va constituer un levier structurant et majeur pour remplir ces objectifs. STREAMWIDE reste donc positionné sur une trajectoire ambitieuse, capable de transformer son profil de croissance à moyen terme.

### 3. Activité et situation de la Société en 2025

#### 3.1 Présentation des comptes statutaires au 31 décembre 2025

(En K€)	31-déc.-25	31-déc.-24	31-déc.-25	31-déc.-24	
Immobilisations incorporelles	17 590	8 146	280	280	Capital social
Immobilisations corporelles	724	849	13 023	12 438	Réserves
Immobilisations financières	3 954	4 180	1 559	1 444	Résultat
			17 478	8 043	Provisions réglementées
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>22 268</b>	<b>13 175</b>	<b>32 340</b>	<b>22 205</b>	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>
Stocks	-	-	222	190	Provisions
Créances clients	8 206	10 675	6 711	7 794	Emprunts et dettes financières
Autres créances	2 750	2 233	6 057	5 109	Dettes fournisseurs
Valeurs mobilières de placement	3 320	3 482	1 266	1 255	Dettes fiscales et sociales
Trésorerie	14 885	12 673	4 004	3 844	Autres dettes
Charges constatées d'avance	339	271	1 177	1 625	Produits constatés d'avances
Ecart de conversion actifs	19	-	10	487	Ecart de conversion passifs
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>29 519</b>	<b>29 334</b>	<b>19 447</b>	<b>20 304</b>	<b>TOTAL DETTES</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>51 787</b>	<b>42 509</b>	<b>51 787</b>	<b>42 509</b>	<b>TOTAL PASSIFS</b>

Le total bilan au 31 décembre 2025 est de 51,8 M€ en augmentation de 9,3 M€ par rapport à l'exercice antérieur. Les principales variations sont les suivantes :

À l'actif,

- *Augmentation des immobilisations incorporelles (+9,4 M€)* : la Société a procédé à un changement de méthode comptable obligatoire au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, en application du règlement ANC n°2023-05 du 10 novembre 2023. Ce règlement a été appliqué de manière prospective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. En application de ce règlement, les frais liés à la création et au développement de solutions informatiques sont enregistrés en immobilisations incorporelles via un compte de production immobilisée figurant au compte de résultat dans les produits d'exploitation. Ces frais font l'objet d'un amortissement économique sur 5 ans maximum, à compter de la mise en service de la solution informatique, et d'un amortissement fiscal dérogatoire pour la totalité de leur montant dès leur enregistrement en immobilisations incorporelles. L'impact au 31 décembre 2025 est le suivant : comptabilisation d'immobilisations incorporelles (frais de RD) à hauteur de 11,1 M€ en valeur brute (8,4 M€ en 2024) et amortissements économiques de 0,3 M€ (0,3 M€ en 2024), soit un impact net de +10,8 M€ (8,1 M€ en 2024) M€. L'impact des amortissements fiscaux dérogatoires net (10,8 M€ contre 8,1 M€ en 2024) est quant à lui enregistré en capitaux propres de clôture. Depuis l'exercice 2004, cette nouvelle règle comptable et fiscale permet ainsi d'avoir une présentation des comptes sociaux équivalente à celle de la situation financière consolidée du Groupe retenue depuis 2009. L'impact résultat de cette nouvelle méthode est avant tout un impact de présentation entre le résultat d'exploitation et le résultat exceptionnel, sans impact net (confer note ci-dessous).
- *Diminution des créances clients (-2,5 M€)* : les encaissements de période ont été satisfaisants, notamment ceux de fin d'année. Cela permet de réduire le poste client en maximisant le BFR. De plus, les facturations de fin de période ont été moins importantes en 2025 qu'en 2024.
- *Augmentation de la trésorerie (+2,2 M€)* : l'amélioration du BFR s'est directement convertie en trésorerie disponible pour la Société, qui augmente donc au 31 décembre 2025 et s'établit à 14,9 M€.

Les autres postes de l'actif ne varient pas de façon significative et n'appellent donc pas de commentaire particulier.

Au passif,

- *Augmentation des capitaux propres (+10,1 M€)*, suite au résultat net de période (+1,6 M€) et à la capitalisation des frais de RD, impliquant notamment des amortissements fiscaux dérogatoires inscrits en capitaux propres (provisions réglementées) à hauteur de 17,5 M€ au 31 décembre 2025 (+9,4 M€ par rapport au 31 décembre 2024).
- *Diminution des dettes financières (-1,1 M€)* suite aux remboursements de période.
- *Augmentation des dettes d'exploitation (+0,9 M€)* sous l'effet principalement de la hausse des dettes intragroupes (augmentation des flux filiales liés aux coûts de développement), compensée en partie par la diminution des dettes fiscales (TVA collectée en baisse, suite à l'évolution des créances clients).

Les autres postes du passif ne varient pas de façon significative et n'appellent donc pas de commentaire particulier.

Le résultat net 2025 ressort bénéficiaire à +1,6 M€, en augmentation de +0,1 M€ par rapport au résultat net 2024.

Le compte de résultat 2025 simplifié est le suivant :

(En K€)	31-déc.-25	31-déc.-24
Ventes de services	14 914	14 474
Ventes de marchandises	-	-
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>14 914</b>	<b>14 474</b>
Reprises prov / transfert de charges	-	-
Production immobilisée	11 149	8 359
Autres produits	1 214	759
Achats de marchandises	-24	-
Variation de stocks	-	-
Charges externes	-15 007	-12 824
Impôts et taxes	-103	-66
Charges de personnel	-1 698	-1 577
Dotations aux amortissements	-2 074	-566
Dotations aux provisions	-20	-33
Autres charges	-40	-21
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>	<b>8 311</b>	<b>8 505</b>
Produits financiers	1 893	505
Charges financières	-748	-610
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1 145</b>	<b>-105</b>
Produits exceptionnels	1 381	-
Charges exceptionnelles	-10 815	-8 058
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-9 434</b>	<b>-8 058</b>
Impôts sur les bénéfices	1 537	1 102
<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 559</b>	<b>1 444</b>

Les principaux commentaires au titre de l'exercice 2025 sont les suivants :

- *Évolution du chiffre d'affaires* : confer note 1.4 "Évolution de l'activité de la Société en 2025".
- *Application du règlement ANC n°2023-05 du 10 novembre 2023 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024*. Ce règlement oblige à la capitalisation des frais de RD. Les principaux impacts bilantiels ont été présentés ci-dessus. Concernant le compte de résultat, cela implique de constater (i) le montant capitalisé en "production immobilisée" (11,1 M€ au 31 décembre 2025 contre 8,4 M€ au 31 décembre 2024), (ii) des amortissements économiques (0,3 M€ en 2025 et 0,3 M€ en 2024) et (iii) en charges exceptionnelles, des amortissements fiscaux dérogatoires complémentaires pour obtenir un amortissement de 100% des frais capitalisés (9,4 M€ au 31 décembre 2025 contre 8,0 M€ au 31 décembre 2024).

Outre cet impact spécifique, les principaux points suivants peuvent être notés :

- *Les charges externes progressent de 2,2 M€.* Cette progression est essentiellement due aux coûts de développement refacturés par les filiales du Groupe (le coût moyen du jour / homme ayant augmenté au cours de la période, suite notamment aux augmentations accordées fin 2024 aux différentes équipes locales et à l'évolution des effectifs en 2025), et aux coûts de sous-traitance concernant le développement de certains modules web des solutions proposées par la Société. Les autres coûts de structure sont restés maîtrisés en 2025, notamment la masse salariale directe de la Société.

La hausse des coûts de développement Groupe (+2,2 M€) n'est donc pas compensée par la hausse des seuls revenus de la Société (+0,4 M€). Les autres produits (refacturation de royalties envers les filiales française et américaine du Groupe), augmentant en 2025 (+0,5 M€), le résultat d'exploitation (retraité de l'impact de la capitalisation des frais de RD en production immobilisée), ressort négatif à hauteur de -2,8 M€, en diminution de -2,9 M€ par rapport à l'exercice précédent.

- *Augmentation du résultat financier (+1,3 M€) :* en 2025, les opérations liées aux actions propres, notamment dans le cadre du plan BSAANE 2022 arrivant à échéance en novembre 2025, ont généré une plus-value de cession à hauteur de 1,6 M€. Les intérêts sur placements ont quant à eux diminué en 2025 (-0,2 M€ à 0,2 M€) suite à l'évolution défavorable des taux courts en 2025. Le coût de l'endettement est de 0,5 M€ contre 0,6 M€ en 2024.
- *Diminution du résultat exceptionnel (-1,4 M€) :* conférer commentaire sur l'application prospective du règlement ANC n°2023-05 du 10 novembre 2023 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, qui implique des amortissements fiscaux dérogatoires inscrit en charges exceptionnelles pour 9,4 M€ au 31 décembre 2025 et 8,0 M€ au 31 décembre 2024.
- *Augmentation du résultat (produit) fiscal (+0,4 M€) :* cette évolution provient essentiellement de l'augmentation du CIR au titre de 2025 (+0,6 M€) et de la diminution des impôts exigibles suite au résultat comptable et fiscal de la Société au titre de l'exercice 2025 (-0,1 M€ par rapport aux impôts exigibles 2024) et aux résultats de l'intégration fiscale (-0,3 M€ par rapport à 2024).

Le résultat d'exploitation 2025, non retraité de la production immobilisée, ressort bénéficiaire à +8,3 M€. Après prise en compte d'un résultat financier bénéficiaire de +1,1 M€, d'une charge exceptionnelle de 9,4 M€ (amortissements dérogatoires) et d'un produit fiscal de 1,5 M€, le résultat net de la période est un bénéfice de 1,5 M€ contre un bénéfice de 1,4 M€ en 2024.

### **3.2 Évolution prévisible et perspectives d'avenir de la Société**

La Société étant la société mère et la holding du Groupe, les mêmes commentaires que ceux établis pour le Groupe (conférer note 2.2) peuvent être repris concernant les évolutions prévisibles et les perspectives d'avenir de la Société.

## 4. Informations juridiques

### 4.1 Filiales et participations

Le périmètre du Groupe se compose des cinq (5) filiales opérationnelles suivantes au 31 décembre 2025. À noter que la filiale chinoise, Beijing StreamWIDE Technology a été fermée et radiée fin mai 2025 et donc sortie du périmètre de consolidation à cette date. Les 4 ex salariés de la société continuent de travailler pour les intérêts du Groupe dans la zone APAC, via des contrats de consulting. La société StreamWIDE Signaling, société de droit français contrôlée à 100%, n'est pas consolidée car aucun flux significatif n'a été enregistré depuis la création de la société.

- StreamWIDE France, société de droit français contrôlée à 100%
- StreamWIDE Romania, société de droit roumain contrôlée à 100%
- StreamWIDE Inc, société de droit américain contrôlée à 100%
- StreamWIDE Tunisia Sarl, société de droit tunisien contrôlée à 100%
- StreamWIDE PTE Ltd, société de droit singapourien contrôlée à 100%.

Filiales	Pays	% de détention	Valeurs brutes des titres	
			31-déc.-25	31-déc.-24
Streamwide France	France	100,00%	3 050 518	3 050 518
Streamwide Signaling	France	100,00%	1 000	1 000
Streamwide Romania	Roumanie	100,00%	40 000	40 000
Streamwide Tunisie	Tunisie	99,99%	4 865	4 865
Streamwide PTE Ltd	Singapour	100,00%	65	65
Streamwide Inc	Etat-Unis	100,00%	1	1
<b>Total</b>			<b>3 096 448</b>	<b>3 096 448</b>

Pour information, une société anglaise (STREAMWIDE LTD) a été créée en mai 2013. Cette société, détenue à 100% par la Société, n'a eu aucune activité depuis sa création, et aucun flux n'a été constaté sur les périodes concernées. Son capital social est de 1£ au 31 décembre 2025. Cette société dormante n'est donc pas consolidée dans les comptes du Groupe au 31 décembre 2025 et sera dissoute prochainement.

#### 4.1.1 Activité des filiales au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 du Code de commerce, nous vous informons ci-après de l'activité de nos filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Filiales et participations / Informations financières	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consenties par la société	Montant des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
<b>Renseignement concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)</b>									
Streamwide Romania	1 119 478	100,00%	40 000	40 000	241 281		6 956 475	143 190	
Streamwide Inc	-625 132	100,00%	1	1	298 376		7 283 318	1 895 151	
Streamwide France	7 828 680	100,00%	3 050 518	3 050 518			6 911 477	735 513	
Streamwide Tunisie	1 312 613	99,99%	4 865	4 865			3 150 374	243 932	
Streamwide PTE LTD	-105 445	100,00%	65	65	164 197		70 744	-96 739	
Streamwide UK Limited (1)		100,00%	1	1					
Streamwide Signaling (1)		100,00%	1 000	1 000	2 000				
<b>A. Total des filiales</b>	<b>9 530 193</b>		<b>3 096 449</b>	<b>3 096 449</b>	<b>705 853</b>	<b>0</b>	<b>24 372 388</b>	<b>2 921 047</b>	<b>0</b>
<b>Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par le société)</b>									
Néant									
<b>B. Total des participations</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>C. Total des filiales et des Participations (A + B)</b>	<b>9 530 193</b>		<b>3 096 449</b>	<b>3 096 449</b>	<b>705 853</b>	<b>0</b>	<b>24 372 388</b>	<b>2 921 047</b>	<b>0</b>

(1) Informations financières non connues à la date d'arrêt des comptes : Non significatif

### o STREAMWIDE Romania

La Société détient 100 % du capital de la société STREAMWIDE ROMANIA, SRL de droit roumain, créée en janvier 2006, au capital de 40.000 €, dont le siège social est situé à Bucarest, 165 Splaiul Unirii, TN 3 Building, 3rd floor, Sector 3 (Roumanie), et immatriculée en Roumanie sous le n° J40/1376/2006. Cette société est consolidée par intégration globale au 31 décembre 2025.

La société STREAMWIDE ROMANIA a pour activité la conception et la fourniture de plateformes de services à valeur ajoutée, voix et vidéo à destination des opérateurs de télécommunications, des entreprises et des administrations.

Au titre de l'exercice 2025, le chiffre d'affaires et les autres produits s'élèvent à 6.956.475 € (refacturations à la Société) contre 5.730.615 € en 2024 et le résultat net est un bénéfice de 143.190 € (contre un bénéfice de 89.823 € en 2024).

### o STREAMWIDE Inc

La Société détient 100% du capital de la société STREAMWIDE Inc, société de droit américain créée en juillet 2007, au capital de 1 USD, dont le siège social est situé 1099 Wall Street West, Suite 354 07071 Lyndhurst, New Jersey (États-Unis d'Amérique). Cette société est consolidée par intégration globale au 31 décembre 2025.

La société STREAMWIDE Inc. a pour activité la commercialisation, la conception et la fourniture de plateformes de services à valeur ajoutée, voix et vidéo à destination des opérateurs de télécommunications, des entreprises et des administrations de la zone Amérique Nord et Sud.

Au titre de l'exercice 2025, le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 7.283.318 € contre 1.808.722 € en 2024 et le résultat net est un bénéfice de 1.895.151 € (contre une perte de 294.359 € en 2024).

### o STREAMWIDE France SAS

La Société détient 100% du capital de la société STREAMWIDE France SAS, société de droit français créée le 29 juin 2011 au capital de 3.050.518 € dont le siège social est situé 84 rue d'Hauteville, 75010 Paris (France), identifiée au Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 533 297 768. Cette société est consolidée par intégration globale au 31 décembre 2025.

La société STREAMWIDE France SAS a pour activité la commercialisation, la conception et la fourniture de plateformes de services à valeur ajoutée, voix et vidéo à destination des opérateurs de télécommunications, des entreprises et des administrations de la zone Europe-MEA.

Au titre de l'exercice 2025, le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 6.911.477 € contre 7.778.291 € en 2024 et le résultat net est un bénéfice de 735.513 € (contre un bénéfice de 1.694.005 € en 2024).

#### o **STREAMWIDE Tunisia Sarl**

La Société détient 99,99% du capital de la société STREAMWIDE Tunisia Sarl, société de droit tunisien créée le 3 janvier 2013 au capital de 10.000 TND dont le siège social est situé Rue du Lac Constance, Immeuble Green Center, C1.1, 4<sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac- 1053 Tunis (Tunisie), identifiée au Registre de Commerce et des Sociétés de Tunis sous le numéro RC B012502013. Cette société est consolidée par intégration globale au 31 décembre 2025.

La société STREAMWIDE Tunisia Sarl a pour activité principale la conception et la fourniture des applications mobiles des produits du Groupe, dont notamment les versions clients liées aux nouvelles solutions **team on mission** et **team on the run**.

Au titre de l'exercice 2025, le chiffre d'affaires et les autres produits s'élèvent à 3.150.374 € (refacturations à la Société) contre 2.595.379 € en 2024 et le résultat net est un bénéfice de 243.932 € (contre un bénéfice de 207.578 € en 2024).

#### o **STREAMWIDE PTE Ltd**

La Société détient 100% du capital de la société STREAMWIDE PTE Ltd, société de droit singapourien créée en mai 2016, au capital de 100 SGD, dont le siège social est situé 141 Cecil Street #10-01 Tung Ann Association Building 069541 Singapore (Singapour). Cette société est consolidée par intégration globale au 31 décembre 2025.

La société STREAMWIDE PTE Ltd. a pour activité la commercialisation des solutions **team on mission** et **team on the run** en Asie du Sud-Est, et assure également toutes les activités annexes à ces ventes. Elle a été créée pour renforcer et confirmer la présence du Groupe dans cette zone géographique.

Au titre de l'exercice 2025, le chiffre d'affaires et les autres produits d'élèvent à 70.744 € contre 94.843 € en 2024, et le résultat net est un déficit de -96.739 € (contre un bénéfice de 16.965 € en 2024).

#### o **STREAMWIDE Signaling**

La Société détient 100% du capital de la société STREAMWIDE Signaling, société de droit français créée en juillet 2024, au capital de 1.000 €, dont le siège social est situé 84 rue d'Hauteville, 75010 Paris, France. Cette société n'est pas consolidée au 31 décembre 2025.

Cette société est dédiée à la gestion et au déploiement de la solution *Team Signaling* à destination essentiellement des collectivités locales. Aucun mouvement n'a été constaté en 2025.

#### 4.1.2 *État et évolution des participations*

Néant.

#### 4.1.3 *Création de filiales ou prises de participation au cours de l'exercice écoulé*

Conformément aux dispositions de l'article L.232-6 du Code de commerce, nous vous rappelons que votre Société n'a pas créé de filiale ou pris de participation au cours de l'exercice écoulé.

#### 4.1.4 Liste des succursales

Conformément à l'article L.232-1 II du Code de commerce, nous vous confirmons que la Société n'a pas de succursale en France ni à l'étranger.

## 4.2 Activité en matière de Recherche et Développement au sein de la Société et du Groupe

### 4.2.1 Au sein de la Société

Conformément à l'article L.232-1 du Code de commerce, la Société a engagé, au cours de l'exercice 2025, des frais directs et indirects (salaires, amortissements, honoraires, sous-traitance recherche & développement groupe et hors groupe) en matière de recherche et développement à concurrence de 12.049.770 € (contre 10.496.063 € en 2024, 8.509.388 € en 2023 et 7.075.681 € en 2022).

La Société retient, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la méthode devenue obligatoire d'activation de ces frais de développement dans ses comptes statutaires. Cette approche est donc identique à celle retenue depuis 2009 dans la situation financière consolidée du Groupe. Les critères d'activation de ces dépenses étant tous satisfaits, il est activé, au titre de l'exercice 2025, dans les comptes consolidés du Groupe, un montant brut de 10.626.370 € (après annulation des marges internes et des frais indirects). Ce montant intègre des frais de sous-traitance à hauteur de 872.552 €. Pour rappel, le montant activé au titre de l'exercice 2024 était de 7.946.295 € (dont 506.246 € de frais de sous-traitance).

Il est rappelé que la Société devrait bénéficier d'un Crédit d'Impôt Recherche au titre de l'exercice 2025. Au 31 décembre 2025, une provision a été enregistrée à hauteur de 1.172.699 € (contre 1.053.597 € en 2024 et 858.262 € en 2023). La filiale française de la Société, STREAMWIDE France SAS, bénéficie également d'un Crédit d'Impôt Recherche à hauteur de 587.316 € (contre 517.548 € en 2024 et 315.115 € en 2023).

La créance de CIR au titre de 2024 (1.571.145 €) a été remboursée en décembre 2025. Le remboursement anticipé de la créance globale au titre de 2025 (1.760.015 €) sera prochainement demandé, conformément aux exercices précédents.

### 4.2.2 Au sein du Groupe

Il existe au sein du Groupe des conventions et accords de sous-traitance relatifs à la Recherche et Développement effectuée par les différentes filiales au seul profit du Groupe. Les dépenses de Recherche et Développement engagées par les filiales au seul profit du Groupe sont les suivantes au titre de l'exercice 2025 :

- STREAMWIDE Romania : 6.576.133 € (contre 5.499.824 € en 2024)
- STREAMWIDE Tunisia : 2.745.216 € (contre 2.285.569 € en 2024)
- STREAMWIDE France : 2.128.116 € (contre 1.970.909 € en 2024)
- STREAMWIDE Beijing : 139.879 € (contre 226.514 € en 2024)

Ces différents montants, dans le cadre de conventions, sont refacturés à la Société. Il est à noter également que la filiale roumaine bénéficie d'un agrément fiscal et que les dépenses qu'elle engage au titre de la Recherche & Développement sont prises en compte dans la détermination du Crédit d'Impôt Recherche de la Société. Cet agrément a été renouvelé début 2023 et couvre 5 exercices, soit jusqu'à l'exercice 2026.

## 4.3 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal en regard de l'article 39-4 du même code.

#### **4.4 Administration et contrôle de la Société**

##### *4.4.1 Mandats et fonctions des mandataires sociaux exercés au cours de l'exercice 2025*

Ces informations sont présentées en annexe du présent rapport, dans le rapport du Conseil d'administration sur le Gouvernement d'entreprise (paragraphe 1).

##### *4.4.2 Termes des mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes*

Nous vous rappelons que :

- les mandats de Messieurs Pascal BEGLIN, Lilian GAICHIES, Olivier TRUELLE et de Madame Lindy MARTI-WONG, en qualité d'administrateurs de la Société, arriveront à leur terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030, et
- le mandat de la société Ernst & Young et Autres, commissaire aux comptes titulaire, arrivera à son terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

##### *4.4.3 Modalités d'exercice de la direction générale*

Ces informations sont présentées en annexe du présent rapport, dans le rapport du Conseil d'administration sur le Gouvernement d'entreprise (paragraphe 4).

##### *4.4.4 Information sur la rémunération des mandataires sociaux*

La rémunération brute (rémunération fixe et prime variable sur objectifs) versée aux dirigeants mandataires sociaux, s'élève à 437.038 € bruts au titre de l'exercice 2025. Cette rémunération a été versée à hauteur de 297.694 € bruts par STREAMWIDE SA et à hauteur de 139.344 € bruts par la filiale américaine STREAMWIDE INC.

Pour rappel, au titre de l'exercice 2024, la rémunération brute des dirigeants mandataires sociaux s'élevait à 433.925 € bruts (rémunération totale incluant les versements de STREAMWIDE SA pour 286.375 € bruts, et de STREAMWIDE INC. pour 147.550 € bruts).

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des mandataires sociaux.

Cette information est également reprise dans les annexes aux comptes consolidés 2025 (paragraphe 9.4).

#### **4.5 Dividendes antérieurement distribués**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'au cours des trois derniers exercices, aucun dividende n'a été distribué.

#### **4.6 Proposition d'affectation du résultat**

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et amortissements, les comptes annuels de la Société qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice net comptable de 1.558.545,01 euros au 31 décembre 2025.

La réserve légale étant intégralement dotée, nous vous proposons d'affecter ce résultat bénéficiaire, d'un montant de 1.558.545,01 euros, en totalité :

- au compte "*Report à nouveau*", lequel serait ainsi porté d'un montant de (927.453,75) euros à un montant de 631.091,26 euros ;

- la totalité du compte "Report à nouveau" sur le compte "Autres réserves", lequel serait porté d'un montant de 9.688.025,86 euros à un montant de 10.319.117,12 euros, et ce, afin de tenir compte de la jurisprudence récente de la Cour de cassation sur les distributions de dividendes et l'affectation du compte "Report à nouveau".

#### 4.7 Tableau récapitulatif des résultats au cours des 5 derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices clos est présenté ci-après :

(En €)	31-déc.-21	31-déc.-22	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital	305 329,8	305 329,8	280 480,7	280 480,7	280 480,7
Nombre d'actions ordinaires	3 053 298	3 053 298	2 804 807	2 804 807	2 804 807
Nombre d'actions à dividende prioritaire	-	-	-	-	-
Nombre maximum d'actions à créer	-	-	-	-	-
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par souscription de droits	-	-	-	-	-
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'Affaires HT	11 032 917	11 828 907	14 167 648	14 473 956	14 884 705
Résultat avant impôts, participation amortissements et provisions	1 068 640	1 847 033	2 227 971	9 000 256	11 559 708
Impôts sur les bénéfices	-878 335	-975 763	-612 562	-1 101 961	-1 536 784
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation amortissements et provisions	1 923 702	1 000 575	4 311 304	1 443 745	1 558 545
Résultat distribué (*)	-	-	-	-	-
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts et participation mais avant amortissements et provisions	0,64	0,92	1,01	3,60	4,67
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	0,63	0,33	1,54	0,51	0,56
Résultat par action distribué	-	-	-	-	-
<b>EFFECTIFS</b>					
Effectif moyen des salariés	11	10	9	9	9
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 204 443	1 086 343	1 016 796	1 114 981	1 205 825
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	-	-	-	-	-

\* en attente de la décision de l'AGOA

## 5. Autres informations

### 5.1 Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats, de la Société et du Groupe, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires comportant des indicateurs clés de performance de nature non financière ayant trait à l'activité spécifique de la Société, notamment des informations relatives aux questions d'environnement et de personnel

Les principales caractéristiques de notre activité au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont les suivantes :

- Une augmentation du chiffre d'affaires de la Société de 0,4 M€, suite notamment au déploiement continu du projet STORM et à la poursuite du partenariat technologique avec Airbus Public Safety and Security (ex SLC).

*Au niveau du Groupe*, les revenus augmentent de 5,3 M€ : les revenus de licences augmentent (confer ci-dessus) de +2,2 M€ et s'établissent à 11,1 M€, les flux de maintenance sont en augmentation de +1,6 M€ à 7,3 M€, les prestations de services augmentent quant à elles de +0,1 M€ à 6,0 M€, et les revenus récurrents issus de l'activité SaaS du Groupe ressortent à 1,9 M€, soit + 1,4 M€ en 2025.

- Un résultat net statutaire positif de 1,6 M€ en augmentation de +0,1 M€ par rapport à 2024. L'exercice 2024 a été marqué par l'application prospective d'une nouvelle méthode comptable relative à l'activation des frais de RD. Cette méthode, déjà retenue et appliquée pour l'établissement de la situation financière consolidée du Groupe, est donc maintenant appliquée également dans les comptes statutaires de la Société. Elle implique la reconnaissance d'une production immobilisée d'un montant de 11,1 M€ (contre 8,4 M€ en 2024), des amortissements économiques supplémentaires de 0,3 M€ (idem 2024) et d'une charge exceptionnelle (amortissements fiscaux dérogatoires) de - 9,4 M€ contre -8,1 M€ en 2024. À noter également que cette provision (9,4 M€) est inscrite dans les capitaux propres de la Société au 31 décembre 2025.

*Au niveau consolidé*, le résultat opérationnel courant du Groupe, avant prise en compte des amortissements mais après celle des reprises de Crédits d'Impôt Recherche en résultat et de l'impact de la norme IFRS 16 "Contrats de location", ressort positif à 15,7 M€ contre 11,9 M€ en 2024. Là encore, la progression des revenus (+5,3 M€) combinée à un contrôle efficace des coûts opérationnels en 2025 (+1,5 M€) permet une croissance du résultat opérationnel courant avant amortissements. Le résultat opérationnel courant augmente quant à lui de +2,1 M€ suite à une augmentation importante des amortissements incorporels (+1 M€, liés à l'évolution des montants des frais de développement activés depuis 2020) et corporels (+0,7 M€, suite notamment aux acquisitions de matériels informatiques effectuées aux États-Unis début 2025). Le résultat net consolidé, après prise en compte des amortissements de période (-7,9 M€), des impacts financiers négatifs (-0,8 M€ suite à des effets de change USD/€ défavorables en 2025 et aux produits financiers générés par les placements effectués tout au long de l'exercice 2025) et des impacts fiscaux négatifs (-0,7 M€) ressort bénéficiaire à +6,3 M€, en augmentation de +1,6 M€ par rapport à l'exercice précédent et représentant une marge nette de 24% (contre 22% en 2024).

- Une situation financière saine, solide et encore renforcée fin 2025, compte tenu de la trésorerie disponible au 31 décembre 2025 au niveau du Groupe à hauteur de 20,7 M€, (incluant les actifs financiers courants de 5 M€ mais avant prise en compte des dettes financières et locatives courantes et non courantes) en augmentation marquée de +5,8 M€ par rapport à la dernière clôture annuelle. La dette nette du Groupe ressort quant à elle à -13,9 M€ contre -6,9 M€ au 31 décembre 2024.

## **5.2 Principaux risques et incertitudes auxquels la Société et le Groupe sont confrontés**

En termes de risques structurels, le Groupe estime que le niveau et la nature des risques qu'il encourt n'ont pas changé. Cependant, certains risques ont été précisés et détaillés par rapport à ceux présentés dans les derniers rapports d'activités semestriels ou annuels.

- o *Risques liés à la croissance* : le Groupe peut avoir à faire face à un ralentissement de l'activité économique des opérateurs télécom ou à des décalages de budgets au sein des administrations et des entreprises, ce qui a déjà été le cas au cours de périodes précédentes et ce qui est toujours le cas en 2025. Par ailleurs, les décalages de reconnaissance de revenu peuvent avoir un impact significatif sur une période donnée.

Les nouveaux marchés adressés par les plateformes de communication et d'activités critiques, notamment par la solution **team on mission**, sont souvent gouvernementaux et subissent ainsi de longs cycles de ventes et de décisions.

Des décalages temporels significatifs peuvent ainsi exister entre l'ouverture des marchés et leur notification finale, et de nombreux événements exogènes peuvent intervenir tout au long des procédures de ces marchés publics. Cela implique donc un risque de décalage des calendriers initialement prévus sans doute plus important encore qu'avec des clients privés.

Enfin, il n'est pas garanti que la saisonnalité constatée régulièrement au dernier trimestre des exercices précédents (consommation des budgets par les clients) soit récurrente d'une année sur l'autre.

- *Risques technologiques et droit de propriété intellectuelle* : les technologies évoluant sans cesse et de façon de plus en plus rapide, des technologies de substitution aux technologies utilisées par le Groupe peuvent apparaître. Même si le Groupe est en veille permanente sur ces thèmes, il ne peut garantir qu'il saura systématiquement faire face à toutes les évolutions rapides que l'on peut constater dans un environnement concurrentiel mouvant et imprévisible.

Le développement logiciels est un processus long et complexe, nécessitant des investissements significatifs en Recherche et Développement. Le Groupe dédie plus du 1/3 de ses revenus annuels aux développements techniques, tout en veillant à ce que les fonctionnalités offertes répondent aux besoins du marché et aux exigences des clients utilisateurs. Depuis plusieurs années, les solutions développées par le Groupe rencontrent leur marché, confirmant ainsi les différents choix techniques et opérationnels retenus par le Groupe.

L'adoption plus ou moins rapide des technologies développées par le Groupe, dans un marché exigeant, peut également apparaître comme un risque conjoncturel pour le Groupe, réduisant ou accélérant ainsi son rythme de croissance séquentiel.

Concernant la protection juridique et physique des produits commercialisés par le Groupe, des procédures strictes de sauvegardes informatiques régulières, de dépôt de brevets et de dépôts des programmes, auprès notamment de l'APP à Paris, sont suivies et respectées au sein du Groupe.

- *Risque concurrentiel* : le Groupe, encore de moindre taille par rapport à ses principaux concurrents étrangers, ne peut pas exclure qu'un acteur déjà présent sur le marché, ou qu'un nouvel entrant, puisse adopter un positionnement plus performant et gagner des parts de marché au détriment de ses intérêts. Même si une veille concurrentielle très régulière est effectuée, aucune assurance ne peut être donnée sur le fait que le Groupe sera en mesure de faire face à la concurrence présente ou potentielle.
- *Risque de dépendance vis-à-vis de certains clients* : la base clients du Groupe est diversifiée en termes de comptes, d'industries et de zones géographiques et ne cesse de s'étendre d'année en année. La stratégie de commercialisation en mode direct et indirect permet d'adresser le marché mondial avec une équipe commerciale réduite. La note 8.5 de l'annexe aux états financiers indique la quote part de revenus annuels générée par les 3 principaux clients du Groupe.

Depuis plusieurs exercices, le principal client du Groupe est la société Airbus Public Safety and Security avec qui un partenariat technologique long terme a été noué fin 2018.

Ce partenariat en marque blanche permet au Groupe de profiter de la présence commerciale mondiale du groupe Airbus et permet une distribution indirecte et pertinente de la technologie développée par le Groupe. Les revenus issus de ce partenariat sont significatifs (mais < 40% des revenus annuels) et correspondent à des engagements pluriannuels. Cette récurrence permet au Groupe d'augmenter sa visibilité future. Par ailleurs, les interactions techniques renforcent le partenariat dans le temps et limitent et inversent d'autant plus le risque de dépendance.

Les différentes solutions commercialisées par le Groupe (activité "legacy" et "plateformes") sont utilisées dans des secteurs très diversifiés et par de nombreux clients variés. Aucun risque de concentration particulière ou significative n'est à signaler.

- *Risques relatifs à la protection des données personnelles* : le Groupe détermine les mesures nécessaires à la protection des données personnelles avec ses partenaires et ses clients afin de se conformer aux exigences légales et réglementaires associées. Le périmètre de responsabilité du Groupe est également ajusté selon les modalités du projet (Onpremise ou SaaS) ainsi que selon sa territorialité (FR, UE, hors UE). Dans le cas d'une non-conformité ou d'une divulgation volontaire ou involontaire de tout ou partie de données personnelles d'un client ou d'un tiers, la responsabilité du Groupe pourrait alors être engagée, l'exposant à un risque financier (sanction pécuniaire) et réputationnel. Pour limiter ce risque, le Groupe a mis à jour ses politiques en matière de protection des données personnelles et a mis en place des outils et procédures pour se conformer, notamment, au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Enfin, les nouvelles fonctionnalités intégrées dans les solutions font l'objet d'une évaluation du niveau de protection des nouvelles données collectées. Les mesures de sécurité techniques permettent d'assurer un niveau de protection adapté aux différentes catégories de données.

- *Risques techniques opérationnels de production* : les solutions "plateformes" proposées par le Groupe peuvent être déployées en mode SaaS. Cela signifie que les services proposés sont alors enregistrés et stockés sur des plateformes techniques constituées de toutes les infrastructures matérielles et logicielles nécessaires au fonctionnement du service. Le Groupe a choisi d'héberger ses plateformes dans des centres de données opérés par des fournisseurs certifiés. Ce choix permet d'assurer un niveau de sécurité élevée pour les plateformes concernées. Le Groupe effectue régulièrement des évaluations de risque, et est audité et certifié selon la norme ISO 27001. De plus, une surveillance continue est effectuée sur les plateformes pour identifier toute éventuelle anomalie ou défaillance.

Le Groupe procède également régulièrement à des audits techniques (tests d'intrusion, scans de vulnérabilité aussi bien au niveau de l'architecture technique que des solutions proposées) à son initiative et/ou à celle de ses clients, pour identifier les potentiels points de vulnérabilité. En complément, le Groupe collabore avec des partenaires disposant de l'expertise nécessaire pour appréhender et anticiper au mieux les menaces et risques cyber émergents.

Dans l'éventualité d'un sinistre majeur, le Groupe dispose d'un Plan de Reprise d'Activité ainsi que d'un Plan de Gestion de crise. Le Groupe procède également à la sensibilisation accrue et régulière de ses collaborateurs aux risques de sécurité et aux politiques existantes.

- *Risques liés aux ressources humaines (recruter, développer et fidéliser les talents)* : le recrutement de personnel technique hautement qualifié constitue un enjeu stratégique pour le Groupe. Il est donc crucial de recruter le personnel adéquat tout en conservant des standards élevés et en préservant l'équilibre de la politique salariale au sein du Groupe.

Le Groupe a démontré depuis ses débuts qu'il maîtrise cet enjeu, en développant progressivement des processus de recrutement efficaces favorisant notamment les interactions avec les candidats. Simultanément, le Groupe a adopté une politique de gestion des ressources humaines incitatives, reposant notamment sur une culture d'entreprise solide, un fort engagement, des rémunérations compétitives, des formations variées, de l'intéressement et d'autres plans de participation à la croissance du Groupe (plans de BSAANE).

- *Risques juridiques* : dans le cours normal de ses activités, le Groupe n'est impliqué que dans de rares procédures juridictionnelles. Ces rares litiges ont été provisionnés conformément aux principes comptables applicables et le Groupe estime que les provisions constituées au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connues ou en cours à ce jour sont d'un montant suffisant pour que la situation financière consolidée ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable. À la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel ayant eu dans un passé récent ou étant susceptible d'avoir dans le futur, une influence significative sur la situation financière, les résultats, l'activité et le patrimoine du Groupe.
- *Assurances et couvertures des risques* : le Groupe a mis en place une politique de couverture des principaux risques assurables avec des montants de plafonds et de garanties qu'il estime compatibles avec la nature de son activité. Les différentes polices d'assurance suivantes ont été souscrites : responsabilité civile professionnelle et d'exploitation, risques cyber et pertes de données, risque de propriété intellectuelle, erreurs et omissions, dommages aux biens et déplacements professionnels.
- *Risques de change, de taux, de crédit, de liquidité, sur actions et autres placements* : ces différents risques sont détaillés dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés annuels 2025.
  - *Risque de change* : les flux nets en devises étrangères devraient rester significatifs dans les prochains mois : peu de coûts opérationnels exprimés en dollar (uniquement ceux de la filiale américaine) et revenus en dollar plus importants que ces dits-coûts.

Si le risque de change devenait réel et important, des instruments de couverture, inexistantes au 31 décembre 2025, pourraient alors être utilisés par la Société et le Groupe pour se prémunir de ce risque.

La direction de la Société et du Groupe reste toujours très attentive aux évolutions de la monnaie américaine.

- *Risque de taux* : au 31 décembre 2025, les dettes financières courantes et non courantes de la Société et du Groupe supportent toutes des taux fixes. La Société et le Groupe ne sont donc plus ou pas exposés au risque de taux.
- *Risque de crédit* : le risque de crédit provient essentiellement des créances clients. Des procédures mensuelles sont suivies afin de limiter le risque de non-recouvrement et des relances systématiques sont établies à l'attention de clients parfaitement identifiés.

L'évolution du poste client, de sa structure en 2025 et de ses variations début 2026, démontre la bonne gestion de ce risque par la Société et le Groupe.

Aucun risque structurel ou conjoncturel n'est donc identifié au 31 décembre 2025.

- *Risque de liquidité* : le risque de liquidité s'analyse comme le risque que la Société et le Groupe encourent s'ils ne sont pas en mesure d'honorer leurs dettes à échéance. Afin de gérer ce risque, la Société et le Groupe ont mis en place un suivi mensuel de la trésorerie et une gestion prévisionnelle de leurs besoins de financement, afin de contrôler leur entière capacité à honorer leurs passifs exigibles. Au 31 décembre 2025, le Groupe dispose d'une solide trésorerie brute de 20,7 M€ (incluant les actifs financiers courants) et d'une trésorerie nette de 13,9 M€ (hors passifs locatifs mais incluant les dettes financières non courantes).
- *Risque sur actions et autres placements* : la politique de la Société et du Groupe est de rémunérer les excédents de trésorerie avec une prise minimale de risque. Au 31 décembre 2025, et en cours de période, seuls des dépôts et des comptes à terme liquides et à rendement garanti sont utilisés.

### 5.3 Indications sur l'utilisation des instruments financiers par la Société et par le Groupe

Au cours de l'exercice 2025, la Société et le Groupe n'ont pas utilisé d'instruments financiers tels que des instruments de couverture de change ou d'autres instruments dérivés.

### 5.4 Informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux dispositions du I de l'article D.441-6 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous le détail des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2025 :

SW SA \_ Factures reçues non réglées au 31 décembre 2025

Factures RECUES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et +)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	57	16	2	1	6	25
Montant total des factures (€ TTC)	245 560 €	25 578 €	2 188 €	992 €	6 786 €	35 544 €
% du montant total des achats (€ HT)	1,3%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%
% du CA de l'exercice (€ HT)						
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures concernées				NA		
Montant total des factures (€ HT)				NA		
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement				Délais contractuels : 90 jours		

SW SA \_ Factures émises non réglées au 31 décembre 2025

Factures EMISES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et +)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	33	4	3	2	2	11
Montant total des factures (€ TTC)	1 084 658 €	82 704 €	9 660 €	663 €	56 487 €	149 514 €
% du montant total des achats (€ HT)						
% du CA de l'exercice (€ HT)	4,1%	0,3%	0,0%	0,0%	0,2%	0,6%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures concernées				6		
Montant total des factures (€ HT)				30 530 €		
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement				Délais contractuels : 60 jours		

## 5.5 Informations sociales et environnementales

### 5.5.1 Informations sociales

#### (a) Pour la Société

L'évolution des effectifs de la Société est la suivante :

- 31 décembre 2023 : effectif de 9 personnes dont deux mandataires sociaux
- 31 décembre 2024 : effectif de 9 personnes dont deux mandataires sociaux
- 31 décembre 2025 : effectif de 9 personnes dont deux mandataires sociaux

#### (b) Pour le Groupe

Au niveau du Groupe, les effectifs sont les suivants au 31 décembre 2025 :

- STREAMWIDE SA (la Société) et StreamWIDE France : 51 personnes
- STREAMWIDE Romania : 104 personnes
- STREAMWIDE Inc. : 18 personnes
- STREAMWIDE PTE : 3 personnes
- STREAMWIDE Tunisia : 75 personnes

Au 31 décembre 2025, le Groupe compte 251 personnes contre 225 fin 2024.

#### (c) Liste des accords collectifs conclus au sein de la Société

Conformément à la loi n°2016-1088 du 8 août 2016, nous vous précisons qu'un accord d'intéressement couvrant les exercices 2023, 2024 et 2025 a été conclu le 21 juin 2023 au sein de la Société et de sa filiale française, STREAMWIDE France SAS. Cet accord sera reconduit dans les mêmes termes et couvrira alors les exercices 2026, 2027 et 2028.

### 5.5.2 Informations environnementales

Concernant les risques environnementaux, les activités du Groupe et de la Société, de par leur nature, n'ont pas de conséquence significative et majeure sur l'environnement.

Concernant l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire, le Groupe et la Société, sans prendre d'engagement formel vu les impacts jugés non significatifs, restent attentifs à la mise en œuvre de toute source d'économie potentielle.

### 5.6 Informations sur les retraites chapeaux ou autre avantage versé au titre de la cessation de fonctions

Au 31 décembre 2025, aucun engagement de cette nature n'a été pris par la Société ou le Groupe au profit d'aucun de ses mandataires sociaux ou salariés.

### 5.7 Informations sur les prêts consentis par la Société en application des dispositions de l'article L.511-6 du Code monétaire et financier

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société n'a consenti aucun prêt de moins de trois ans à des petites ou moyennes entreprises ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques pouvant le justifier, conformément à l'article L.511-6 du Code monétaire et financier.

### 5.8 Conventions courantes et réglementées (art. L.225-38 et suivants du Code de commerce)

Dans le but d'harmoniser les modalités économiques et financières des relations intragroupes, la Société et les différentes filiales du Groupe ont conclu différents types d'accords, classiques dans le cadre des relations intra sociétés au sein d'un même Groupe :

- *STREAMWIDE Romania* : accord de sous-traitance d'une partie de la Recherche & Développement du Groupe ;
- *STREAMWIDE Beijing* : accord de sous-traitance d'une partie de la Recherche & Développement du Groupe, accord de coopération commerciale, et accord de consulting dans les solutions techniques et stratégiques proposées par le Groupe ;
- *STREAMWIDE Inc.* : accord de coopération commerciale et de sous-traitance d'une partie de la Recherche & Développement du Groupe, accord de fourniture de licences logicielles et de distribution ;
- *STREAMWIDE France SAS* : accord de sous-traitance d'une partie de la Recherche et Développement du Groupe (contrat de prestations), accord de fourniture de licences logicielles et de distribution, contrat de prestations de services, contrats de sous locations, convention de trésorerie centralisée ;
- *STREAMWIDE Tunisia Sarl* : accord de sous-traitance d'une partie de la Recherche & Développement du Groupe et contrat de prestations de services ;
- *STREAMWIDE PTE Ltd* : accord de fourniture de licences logicielles et de distribution et contrat de prestations de services

Ces différents accords donnent lieu à une facturation mensuelle ou trimestrielle de la part des filiales envers la Société, pour rémunération des services rendus. Ces différents flux sont annulés en consolidation et n'impactent en rien les flux et soldes présentés dans les comptes consolidés du Groupe (confer note 9.3 de l'annexe aux comptes consolidés annuels).

Les conventions avec les différentes filiales du Groupe sont considérées comme des conventions courantes, conclues à des conditions normales de marché.

#### *5.8.1 Conventions relevant des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce*

Ces informations sont présentées en annexe du présent rapport, dans le rapport du Conseil d'administration sur le Gouvernement d'entreprise (paragraphe 2).

#### *5.8.2 Conventions visées à l'article L.225-37-4, 2° du Code de commerce*

Ces informations sont présentées en annexe du présent rapport, dans le rapport du Conseil d'administration sur le Gouvernement d'entreprise (paragraphe 2).

### **5.9 Événements postérieurs à la clôture annuelle**

Aucun évènement post clôture significatif n'a été identifié entre la date de clôture et la date d'examen des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025.

Outre les incertitudes sur l'évolution de l'économie mondiale du fait des opérations militaires en Ukraine, et du conflit en Iran débuté le 28 février 2026, il n'existe pas à la connaissance de la Société, d'éléments ou évènements susceptibles d'avoir un impact significatif sur sa situation financière, son patrimoine, son résultat et ses activités, autres que ceux déjà pris en compte pour l'arrêté de ses comptes au 31 décembre 2025.

### **5.10 Opérations sur titres**

#### *5.10.1 Informations relatives aux programmes de rachat d'actions par la Société de ses propres actions*

Nous vous rappelons que les différentes Assemblées Générales Ordinaires Annuelles des actionnaires de la Société réunies depuis le 29 juin 2009 ont autorisé la Société à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions, conformément aux dispositions des articles L.225-206 II, L. 225-208, L.225-209-1 et suivants du Code de commerce. Ainsi, la Société a mis en place un contrat de liquidité qui s'inscrit dans le cadre du programme de rachat d'actions. Les moyens affectés au compte de liquidité pour la mise en œuvre de ce contrat s'élevaient initialement à 100.000 €. Un apport complémentaire de 30.000 € a été effectué en octobre 2010 et un nouvel apport complémentaire de 50.000 € a été effectué en septembre 2022.

Par délibérations en date du 19 juin 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société a, conformément aux dispositions des articles L.22-10-62 et suivants du Code de commerce, autorisé, pour une durée de dix-huit (18) mois, le conseil d'administration à acquérir, en une ou plusieurs fois, aux époques qu'il appréciera, un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre total des actions composant le capital social de la Société à la date de réalisation de ces achats, dans la limite de 5.000.000 d'euros nets, le prix d'achat par action ne devant pas être supérieur à 90 euros.

Nous vous proposerons, lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra le 18 juin 2026, de renouveler cette délégation financière selon les mêmes conditions que celles conférées le 19 juin 2025.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les opérations réalisées par la Société au cours de l'exercice 2025, dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions :

Type opération	Nombre de titres	Cours moyen des transactions en €	Frais de négociation en €	Montant en €
Contrat _ Achat	17.035	52,4	3.212	-892.864
Contrat _ Vente	-17.818	51,6	1.936	877.689
Cession Actions	-60.565	42,0	-	2.543.730
Rachat Actions	15.851	46,32	2.186	-736.452

Au 31 décembre 2025, la Société dispose ainsi de 4.576 actions dans le cadre de son contrat de liquidité et 96.574 actions dans le cadre de son programme de rachat. La Société dispose donc d'un total de 101.150 actions (contre 146.647 au 31 décembre 2024), valorisées aux cours historiques d'acquisition à 3.320.095 € (solde net inscrit en capitaux propres), soit 32,82 € par action. Le cours de clôture au 31 décembre 2025 étant de 72,80 €, aucune dépréciation n'est à constater (plus-value potentielle de 4.043.977 €).

Au 31 décembre 2025, ces actions représentent 3,6 % du capital de la Société.

#### 5.10.2 *Éléments de calculs et résultats de l'ajustement des bases de conversion et des conditions de souscription ou d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital*

Néant.

#### 5.10.3 *État de la participation des salariés au capital social*

En outre, conformément aux articles L.225-184 et L.225-197-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune opération relative à des attributions gratuites d'actions réservées au personnel salarié de la Société n'a été ouverte au cours de l'exercice.

Par ailleurs, nous vous précisons que le pourcentage de détention du capital de la Société par les salariés est de 3,32 % au 31 décembre 2025.

Nous joignons au présent rapport le rapport spécial établi en application des articles L.225-184 et L.225-197-4 du Code de commerce.

Un accord d'intéressement, conclu le 21 juin 2023, couvre les exercices 2023, 2024 et 2025. Cet accord d'intéressement sera reconduit dans les mêmes termes pour couvrir les exercices 2026, 2027 et 2028.

#### Bons de Souscription d'Actions (BSA)

Nous vous rappelons qu'en novembre 2022, la Société a émis un total de 100.850 BSA (au prix unitaire de 0,75 €) au profit des managers et salariés du Groupe (BSAANE-1) et de personnes dénommées (BSANNE-2). Au 31 décembre 2024, le nombre de BSANNE-1 et BSAANE-2 restants à exercer était respectivement de 87.030 et 10.720. Ces BSA étaient négociables depuis le 23 novembre 2023 avec une date de validité prenant fin le 23 novembre 2025. Leur prix d'exercice était de 42 €.

Au cours de l'exercice 2025, l'évolution du cours boursier de la Société a entraîné les opérations suivantes :

- Exercices de 49.845 BSANNE-1 et 10.720 BSANNE-2 au prix d'exercice de 42 €
- Annulations de 34.035 BSAANE-1 après leur rachat par la Société au prix de 28 €
- Caducité de 3.150 BSAANE-1 non rachetés et non exercés au 23 novembre 2025.

En outre, un nouveau plan de BSA (BSAANE 2025) a été mis en œuvre et entièrement souscrit le 30 mai 2025. Les principales caractéristiques de ces BSAANE 2025 sont les suivantes :

- *BSAANE 2025-1 dits "managers-salariés"* : prix d'exercice de 68 € par action nouvelle et parité de 1 BSA pour 1 action nouvelle. Le nombre de BSAANE 2025-1 émis et entièrement souscrits est de 58.260. Ces BSA seront négociables à compter du 2 juin 2026 et ont une période de validité de 3 ans, soit jusqu'au 2 juin 2028 ;
- *BSAANE 2025-2 dits "personnes dénommées"* : prix d'exercice de 68 € par action nouvelle et parité de 1 BSA pour 1 action nouvelle. Le nombre de BSAANE 2025-2 émis et entièrement souscrits est de 1.100. Ces BSA seront négociables à compter du 2 juin 2026 et ont une période de validité de 3 ans, soit jusqu'au 2 juin 2028.

Au 31 décembre 2025, il reste donc un total de 59.360 BSAANE 2025 à exercer. La Société dispose d'ores et déjà de suffisamment d'actions en auto détention pour que les futurs éventuels exercices n'aient pas d'impact dilutif.

#### 5.10.4 Opérations effectuées par les mandataires sociaux et administrateurs

Par ailleurs, conformément aux articles L.621-18 et R.621-43-1 du Code monétaire et financier, nous vous indiquons que les mandataires sociaux et administrateurs de la Société ont effectué les opérations suivantes au cours de l'exercice 2025 :

- o GAICHIES Lilian, Directeur Général Délégué et administrateur de la Société, a cédé, via sa société OKHEMA, 35.000 titres au cours moyen de 57 € par action au cours de l'exercice 2025 :

Juillet 2025 - 30.099 titres au cours moyen de 53,34 € par action  
 Octobre 2025 - 4.901 titres au cours moyen de 79,49 € par action

- o TRUELLE Olivier, Directeur Administratif et Financier du Groupe et administrateur de la Société a exercé 39.000 options d'achat à 42 € et cédé 31.000 titres au cours moyen de 60,58 € par action au cours de l'exercice 2025 :

Juillet 2025 -18.000 titres au cours moyen de 52,70 € par action, suite à l'exercice de 18.000 options d'achat à 42 €  
 Octobre 2025 -13.000 titres au cours moyen de 71,5 € par action, suite à l'exercice de 13.000 options d'achat à 42 €  
 Novembre 2025 exercice de 8.000 options d'achat à 42 €

Aucune autre opération n'a été effectuée au cours de l'exercice 2025 par les mandataires sociaux et administrateurs de la Société.

#### 5.11 Informations concernant la répartition du capital et les actions d'auto contrôle

Nous vous indiquons ci-après la répartition du capital social et des droits de vote au 31 décembre 2025 :

Identité	Part du capital social nb de titres/ nb total (%)	% des droits de vote
BE2TEL (P. Beglin)	49,3 %	58,2 %
OKHEMA (L. Gaichies)	17,4 %	20,5 %
Salariés de la Société	3,3 %	3,6 %
Auto détention	3,6 %	-
Public (*)	26,4 %	17,7 %

Nous précisons que, conformément à l'article 12 des statuts de notre Société, les actions inscrites nominativement au nom d'un même actionnaire pendant plus de deux ans donnent droit de vote double.

Ainsi, le nombre total d'actions à droit de vote double est de 1.953.216 au 31 décembre 2025 (rappel : 1.988.727 au 31 décembre 2024). Le nombre théorique total de droits de vote est donc de 4.758.023 au 31 décembre 2025 (rappel : 4.793.534 au 31 décembre 2024).

#### **5.12 Avis donné à une autre société par actions que la Société détient à plus de 10% de son capital**

Néant.

#### **5.13 Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées**

Néant.

#### **5.14 Délégations au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital**

Cette information est présentée en annexe du présent rapport, dans le rapport du Conseil d'administration sur le Gouvernement d'entreprise (paragraphe 3).

#### **5.15 Rapport du Commissaire aux comptes**

Votre Commissaire aux comptes vous fera part dans son rapport sur les comptes annuels et consolidés, dont lecture va vous être donnée en suite du présent rapport, du résultat de ses investigations sur lesdits comptes qui vous sont présentés.

### **6. Projet de pouvoirs pour formalités**

Afin de faciliter la mise en œuvre des formalités légales de publicité et de dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Paris, résultant de la réalisation des opérations en faveur desquelles nous vous proposons de voter, nous vous demandons de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, extrait ou d'une copie du procès-verbal de l'assemblée générale pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

Nous espérons que ces opérations, qui vont dans le sens des intérêts de votre Société recueilleront votre approbation et nous vous demandons de voter en faveur de l'ensemble des résolutions proposées.

Paris, le 20 avril 2026  
Le Conseil d'Administration

**STREAMWIDE**  
**Société anonyme au capital de 280.480,70 Euros**  
**Siège social : 84, rue d'Hauteville 75010 PARIS**

**434 188 660 RCS PARIS**

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE  
SELON LES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.225-37 DU CODE DE COMMERCE**

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport sur le Gouvernement d'Entreprise établi par votre Conseil d'Administration en vertu des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Conformément à l'article L.225-37-4 du Code de commerce, nous vous présenterons successivement :

- (i) La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice ;
- (ii) Les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société ou, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des conventions courantes et conclues à des conditions normales ;
- (iii) Le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires en matière d'augmentation de capital, par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice ;
- (iv) Le choix fait de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L.225-51-1 du Code de commerce.

**1. Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice**

<b>Nom et prénom ou dénomination sociale du membre</b>	<b>Date de première nomination</b>	<b>Date d'échéance du mandat</b>	<b>Fonction principale exercée dans la Société</b>	<b>Fonction principale exercée en dehors de la société</b>	<b>Autres mandats exercés dans toute société</b>
Pascal BEGLIN	23-08-2007	AGOA statuant sur les comptes 31-12-2030	Président Directeur Général	- Président et administrateur de STREAMWIDE Romania, - Président de STREAMWIDE Beijing,	- Gérant Be2TEL

				- Président et administrateur de STREAMWIDE Inc. - Président de STREAMWIDE PTE Ltd	
Lilian GAICHIES	23-08-2007	AGOA statuant sur les comptes 31-12-2030	Directeur Général Délégué  Administrateur	- Administrateur de STREAMWIDE Beijing, - COO (Directeur Exploitation) et administrateur de STREAMWIDE Inc.	- Gérant Okhema
Olivier TRUELLE	23-11-2021	AGOA statuant sur les comptes 31-12-2030	Directeur Administratif et Financier  Administrateur	- Président de STREAMWIDE France SAS - Gérant de STREAMWIDE Tunisia - Président de STREAMWIDE Signaling	-
Lindy MARTI-WONG	21-06-2019	AGOA statuant sur les comptes 31-12-2030	Administrateur	-	-

Nous vous rappelons que les mandats de Messieurs Pascal BEGLIN, Lilian GAICHIES, Olivier TRUELLE et de Madame Lindy MARTI-WONG, en qualité d'administrateurs de la Société, arriveront à leur terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

**2. Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société ou, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des conventions courantes et conclues à des conditions normales**

Au cours de l'exercice 2025 et antérieurement, aucune convention visée aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce n'a été passée par la Société ou exécutée par elle.

Aucune convention n'a été conclue avec les dirigeants ou les actionnaires disposant de plus de 10% des droits de vote.

Aucune autre relation ou opération significative avec des parties liées à la Société ou au Groupe n'a été recensée au cours des périodes présentées.

Conformément à l'article L.225-37-4, 2° du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre :

- d'une part et selon le cas, l'un des membres du Conseil d'administration, le Directeur Général, l'un des Directeurs Généraux Délégués ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10%, d'une société et,
- d'autre part, une autre société dont cette dernière possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital,

sauf lorsqu'elles sont des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales de marché.

Aucune convention conclue en 2025 et entrant dans cette catégorie n'a été identifiée.

### 3. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires en matière d'augmentation de capital, par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice

Conformément à l'article L.225-100 al.4 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les délégations de pouvoirs ou de compétences, *en cours de validité*, accordées par l'Assemblée Générale Extraordinaire au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce :

Autorisations en cours de validité	Durée de validité	Plafond	Utilisation de la délégation
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de décider d'une augmentation de capital, <i>avec maintien du droit préférentiel de souscription</i> [AGE 19 juin 2025]	26 mois (expire le 19.08.2027)	100.000 € en nominal (plafond commun avec la délégation ci-dessous)	-
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de décider d'une augmentation de capital, <i>avec suppression du droit préférentiel de souscription</i> par voie d'offre visée à l'article L.411-2 1° du Code de commerce [AGE 19 juin 2025]	26 mois (expire le 19.08.2027)	100.000 € en nominal (plafond commun avec la délégation ci-dessus)	-
Autorisation conférée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription, dans la limite de 15% de l'émission initiale [AGE 19 juin 2025]	26 mois (expire le 19.08.2027)	15% de l'émission initiale	-
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de décider d'une augmentation de capital par incorporation de primes d'émission, réserves, bénéfices ou autres [AGE 19 juin 2025]	26 mois (expire le 19.08.2027)	5.000.000 €	-

Autorisation conférée au conseil d'administration pour procéder au rachat d'actions de la Société [AGE 19 juin 2025]	18 mois (expire le 19.12.2026)	10% du capital social 5.000.000 € Prix d'achat < 90 € par action	Oui cf RFA 2025
Autorisation d'annulation de tout ou partie des actions achetées par la Société [AG 19 juin 2025]	18 mois (expire le 19.12.2026)	Dans la limite de 10% du capital social par période de vingt- quatre (24) mois	-
Fixation du plafond global des autorisations et délégations [AGE 19 juin 2025]	26 mois (expire le 19.08.2027)	100.000 € en nominal	-
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission de BSAANE 2025-1 et de BSAANE 2025-2, avec suppression du droit préférentiel de souscription [AGE 7 mars 2025]	18 mois (expire le 7.09.2026)	5% de capital social Prix > ou = 20D average cours de clôture	Oui cf RFA 2025
Fixation du plafond global des autorisations BSAANE 1 et 2 [AGE 7 mars 2025]	18 mois (expire le 7.09.2026)	9.250 € en nominal	Oui cf RFA 2025

#### **4. Choix des modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L.225-51-1 du Code de commerce.**

Le conseil d'administration en date du 23 août 2007 a décidé (i) de ne pas dissocier les fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur général de la Société et (ii) de nommer Monsieur Pascal BEGLIN en qualité de Président du conseil d'administration et de Directeur général et Monsieur Lilian GAICHIES en qualité de Directeur Général Délégué de la Société.

Ces modalités d'exercice de la direction générale ont été confirmées lors du conseil d'administration du 17 mars 2025, conseil au cours duquel les mandats de Monsieur Pascal BEGLIN, en qualité de Président du conseil d'administration, et de Monsieur Lilian GAICHIES, en qualité de Directeur Général Délégué, ont également été renouvelés, sous réserve du renouvellement de leurs fonctions d'administrateur de la Société.

Les fonctions d'administrateurs de Messieurs Pascal BEGLIN et Lilian GAICHIES ont également été renouvelées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 juin 2025 et arriveront à leur terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

Ainsi, Monsieur Pascal BEGLIN, Président Directeur Général, assure la direction générale de la Société.

**STREAMWIDE**  
**Société anonyme au capital de 280.480,70 Euros**  
**Siège social : 84, rue d'Hauteville 75010 PARIS**

**434 188 660 RCS PARIS**

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**À L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE**  
**EN DATE DU 18 JUIN 2026**  
**SELON LES DISPOSITIONS DES ARTICLES L.225-184 ET L.225-197-4**  
**DU CODE DE COMMERCE**

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport établi par votre Conseil d'administration vous rendant compte des opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L.225-184 et L.225-197-4 du Code de commerce relatifs aux options d'achats ou de souscription d'actions et/ou à l'attribution d'actions gratuites réservées au personnel salarié de la Société.

Nous vous informons des opérations intervenues relatives (i) aux options d'achats ou de souscription d'actions et (ii) aux attributions gratuites d'actions réservées au personnel salarié de la Société intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et depuis la clôture de l'exercice.

**1. Options d'achats ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié de la Société intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et depuis la clôture de l'exercice**

1.1 Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Bénéficiaires	Nombre d'options consenties	Achat ou souscription	Prix	Date d'échéance	Sociétés concernées	Fonctions exercées
NA	NA	NA	NA	NA	NA	-

1.2 Depuis la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Bénéficiaires	Nombre d'options consenties	Achat ou souscription	Prix	Date d'échéance	Sociétés concernées	Fonctions exercées
NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

**2. Attributions gratuites d'actions réservées au personnel salarié de la Société intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et depuis la clôture de l'exercice**

2.1 Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Bénéficiaires	Nombre d'actions gratuites	Valeur unitaire des actions attribuées gratuitement en euros	Date d'attribution	Date d'acquisition définitive des actions attribuées	Date à compter de laquelle les actions peuvent être cédées
NA	NA	NA	NA	NA	NA

2.2 Depuis la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Bénéficiaires	Nombre d'actions gratuites	Valeur unitaire des actions attribuées gratuitement en euros	Date d'attribution	Date d'acquisition définitive des actions attribuées	Date à compter de laquelle les actions peuvent être cédées
NA	NA	NA	NA	NA	NA

Paris, le 20 avril 2026  
Le conseil d'administration

## **STREAMWIDE**

Exercice clos le 31 décembre 2025

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés**

À l'Assemblée Générale de la société STREAMWIDE,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société StreamWIDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

##### **■ Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note 4.3 de l'annexe des comptes consolidés décrit le mode de reconnaissance du chiffre d'affaires en fonction des différents types de revenus. Nos travaux ont consisté à apprécier, sur la base de tests, le bien-fondé et la correcte application des méthodes concernées.

La note 4.5 de l'annexe des comptes consolidés décrit les principes de comptabilisation des frais de recherche et de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthode comptable utilisée et sa correction application.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 22 avril 2026

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres  
Carine Malval

## **STREAMWIDE**

Exercice clos le 31 décembre 2025

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

À l'Assemblée Générale de la société STREAMWIDE,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société StreamWIDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **■ Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 2.1. Changement de règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n° 2022-06.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2.3 de l'annexe des comptes annuels décrit les principes de comptabilisation des frais de recherche et de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthode comptable utilisée et sa correction application.

La note 2.8 de l'annexe des comptes annuels décrit le mode de reconnaissance du chiffre d'affaires en fonction des différents types de revenus. Nos travaux ont consisté à apprécier, sur la base de tests, le bien-fondé et la correcte application des méthodes concernées.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### ■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

#### ■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225 37 4 du Code de commerce.

#### ■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821 55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 22 avril 2026

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres  
Carine Malval

## **STREAMWIDE**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

À l'Assemblée Générale de la société STREAMWIDE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### **Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

#### **Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris-La Défense, le 22 avril 2026

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres  
Carine Malval

**• Comptes de résultat consolidés des exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024**

en K€	31-déc-25	31-déc-24	Note
	(12 mois)	(12 mois)	
Licences	11 100	8 869	
Maintenance	7 256	5 679	
Prestations de services	6 032	5 962	
SaaS récurrent	1 904	494	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>26 292</b>	<b>21 004</b>	7.1
Achats et variations de stocks	0	0	
Charges externes	-3 779	-2 835	7.3
Impôts et taxes	-235	-193	
Charges de personnel	-7 833	-7 231	7.2
Dotations aux amortissements	-7 975	-6 161	7.4
Dotations nettes aux provisions	44	-34	7.4
Autres produits d'exploitation	1 291	1 183	7.5
Autres charges d'exploitation	0	0	
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>7 805</b>	<b>5 734</b>	
Autres produits opérationnels	0	0	
Autres charges opérationnelles	-11	-1	7.5
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>7 794</b>	<b>5 733</b>	
Produits de trésorerie et d'équivalents	302	459	
Coût financier Brut	-463	-465	
<b>Coût financier Net</b>	<b>-161</b>	<b>-5</b>	7.6
Autres produits financiers	95	316	7.6
Autres charges financières	-719	-38	7.6
<b>Résultat financier</b>	<b>-785</b>	<b>273</b>	
Charges / Produits d'impôts	-749	-1 303	7.7
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>6 260</b>	<b>4 703</b>	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
<b>Résultat net</b>	<b>6 260</b>	<b>4 703</b>	
Part du Groupe	6 260	4 703	
Intérêts ne conférant pas le contrôle			
Résultat de base par action	2,35	1,75	7.8
Résultat dilué par action	2,35	1,75	7.8

• Situations financières consolidées aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

en K€	31-déc.-25	31-déc.-24	Note
Immobilisations incorporelles	23 634	18 899	8.1
Immobilisations corporelles	5 835	3 776	8.2
Autres actifs financiers	480	471	8.3
Actifs d'impôts différés	-	-	8.4
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>29 949</b>	<b>23 146</b>	
Créances clients	7 395	12 578	8.5
Autres débiteurs	1 657	1 572	8.5
Autres actifs fiscaux	2 767	2 015	8.5
Actifs financiers courants	5 000	0	8.5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 711	14 958	8.6
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>32 530</b>	<b>31 122</b>	
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>62 479</b>	<b>54 267</b>	
Capital	280	280	
Primes	4 231	4 164	
Réserves consolidées	24 535	19 165	
Titres auto détenus	-3 320	-3 482	
Résultat net part du Groupe	6 260	4 703	
Intérêts ne conférant pas le contrôle	-	-	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>31 986</b>	<b>24 830</b>	8.7
Passifs financiers	5 659	6 713	8.8
Passifs locatifs	2 141	2 236	8.10
Provisions non courantes	376	390	8.9
Produits fiscaux différés	2 843	2 229	8.10
Passifs d'impôts différés	4 960	3 871	8.10
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>15 980</b>	<b>15 439</b>	
Passifs financiers	1 123	1 384	8.8
Passifs locatifs	591	508	8.10
Provisions courantes	10	0	8.9
Fournisseurs et autres créditeurs	683	652	8.10
Dettes fiscales et sociales	4 595	3 860	8.10
Produits fiscaux différés	1 422	1 114	8.10
Produits constatés d'avance	6 088	6 478	8.10
<b>PASSIFS COURANTS</b>	<b>14 513</b>	<b>13 998</b>	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>62 479</b>	<b>54 267</b>	

- États du résultat global des exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

En K€	31-déc-25	31-déc-24
<b>Résultat Net</b>	<b>6 260</b>	<b>4 703</b>
Ecart de conversion	285	-195
Ecart actuariels sur régimes à prestations définies		
<b>Total Gains / Pertes directement en capitaux propres</b>	<b>285</b>	<b>-195</b>
<b>Résultat Net + Gains/Pertes directement en capitaux propres</b>	<b>6 545</b>	<b>4 508</b>

- Variations des capitaux propres consolidés aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(En K€)	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto détenus	Réserves et Résultats consolidés	Gains / Pertes en cap. propres	Autres variations	TOTAL Part Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	TOTAL
<b>Capitaux propres 31 DEC. 2022</b>	<b>305</b>	<b>9 894</b>	<b>-2 814</b>	<b>14 039</b>	<b>-419</b>	<b>140</b>	<b>21 145</b>	<b>0</b>	<b>21 145</b>
Opérations sur capital	-25	-5 730					-5 755		-5 755
Paiements fondés sur des actions							-		-
Opérations sur titres auto détenus			1 524	1 300			2 824		2 824
Dividendes							-		-
Résultat Global				4 174	82		4 256		4 256
Variations de périmètre							-		-
Autres mouvements						-1	-1		-1
<b>Capitaux propres 31 DEC. 2023</b>	<b>280</b>	<b>4 164</b>	<b>-1 290</b>	<b>19 513</b>	<b>-337</b>	<b>139</b>	<b>22 469</b>	<b>0</b>	<b>22 469</b>
Opérations sur capital							0		0
Paiements fondés sur des actions							-		-
Opérations sur titres auto détenus			-2 192	46			-2 146		-2 146
Dividendes							-		-
Résultat Global				4 703	-195		4 508		4 508
Variations de périmètre							-		-
Autres mouvements						-1	-1		-1
<b>Capitaux propres 31 DEC. 2024</b>	<b>280</b>	<b>4 164</b>	<b>-3 482</b>	<b>24 262</b>	<b>-532</b>	<b>138</b>	<b>24 830</b>	<b>0</b>	<b>24 830</b>
Opérations sur capital							-		-
Paiements fondés sur des actions		68					68		68
Opérations sur titres auto détenus			162	295			457		457
Dividendes							-		-
Résultat Global				6 260	285		6 545		6 545
Variations de périmètre							-		-
Autres mouvements						86	86		86
<b>Capitaux propres 31 DEC. 2025</b>	<b>280</b>	<b>4 232</b>	<b>-3 320</b>	<b>30 817</b>	<b>-247</b>	<b>224</b>	<b>31 986</b>	<b>0</b>	<b>31 986</b>

• Tableaux de flux de trésorerie consolidés aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(En K€)	31-déc.-25	31-déc.-24
<b>Résultat Net consolidé</b>	<b>6 260</b>	<b>4 703</b>
<i>Eléments non constitutifs de flux liés à l'activité</i>		
Dotations aux amortissements	7 131	5 489
<i>[IFRS 16] Dotations droits d'usage</i>	844	672
Variation des provisions	-44	33
Plus ou moins value de cession		
Autres produits d'exploitation (*)	-1 291	-1 183
<i>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts</i>	<i>12 900</i>	<i>9 714</i>
Coût de l'endettement financier net	161	5
Charge d'impôts sur le résultat	749	1 303
<i>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts</i>	<i>13 810</i>	<i>11 022</i>
<i>Variation du BFR lié à l'activité</i>	<i>5 703</i>	<i>601</i>
Impôts versés	192	760
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>	<b>19 321</b>	<b>10 863</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-14 068	-9 691
Cession d'immobilisation corporelles et incorporelles		
Variation immobilisations financières	-9	-15
Cession d'immobilisations financières		
Variation des prêts et avances consentis		
Variation des autres flux liés aux opérations d'investissement (**)	-3 218	1 173
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-17 295</b>	<b>-8 533</b>
Augmentation (diminution) de capital	-	-
Augmentation (diminution) des emprunts	-1 315	-1 082
<i>[IFRS 16] Augmentation (diminution) des dettes locatives</i>	-617	298
<i>[IFRS 16] Intérêts financiers nets versés</i>	-96	-79
Dividendes versés		
Rachats et reventes d'actions propres	1 799	-2 132
Autres flux liés aux opérations de financement	-860	-
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>-1 089</b>	<b>-2 994</b>
Incidence de la variation des taux de change	-184	
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>753</b>	<b>-664</b>
Trésorerie début de période	14 958	15 622
Trésorerie fin de période	15 711	14 958

(\*) Les autres produits calculés, sans impact de trésorerie, correspondent aux reprises en résultat du Crédit d'Impôt Recherche constatées au cours des périodes présentées

(\*\*) Les autres flux liés aux opérations d'investissement correspondent aux remboursements du Crédit d'Impôt Recherche constatés au cours des périodes présentées et à la souscription des actifs financiers courants

- **Annexes aux comptes consolidés**

## **1. Informations sur la Société et le Groupe**

Acteur majeur depuis plus de 20 ans sur le marché des communications critiques, STREAMWIDE a développé avec succès ses solutions logicielles **team on mission** (missions critiques) et **team on the run** (activités critiques) destinées aux administrations et aux entreprises.

Ces solutions pour smartphones et PCs, proposées en mode SaaS ou sous forme de licences, bénéficient de nombreuses fonctionnalités telles que la discussion de groupes multimédia, la VoIP, le talkie-walkie (MCPTT et MCx nouvelle génération 4G/5G LTE), la géolocalisation, la numérisation et l'automatisation des processus métier. Ces solutions innovantes répondent aux besoins croissants de transformation digitale et de coordination en temps réel des interventions. Elles permettent aux équipes terrain de transformer les contributions individuelles en succès collectifs et d'agir comme un seul homme dans les environnements professionnels les plus exigeants.

STREAMWIDE est également présent sur le marché logiciel des Services à Valeur Ajoutée pour les opérateurs télécom (messagerie vocale visuelle, facturation et taxation d'appels en temps réel, serveurs vocaux interactifs, d'applications et d'annonces) avec plus de 130 millions d'utilisateurs finaux partout dans le monde.

Opérant depuis la France, l'Europe, les USA, l'Asie et l'Afrique, STREAMWIDE met en place des équipes locales et spécialisées pour fournir les prestations de déploiement, de support et d'assistance qui accompagnent chacun de ses clients sur la voie de la différenciation et de la rentabilité.

STREAMWIDE SA, la société consolidante, est une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration dont les titres sont admis aux négociations sur le marché Growth (Euronext Paris) sous le code FR0010528059. Son siège social est situé au 84 rue d'Hauteville 75010 Paris.

Les comptes consolidés annuels clos au 31 décembre 2025 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en sa séance du 23 mars 2026.

## **2. Événements significatifs de la période**

Les principaux événements significatifs de la période sont présentés au chapitre 1 du rapport d'activité annuel. Ils sont rappelés ci-dessous de façon synthétique :

- Augmentation des revenus 2025 : 26,3 M€ / +5,3 M€ / +25% et croissance rentable
- Résultats, marges opérationnelles et trésorerie nette en forte progression :
  - ROC avant amortissement : 15,7 M€ / +3,8 M€ / 60% du CA
  - ROC : 7,8 M€ / +2,1 M€ / 30% du CA
  - RNET : 6,3 M€ / +1,6 M€ / 24% du CA
  - Trésorerie nette : 13,9 M€ (hors passifs locatifs mais incluant les actifs financiers courants) / +7 M€
- Signature d'un projet structurant avec AT&T-FirstNet® en Amérique du Nord.
- Nouvelle émission et souscription de 59.360 BSAANE 2025 et débouclage du plan BSAANE 2022 (exercice de 60.565 BSAANE et rachat/annulation de 34.035 BSAANE).

### 3. Présentation et base de préparation des états financiers

#### 3.1 Référentiel comptable

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2025 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales (IAS/IFRS) adoptées dans l'Union Européenne et applicables au 23 mars 2026, date d'arrêté de ces comptes par le conseil d'administration.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne :

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A32023R1803>

#### 3.2 Principes retenus

Les comptes consolidés annuels du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs, conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les principes, règles et méthodes comptables appliqués. Ils sont présentés en milliers d'euros (sauf indication contraire).

##### **3.2.1 Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB et d'application obligatoire aux exercices ouverts depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025**

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS, telles qu'adoptées pour l'Union européenne au 31 décembre 2025. Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, à l'exception des normes énumérées ci-dessous qui ont dû être adoptées en 2025.

- o *La Société a adopté les normes, amendements et interprétations suivantes d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 :*
  - Amendements to IAS 21 \_ Effets des variations du cours des monnaies étrangères et absence d'interchangeabilité

L'application de ces normes et amendements à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 est sans incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2025.

- o *La Société a choisi de ne pas adopter par anticipation les nouvelles normes, amendements et interprétations suivantes, dont l'application n'est pas obligatoire pour les exercices clos le 31 décembre 2025, car aucune incidence significative de ces amendements n'est attendue sur les états financiers consolidés du Groupe :*
  - Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 (1<sup>er</sup> janvier 2026) \_ Instruments financiers et informations à fournir dans le cas de contrats faisant référence à l'électricité dépendante de la nature
  - Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 (1<sup>er</sup> janvier 2026) \_ Instruments financiers et informations relatives au classement et à l'évaluation des instruments financiers informations à fournir dans le cas de contrats faisant référence à l'électricité dépendante de la nature
  - Améliorations annuelles apportées aux normes IFRS (1<sup>er</sup> janvier 2026) — Volume 11
  - Amendements à IFRS 18 (1<sup>er</sup> janvier 2027) \_ Présentation des états financiers et informations à donner
  - Amendements à IFRS 19 (1<sup>er</sup> janvier 2027) \_ Filiales sans obligation d'information financière publique et informations à fournir
  - Modifications apportées à la norme IAS 21 (1<sup>er</sup> janvier 2027) \_ Les effets des variations des taux de change : conversion vers une monnaie de présentation hyper inflationniste
  - Informations relatives aux incertitudes figurant dans les états financiers

Il n'existe pas de normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, et d'application obligatoire pour les exercices ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 2025, mais non encore approuvés au niveau européen (et dont l'application anticipée n'est pas possible au niveau européen), qui auraient un impact significatif sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

### **3.2.2 Principes de présentation**

#### *État de la situation financière*

La norme IAS 1 "Présentation des états financiers" impose de présenter l'état de la situation financière en fonction de l'exigibilité des actifs et des passifs. Ceux-ci sont donc classés en éléments courants ou non courants, correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an.

#### *Compte de résultat et état du résultat global*

La norme IAS 1 "Présentation des états financiers" offre la possibilité de présenter les composantes du résultat soit en tant qu'élément d'un état unique de résultat global, soit dans un compte de résultat séparé, présenté immédiatement avant l'état du résultat global. Le groupe STREAMWIDE a opté, conformément à la recommandation du CNC n°2009-R.03 du 2 juillet 2009, pour la présentation d'un compte de résultat séparé et d'un état du résultat global.

Le compte de résultat séparé conserve une classification des composantes par nature.

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte :

- des éléments non récurrents et significatifs (isolés sous les rubriques "autres produits et charges opérationnels"), qui permettent la distinction entre le résultat opérationnel courant et le résultat opérationnel,
- des éléments financiers (coût de l'endettement net augmenté ou diminué des autres charges et produits financiers),
- de la charge / produit d'impôts (impôts courants et différés),
- du résultat des activités cédées ou abandonnées, si applicable.

La présentation adoptée par le Groupe est conforme aux recommandations du Conseil national de la Comptabilité et à celles de l'Autorité des Marchés Financiers.

## **4. Principes, règles et méthodes comptables**

### **4.1 Méthodes de consolidation**

Les comptes consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère ("les filiales").

Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les participations dans les filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration globale.

La quote-part de résultat net et des capitaux propres attribuables aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement dans les capitaux propres et dans le compte de résultat consolidé en tant que participations ne donnant pas le contrôle.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement depuis la date de prise de contrôle ou jusqu'à la date de la perte de contrôle.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour harmoniser et homogénéiser les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés au niveau de la consolidation.

Depuis sa création, le groupe STREAMWIDE n'a pas pris de participation dans des entreprises associées et/ou des coentreprises.

Au 31 décembre 2025, toutes les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation (confer note 6) sont des filiales et sont donc consolidées par intégration globale.

Ces différentes filiales ont été créées directement par le Groupe. Ce dernier n'ayant pas effectué antérieurement au 31 décembre 2025 d'opérations de croissance externe, aucun goodwill n'est constaté dans les états de la situation financière du Groupe.

## **4.2 Monnaies étrangères**

La monnaie de présentation des états financiers du Groupe est l'Euro. C'est également la monnaie fonctionnelle de la société consolidante, STREAMWIDE SA.

La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères est généralement la monnaie locale des pays dans lesquels elles sont implantées (USA – USD, Chine – CNY, Roumanie – RON, Tunisie – TND et Singapour - SGD).

La conversion en euros des états financiers des filiales libellés en monnaie locale est effectuée pour les états de la situation financière au taux de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de la période clôturée. La différence de conversion en résultant est inscrite directement dans les capitaux propres.

Les transactions libellées en devises, autres que la monnaie fonctionnelle, sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les résultats de change latents ou réalisés sont inscrits en compte de résultat sous les rubriques "autres produits financiers" ou "autres charges financières".

## **4.3 Comptabilisation des produits**

Dans les différents contrats du Groupe, que la vente se fasse de façon directe ou indirecte, et quel que soit le logiciel concerné par le droit d'utilisation, les 4 prestations (licences, support, services professionnels et abonnements SaaS) et les obligations de performance associées sont considérées comme distinctes. Le prix de la transaction, dont la détermination n'est pas dépendante d'éléments structurants, significatifs et récurrents, est également alloué de façon directe à chaque obligation de performance. Enfin, la comptabilisation du produit est effectuée à une date donnée (mise à disposition des licences) ou dans le temps (support et services professionnels reconnus sur la durée contractuelle) lorsque les obligations de performance sous-jacentes sont satisfaites.

Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais. Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété. En général, le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue (pour les biens notamment), que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques liés à la transaction bénéficieront au Groupe.

Concernant les revenus liés aux ventes sous licence des logiciels, le Groupe reconnaît en général le revenu à la mise à disposition du (des) logiciel(s) matérialisée par un document d'acceptation du client.

Ces règles et méthodes comptables étant identiques dans les comptes statutaires, notamment lorsque qu'un prix de vente moyen est retenu pour tenir compte d'un nombre estimé de commandes futures pour un même client à la clôture d'un exercice, l'application de la norme IFRS 15 n'entraîne pas de retraitement spécifique en consolidation.

Lorsque les ventes sont réalisées par le biais d'un distributeur, le Groupe ne comptabilise le revenu qu'à réception de l'avis de livraison au client final et à condition que les autres critères généraux de reconnaissance des revenus soient remplis.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance est comptabilisé de façon linéaire sur la durée du contrat de maintenance.

Le chiffre d'affaires issu des prestations de service est comptabilisé lorsque les prestations sont exécutées et les services rendus, sur la base de récapitulatifs d'activité et d'acceptation client.

Le chiffre d'affaires issu de l'activité SaaS, reconnu de façon linéaire sur la durée des contrats, provient de contrats annuels ou pluriannuels d'abonnement, dans le cadre de mise à disposition de licences, intégrant les services de SaaS dédiés.

Les revenus des ventes tiers (matériel) sont comptabilisés lorsque la livraison est intervenue et que l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur.

#### **4.4 Subventions, aides publiques et Crédit d'Impôt Recherche**

Dans le cadre de ses activités de Recherche et Développement, le Groupe bénéficie du Crédit d'Impôt Recherche qui est une aide fiscale française. Conformément à la norme IAS 20 "Subventions et aides publiques", le Groupe comptabilise un produit différé, afin d'étaler en résultat le bénéfice de ces aides. La valeur brute comptable des frais de développement n'est donc pas impactée.

Les Crédits d'Impôt Recherche sont ainsi différés dans le temps et constatés en résultat proportionnellement aux amortissements constatés au titre des projets de développement générant ces crédits d'impôt.

L'impact résultat constaté est inscrit sous la rubrique "autres produits d'exploitation" du compte de résultat et isolé sous la rubrique "autres produits d'exploitation" dans les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, car sans impact de trésorerie.

#### **4.5 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles (hors frais de développement) sont inscrites à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

- Licences informatiques 1-3 ans
- Logiciels 1-3 ans

**Les frais de développement** ne sont comptabilisés en immobilisations incorporelles que s'ils répondent à tous les critères d'activation énoncés par la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles" :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'actif incorporel en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- Intention du Groupe de mener le projet de développement à son terme,
- Capacité du Groupe à mettre en service ou à vendre son actif incorporel,
- Potentiel de l'actif incorporel à générer des avantages économiques futurs,
- Disponibilité des ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement du projet,

- Capacité du Groupe à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'actif incorporel au cours de son développement.

Les actifs incorporels relatifs aux frais de développement sont amortis sur 5 ans selon le mode linéaire, dès leur mise en service.

La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles est comptabilisée sous la rubrique "dotations aux amortissements" du compte de résultat.

#### **4.6 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Ce coût d'acquisition comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état afin de permettre son exploitation.

L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

- Agencements et installations - 10 ans
- Matériel, outillage et matériel de bureau - 10 ans
- Matériel Informatique - 3 ans

La charge d'amortissement des immobilisations est comptabilisée sous la rubrique "dotations aux amortissements" du compte de résultat.

Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'un actif est déterminé comme étant la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif. Le résultat net de cession de ces éléments non récurrents est présenté sous la rubrique "autres produits et charges d'exploitation" du compte de résultat.

#### **4.7 Dépréciation d'actifs**

##### ***Écarts d'acquisition***

Au 31 décembre 2025, aucun écart d'acquisition n'est constaté par le Groupe. Les différentes filiales du Groupe ont toutes été créées et aucune opération de croissance externe n'a eu lieu depuis la création du Groupe.

##### ***Immobilisations corporelles et incorporelles***

Les immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisées par le Groupe sont des actifs amortis sur leur durée d'utilité estimée. Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée de vie est considérée comme indéfinie.

À chaque date de clôture, le Groupe passe en revue la valeur comptable de ses immobilisations afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice de perte de valeur.

S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer le montant de la perte de valeur éventuelle.

La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif (ou du groupe d'actifs), nette des coûts de cession, et sa valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou du groupe d'actifs). Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe.

Le taux d'actualisation retenu reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à l'actif ou au groupe d'actifs.

Si la valeur recouvrable de l'actif (ou du groupe d'actifs) est inférieure à sa valeur comptable, celle-ci est ramenée à hauteur de la valeur recouvrable. La perte de valeur réversible est comptabilisée directement en charge dans le résultat opérationnel.

#### **4.8 Passifs locatifs courants et non courants**

En tant que locataire preneur, le Groupe reconnaît à l'actif un "droit d'usage", représentant son droit à utiliser l'actif pendant la durée du contrat, et au passif une dette locative représentative de son obligation de paiement des loyers (part fixe).

Au compte de résultat, une charge d'amortissement du droit d'usage et la charge financière relative aux intérêts sur la dette de loyers se substituent en partie à la charge opérationnelle constatée précédemment au titre des loyers. Enfin, la présentation du tableau de flux de trésorerie est également impactée avec une amélioration des flux de trésorerie liés à l'activité au détriment des flux de trésorerie liés aux opérations de financement.

Le Groupe a retraité principalement ses contrats locatifs relatifs aux différents bureaux qu'il occupe. Les taux d'actualisation appliqués sont fondés sur le taux d'emprunt marginal du Groupe auquel est ajouté un "spread" pour tenir compte des environnements économiques de chaque pays où il est présent.

#### **4.9 Instruments financiers**

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au bilan lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

##### ***Autres actifs financiers***

Ces actifs correspondent d'une part à des dépôts de garantie, et d'autre part, au solde de trésorerie indisponible relatif au contrat de liquidité.

À chaque date d'arrêté, le Groupe apprécie s'il existe un indice objectif de perte de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une perte de valeur est comptabilisée.

##### ***Dépôts de garantie***

Ils correspondent aux sommes versées dans le cadre de contrats locatifs simples (biens mobiliers et immobiliers). Ces actifs sont comptabilisés et évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Cependant, au vu de leurs caractéristiques, la valeur comptable correspond aux sommes versées initialement.

##### ***Autres actifs financiers non courants***

Les autres actifs financiers sont évalués à leur juste valeur et correspondent au solde de liquidité indisponible relatif au contrat de liquidité mis en place en juillet 2009.

##### ***Titres auto-détenus***

Les titres représentatifs du capital de STREAMWIDE SA auto-détenus par le Groupe (dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions) sont enregistrés en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les cessions ultérieures sont imputées nettes d'effet d'impôt directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

##### ***Créances clients et autres débiteurs***

Les créances clients proviennent des ventes de biens et services réalisées par le Groupe dans le cadre de son activité. Les autres débiteurs comprennent essentiellement des créances de nature fiscale (comptes de TVA) et sociale. Ces actifs sont évalués et comptabilisés initialement à leur juste valeur puis évalués ultérieurement à leur coût amorti.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il existe des indices objectifs indiquant que les montants dus ne pourront être recouverts, totalement ou partiellement.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les liquidités immédiatement disponibles (comptes courants bancaires) et les placements mobilisables ou cessibles à court terme, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et supportant un risque négligeable de changement de valeur (comptes à terme). Ces actifs sont valorisés à leur juste valeur (valeur de marché) et le solde global des variations de juste valeur est porté au compte de résultat (produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie).

### **Passifs financiers courants et non courants**

Les passifs financiers sont composés des emprunts bancaires et obligataires, ainsi que des découverts bancaires ponctuels. Les emprunts et découverts bancaires portant intérêts sont comptabilisés initialement pour le montant de trésorerie reçue, net des coûts directs d'émission éventuels. Ultérieurement, ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les différences entre les montants reçus, nets des coûts directs d'émission éventuels, et les montants dus lors du règlement ou du remboursement sont amorties sur la durée de l'emprunt. Ces montants sont inscrits en coût de l'endettement financier brut dans le compte de résultat.

Au 31 décembre 2025, le Groupe n'utilise pas d'instruments composés, de produits dérivés d'instruments de couverture et ne recourt pas à des instruments de décomptabilisation.

### **Fournisseurs, dettes fiscales et sociales, autres créditeurs et passifs sur contrats de revenus**

Les dettes fiscales comprennent essentiellement des comptes de TVA. Les dettes sociales regroupent principalement les dettes de congés payés, charges et cotisations sociales.

Les passifs sur contrats de revenus sont de deux natures :

- *Exploitation* : ils correspondent aux quotes-parts de chiffre d'affaires déjà facturées mais non encore reconnues en résultat suite à des périodes de reconnaissance postérieures à la période clôturée (par exemple, maintenance réglée d'avance)
- *Fiscaux* : ils correspondent à la quote-part de produits différés (Crédits d'Impôt Recherche) imputable aux projets immobilisés. Ils sont repris en résultat au même rythme que les amortissements pratiqués sur les immobilisations incorporelles qui ont généré ces crédits d'impôt.

Ces dettes sont évaluées et comptabilisées initialement à leur juste valeur puis évaluées ultérieurement au coût amorti.

## **4.10 Avantages du personnel**

### **Retraites**

Les cotisations relatives aux régimes à cotisations définies sont inscrites en charges au fur et à mesure qu'elles sont appelées.

Les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées.

Des évaluations ont lieu chaque année. Les calculs actuariels sont fournis par un expert indépendant. Ces régimes ne sont pas financés et leur engagement fait l'objet d'un passif au bilan. Le principal régime concerne les indemnités de fin de carrière (indemnités de départ à la retraite).

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies.

Ces écarts actuariels sont comptabilisés directement en résultat de la période. La charge opérationnelle comptabilisée au compte de résultat pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés, les écarts actuariels ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime, le cas échéant.

Le coût financier correspondant à la charge de désactualisation de la provision est comptabilisé en autres produits et charges financiers si le montant est considéré comme significatif.

Les régimes à prestations définies au sein du Groupe n'ont pas subi, depuis la création du Groupe, de modifications générant un quelconque coût des services passés.

#### **Autres avantages accordés aux salariés**

Les dépenses engagées au titre du "Compte Personnel Formation" constituent une charge de la période et ne donnent lieu à aucune provision mais mention est faite du volume d'heures à la clôture des exercices.

L'autre avantage à long terme pouvant être accordé par le Groupe concerne les médailles du travail. Au regard de l'âge moyen des salariés du Groupe, cet avantage n'est pas évalué.

#### **Paievements fondés sur des actions**

Conformément à la norme IFRS 2 "Paievements fondés sur des actions", les options d'achat ou de souscription d'actions ou les attributions d'actions gratuites portant sur le capital d'une des sociétés du Groupe, sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi.

S'agissant d'un plan d'actions dont le paiement s'effectue en actions, la norme IFRS 2 impose la comptabilisation d'une charge (en contrepartie des capitaux propres) au titre de la juste valeur de l'avantage accordé aux salariés.

Cette charge doit être reconnue dans les charges de personnel au fur et à mesure de la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires.

Au 31 décembre 2025, concernant les 59.360 BSAANE émis au profit des managers, salariés et personnes dénommées, et entièrement souscrits le 2 juin 2025, la différence entre le prix de souscription et la juste valeur à la date d'octroi étant considérée comme non significative, aucun retraitement n'a donc été comptabilisé.

### **4.11 Provisions et passifs éventuels**

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite actuelle vis-à-vis d'un tiers résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources représentative d'avantages économiques nécessaire pour éteindre l'obligation.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation que le management du Groupe peut faire en date de clôture de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation. Ces montants sont actualisés si l'effet est jugé significatif.

Dans le cas où ce passif n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions constituées sont notamment destinées à couvrir les coûts probables que les procès ou litiges en cours, dont le fait générateur existe à la date de clôture de la période présentée, pourraient occasionner.

### **4.12 Charge (produit) d'impôts et impôts différés**

La rubrique "charge / produit d'impôts" intègre l'impôt exigible au titre de l'exercice et l'impôt différé inclus dans le résultat de la période.

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable à la suite des réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les dispositions fiscales en vigueur, et en retenant le taux voté ou quasi voté à la date de clôture de la période.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales, selon la méthode du report variable.

Les taux utilisés sont les taux dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les montants ainsi déterminés ne sont pas actualisés.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à la clôture de chaque exercice et réévaluée ou réduite le cas échéant pour tenir compte des perspectives de bénéfice imposable permettant l'utilisation des actifs d'impôts différés.

La Contribution Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) sont considérées comme des charges opérationnelles et non comme des charges d'impôts.

#### **4.13 Résultat par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre d'actions en circulation de la période et de la période précédente présentée est calculé hors actions d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté des effets des éventuels instruments dilutifs par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, ajusté, le cas échéant, de toutes actions ordinaires potentiellement dilutives.

### **5. Recours à des estimations**

L'établissement des états financiers nécessite d'utiliser et d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui peuvent affecter les montants figurant dans les états financiers. Le Groupe révisé ses estimations régulièrement mais il est possible que les montants effectifs se révèlent ultérieurement différents des estimations et hypothèses retenues.

Les principales estimations et appréciations retenues sont inhérentes à :

- La méthode de comptabilisation des frais de développement et plus spécifiquement aux durées d'utilités retenues, impactant les amortissements pratiqués et les valeurs nettes comptables ainsi déterminées ;
- La détermination des provisions à long et court terme, compte tenu des aléas susceptibles d'affecter l'occurrence et les coûts des événements constituant le sous-jacent de la provision ;
- L'évaluation des droits d'usage et des obligations locatives, tenant compte notamment de la durée des contrats de location et du taux d'actualisation approprié des paiements des loyers ;
- L'évaluation des régularisations de fin de période (actifs et passifs sur contrats de revenus), liées à l'avancement de certains projets ;
- La répartition des montants courants et non courants relatifs aux produits fiscaux différés (Crédit d'Impôt Recherche). Cette répartition tient compte d'une reprise sur 3 ans avec une partie courante correspondante donc au 1/3 du montant global. Le reprise effective en résultat pourrait être légèrement différente mais n'aurait aucun impact sur le montant global constaté.

## 6. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation retenu aux différentes périodes présentées est le suivant :

Société	Siège	% de contrôle	Méthode de consolidation
		31-déc.-25	
Streamwide SA	84 rue d'Hauteville 75010 <b>PARIS</b>		Soc. Mère
Streamwide France SAS	84 rue d'Hauteville 75010 <b>PARIS</b>	100%	IG
Streamwide Signaling	84 rue d'Hauteville 75010 <b>PARIS</b>	100%	IG
Streamwide Romania	165 Splaiul Unirii, TN 3 Building, 3rd floor, Sector 3, 030133, <b>BUCHAREST</b>	100%	IG
Streamwide Inc.	1099 Wall Street West, Suite 354 <b>LYNDHURST</b> , New Jersey 07071	100%	IG
Streamwide Tunisie	Rue du Lac Constance Immeuble Green Center, C4.1, étage 4 Les Berges du Lac- <b>TUNIS</b> 1053	100%	IG
Streamwide PTE Ltd	141 Cecil Street 10.01-T.A.A. Building 069541 <b>SINGAPORE</b>	100%	IG

**STREAMWIDE France SAS** a été créée le 29 juin 2011. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société a bénéficié, lors de sa création, d'un apport partiel d'actif effectué par STREAMWIDE SA, concernant son activité d'édition de logiciels applicatifs en France, en Europe et en EMEA.

**STREAMWIDE Romania** a été créée en janvier 2006. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société est un centre de Recherche et de Développement exclusivement au profit du Groupe.

**STREAMWIDE Inc** a été créée en juillet 2007. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société a une vocation commerciale pour la zone Amérique (Nord et Sud).

**STREAMWIDE Tunisie SARL** a été créée le 3 janvier 2013. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société, totalement exportatrice, est un centre de Recherche et Développement exclusivement au profit du Groupe, notamment dans le développement des applications mobiles des solutions de communications critiques.

**STREAMWIDE PTE LTD** a été créée le 19 mai 2016. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société permet de développer, de confirmer et de conforter la présence du Groupe dans cette zone géographique (Singapour et Asie du Sud Est).

**STREAMWIDE Signaling** a été créée le 25 juillet 2024. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société est dédiée à la gestion et au déploiement de la solution Team Signaling à destination essentiellement des collectivités locales. Aucun mouvement n'a été constaté en 2025. Les données étant non significatives, elle n'est pas consolidée au 31 décembre 2025.

Pour rappel, la société Beijing STREAMWIDE Technology, créée en septembre 2007, a été radiée et fermée en mai 2025 et n'est donc plus consolidée au 31 décembre 2025.

## 7. Notes sur le compte de résultat consolidé

### 7.1 Chiffre d'affaires

En K€	31-déc-25	31-déc-24	Variation
Licences	11 100	8 869	2 231
Maintenance	7 256	5 679	1 577
Prestations de services	6 032	5 962	70
SaaS récurrent	1 904	494	1 410
<b>TOTAL CA</b>	<b>26 292</b>	<b>21 004</b>	<b>5 288</b>
Autres produits	-	-	-
Subventions	-	-	-
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

En 2025, toutes les natures de revenus du Groupe (licences, support et services) ont augmenté grâce à de nouveaux projets déployés en Europe, Asie et Amérique du Nord. La hausse des revenus récurrents (maintenance et revenus SaaS) est soutenue par l'augmentation du nombre de plateformes en production et d'utilisateurs finaux.

Les plateformes **team on mission** et **team on the run**, dont les revenus annuels ont augmenté de +36% à 19,9 M€ en 2025, représentent dorénavant 76% des revenus annuels totaux du Groupe (+6 points par rapport à 2024). L'exercice 2025 est également marqué par une internationalisation des revenus du Groupe, qui représentent 39% de l'activité annuelle 2025 contre 31% en 2024.

Le Groupe a franchi une étape clé avec le lancement d'un projet significatif avec AT&T, leader mondial des télécommunications et acteur majeur de la sécurité publique aux États-Unis (FirstNet®), témoignant de la pertinence technologique de ses solutions et de sa capacité à exécuter des projets complexes, à grande volumétrie et à forte valeur ajoutée. Ce projet SaaS ("*Software as a Service*") a permis d'enregistrer des revenus récurrents à hauteur de 1,4 M€ au 31 décembre 2025 et amorce ainsi un modèle récurrent à forte valeur pour STREAMWIDE (licences en mode SaaS, support logiciel, maintenance matériel et services associés) avec une montée en puissance progressive et un potentiel significatif de revenus futurs.

Stabilité de l'activité "legacy" de 6,3 M€ : l'activité historique "legacy" (solutions pour opérateurs télécom), qui ne nécessite plus ou peu d'investissements capitalistiques, représente 24% des revenus annuels 2025, contre 30% des revenus annuels 2024.

## 7.2 Charges de personnel

En K€	31-déc-25	31-déc-24	Variation
Salaires et traitements	6 139	5 440	699
Charges sociales	1 694	1 790	-96
Avantages du personnel	-	-	-
<b>TOTAL Charges de Personnel</b>	<b>7 833</b>	<b>7 230</b>	<b>603</b>

  

	31-déc-25	31-déc-24	Variation
Cadres	251	225	26
Non Cadres	-	-	-
<b>TOTAL Effectif</b>	<b>251</b>	<b>225</b>	<b>26</b>

Les coûts de certains salariés directement rattachés aux projets de développement sont activés au 31 décembre 2025, au même titre que sur les périodes antérieures. Le montant brut immobilisé au 31 décembre 2025 représente 9.460 K€, contre 6.866 K€ au 31 décembre 2024. Ces montants diminuent donc d'autant les charges de personnel "nettes" telles qu'elles apparaissent dans le compte de résultat consolidé annuel.

En K€	31-déc-25	31-déc-24	Variation
Charges de personnel en résultat	7 833	7 230	603
Frais de développement activés	9 460	6 866	2 594
<b>TOTAL Coût Personnel</b>	<b>17 293</b>	<b>14 096</b>	<b>3 197</b>

Les charges de personnel, retraitées de l'impact présenté ci-dessus, augmentent sur la période de 3.197 K€. Cette augmentation provient principalement d'un effet "volume", notamment au sein des filiales française, roumaine et tunisienne. Les effectifs du Groupe sont ainsi de 251 personnes présentes fin 2025 contre 225 fin 2024. Par ailleurs, les augmentations accordées en 2025 et la hausse des commissions commerciales suite à des encaissements importants en cours de période expliquent également une partie de l'augmentation annuelle constatée. Enfin, des bonus exceptionnels liés à la signature majeure avec AT&T ont été versés fin 2025 à l'ensemble des salariés du Groupe pour un montant total de 675 K€.

Pour accroître encore l'avance technologique dont il dispose, le Groupe a donc investi humainement et techniquement en 2025, pour renforcer encore la souveraineté, la sécurité, la standardisation et l'évolutivité de ses solutions.

À noter également que le Groupe a mis en place un accord d'intéressement pour la période 2023-2025 et qu'une provision globale de 240 K€ a ainsi été constatée au 31 décembre 2025, contre 177 K€ au 31 décembre 2024.

### 7.3 Autres charges externes

En K€	31-déc-25	31-déc-24	Variation
Achats de marchandises	-	-	-
Variations de stock	-	-	-
<b>TOTAL ACHATS ET VAR. STOCKS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Achats études et prestations de services	240	111	129
Achats non stockés de marchandises	165	138	27
Sous traitance	203	174	28
Locations et charges locatives	936	815	121
<i>[Retraitements IFRS 16]</i>	-916	-777	-139
Entretiens, réparations et maintenance	57	80	-24
Assurances	118	106	12
Commissions et honoraires	1 205	930	275
Publicités, expositions et insertions	308	223	84
Transports, déplacements et missions	465	408	57
Affranchissements et télécoms	641	299	342
Redevances	92	84	8
Autres	267	242	25
<b>TOTAL CHARGES EXTERNES</b>	<b>3 779</b>	<b>2 835</b>	<b>944</b>

L'application de la norme IFRS 16 "Contrats de location" entraîne la reconnaissance d'un droit d'usage pour les contrats de location simple s'accompagnant, outre la comptabilisation d'une dette locative en contrepartie, d'une approche patrimoniale relative aux actifs loués. Ainsi, des amortissements et une dépréciation de ces droits d'usages remplacent les charges locatives (confer note 8.2 – Immobilisations corporelles). Au 31 décembre 2025, l'impact est une diminution des charges locatives du Groupe de 916 K€ (contre 777 K€ en 2024) et une augmentation de 172 K€ des amortissements de période (844 K€ contre 672 K€ en 2024) (confer note 7.4 – Dotations aux amortissements et aux provisions).

Retraité de cet impact, les autres charges externes augmentent de 944 K€, suite essentiellement à une hausse de 0,3 M€ des commissions et honoraires (notamment ceux liés aux nombreux recrutements effectués en 2025) et des frais télécom (+0,3 M€), suite notamment à l'exploitation des nouvelles plateformes AT&T, installées de façon dédiées dans 3 data centers aux États-Unis (côte est, centre et côte ouest).

L'évolution des autres postes, maîtrisée au vu de la hausse des effectifs en 2025, se compense, reste peu significative et n'appelle pas de commentaire particulier.

## 7.4 Dotations aux amortissements et aux provisions

En K€	31-déc-25	31-déc-24	Variation
Dotations aux amortissements incorporels	6 211	5 106	1 105
<i>dont frais de recherche et développement</i>	<i>5 917</i>	<i>4 921</i>	<i>996</i>
Dotations aux amortissements corporels	1 764	1 055	709
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>7 975</b>	<b>6 161</b>	<b>1 814</b>
Dotations aux provisions	22	37	-15
Reprises de provisions	-66	-3	-63
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>-44</b>	<b>34</b>	<b>-78</b>

Les amortissements des frais de développement sont de 5.917 K€ en 2025 contre 4.921 K€ en 2024.

Les amortissements constatés en 2025 augmentent par rapport à ceux pratiqués en 2024 (+996 K€). Cette progression s'explique par une augmentation moyenne des valeurs activées depuis 2019 (5.527 K€ en 2022, 6.405 K€ en 2023, 7.946 K€ en 2024 et 10.652 K€ en 2025) qui se répercute ainsi sur les amortissements des périodes ultérieures. L'accélération des développements devrait se réduire dans les prochains mois. Les règles linéaires appliquées, et les principales "releases" positionnées régulièrement au cours de l'année, permettent cependant d'avoir une approche récurrente d'une période à l'autre.

Enfin, la valeur nette globale des frais de développement activés au 31 décembre 2025 est de 23.201 K€ (confer note 8.1 – Immobilisations incorporelles), dont 22.309 K€ au titre des solutions **team on mission** et **team on the run**. Aucun indicateur de perte de valeur n'est présent au 31 décembre 2025.

Les amortissements corporels sont directement impactés par l'application d'IFRS 16 "Contrats de location" au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et par la charge d'amortissement de 844 K€ qui en découle au 31 décembre 2025 (contre 672 K€ au titre de 2024). Les autres amortissements corporels sont en augmentation en 2025 suite aux investissements matériels effectués aux États-Unis (matériels informatiques liées aux plateformes AT&T, mises en service le 30 mai 2025, et à la fourniture des services). Ces investissements (3,3 MUSD), amortis sur 3 ans (durée actuelle du contrat) à compter de juin 2025, génèrent près de 0,6 MUSD d'amortissements en 2025, la charge en année pleine étant évalué à 1,1 MUSD.

Les reprises de provisions comptabilisées sur la période (44 K€) correspondent principalement aux variations de change des pertes de valeurs constatées, antérieurement à 2025, sur d'anciennes créances client identifiées et non recouvrées à date.

## 7.5 Autres produits d'exploitation et autres charges opérationnelles

Les autres produits d'exploitation (1.291 K€ en 2025 contre 1.183 K€ en 2024) correspondent principalement à la comptabilisation en résultat d'une partie des Crédits d'Impôt Recherche et des Crédits d'Impôt Innovation dont le Groupe bénéficie (1.272 K€ en 2025 contre 1.160 K€ en 2024). Ces derniers sont comptabilisés dans leur totalité en produits différés de l'exercice auquel ils se rattachent. Ils sont ensuite repris en résultat dès lors que les projets sous-jacents, qu'ils permettent de financer, sont amortis.

Le montant des reprises correspond donc à la quote part des Crédits d'Impôt Recherche et Innovation affectée aux projets amortis sur la période. La reprise en résultat se fait au même rythme et dans les mêmes proportions relatives que les amortissements constatés sur les différents projets concernés.

Les amortissements étant en augmentation en 2025 (confer note 7.4 ci-dessus), les reprises en résultat des Crédits d'Impôt Recherche et Innovation le sont également par rapport à 2024 (+112 K€). À noter également que le Groupe bénéficie depuis 2024 de Crédits d'Impôts Innovation, suite à une demande rétroactive au titre des périodes 2021 à 2024. Le montant global de ces Crédits d'Impôt Innovation est de 318 K€, dont 63 K€ au titre de 2021 ont déjà été remboursés en février 2025. Les autres Crédits d'Impôt Innovation (255 K€) seront remboursés au cours du premier semestre 2026.

## 7.6 Éléments financiers et exposition aux risques

En K€	31-déc-25	31-déc-24	Variation
Produits sur placements de trésorerie	302	460	-158
Coût financier brut	-463	-465	2
<b>Coût financier net (charges nettes)</b>	<b>-161</b>	<b>-5</b>	<b>-156</b>
Gains de change	57	299	-242
Pertes de change	-719	-38	-681
Autres charges / produits financiers	38	17	21
<b>Total Impact Financier</b>	<b>-785</b>	<b>273</b>	<b>-1 058</b>

Les produits sur placement de trésorerie correspondent aux intérêts financiers reçus ou à recevoir générés par les comptes à terme souscrits par le Groupe, essentiellement au niveau de la maison mère française. L'évolution à la baisse des taux depuis début 2025 explique la diminution (-158 K€) des produits de placements au cours de la période.

Le coût financier brut correspond aux intérêts payés sur les emprunts contractés fin mars 2023 (7,5 M€) par le Groupe. Il reste stable en 2025, en l'absence de nouvel emprunt contracté. La rémunération des différents comptes à terme souscrits par le Groupe permet de compenser partiellement le coût financier des emprunts obligataires et bancaires contractés début 2023.

Par ailleurs, l'application de la norme IFRS 16 "Contrats de location" implique de constater des intérêts financiers d'actualisation sur la dette locative comptabilisée. Ces intérêts sont de 96 K€ au 31 décembre 2025 (contre 79 K€ au 31 décembre 2024).

Les gains et pertes de change sont de deux natures distinctes : conversion de certains actifs / passifs en monnaies étrangères et résultat de change réalisé sur les transactions en monnaie étrangère (essentiellement US Dollar), enregistrées notamment par les sociétés françaises.

L'évolution du taux de change USD/€ sur la période a généré un impact net négatif de 662 K€ contre un gain net de 261 K€ au 31 décembre 2024. Les variations de change ont donc été beaucoup plus défavorables en 2025 qu'en 2024. Cependant, il faut noter qu'un montant de 478 K€ correspond à des pertes de change latentes, sans effet cash, suite à la conversion de certains actifs / passifs intra groupes en monnaie étrangère.

## Risque de change

Le groupe STREAMWIDE exerce ses activités en France et à l'international et peut donc être conduit à effectuer des transactions dans diverses devises étrangères.

Cependant, les flux les plus significatifs, à date, restent en euros (au niveau des coûts et des revenus), dans la mesure où la société mère et sa filiale française concentrent encore la majorité des transactions. Les autres devises utilisées au sein du Groupe (USD américain, CNY chinois, RON roumain, TND tunisien et SGD singapourien) résultent essentiellement de l'activité des filiales situées hors zone euro, et concernent pour la Chine, la Roumanie et la Tunisie exclusivement des transactions intra groupe. Par ailleurs, les éléments financiers relatifs à ces filiales restent peu significatifs au regard des montants constatés au niveau du Groupe dans son ensemble. Concernant le dollar américain, les flux entrants (facturation en dollars US de certains clients) sont depuis plusieurs exercices plus importants que les flux sortants (coûts de fonctionnement de la filiale américaine), ce qui génère une position nette dollars USD excédentaire au 31 décembre 2025. Cette position excédentaire devrait encore augmenter dans les prochains mois. Le Groupe a mis en place depuis fin 2025 des placements court-terme en devise USD.

Le Groupe n'a pas mis en place d'instruments dérivés de couverture de change. Dès lors que les flux nets deviendraient plus significatifs ou que l'impact de change pourrait être potentiellement négatif et important, des instruments de couverture simples du type change à terme pourraient être souscrits par le Groupe, pour se prémunir d'un risque de change impactant.

À date, les moyens mis en œuvre pour gérer le risque de change correspondent principalement à une surveillance régulière des cours de change, ainsi qu'à une analyse des risques par la direction financière et générale.

## Autres risques financiers

L'exposition aux autres risques financiers (crédit, placements, liquidité et taux) est présentée dans les notes respectives sur l'état de la situation financière (8.5 "Actifs courants", 8.6 "Trésorerie et équivalents de trésorerie", 8.8 "Passifs financiers courants et non courants" et 8.10 "Autres passifs courants et non courants").

Un "covenant" unique accompagne les nouveaux emprunts contractés en mars 2023. Le ratio d'endettement (dette financière nette consolidée à court, moyen et long terme et hors passifs locatifs / capitaux propres consolidés) doit rester inférieur ou égal à 1 (confer ci-dessous note 8.8 "Passifs financiers courants et non courants" et note 9.2 "Engagement hors bilan"). Ce ratio est respecté au 31 décembre 2025, tout comme lors des clôtures précédentes.

## 7.7 Charges d'impôts

La charge d'impôts est de 749 K€ au 31 décembre 2025, contre une charge de 1.302 K€ au 31 décembre 2024, et se décompose comme suit :

En K€	31-déc-25	31-déc-24	Variation
Impôts exigibles	67	172	-105
Impôts différés	682	1 130	-448
<b>Total Produit (-) / Charge d'impôts (+)</b>	<b>749</b>	<b>1 302</b>	<b>-553</b>

Les impôts exigibles proviennent essentiellement, au niveau statutaire, des sociétés roumaines et tunisiennes du Groupe. Les sociétés françaises STREAMWIDE SA (société mère) et STREAMWIDE France SAS (filiale détenue à 100%) ont opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. La société STREAMWIDE SA est la société tête du groupe fiscal. Le résultat du groupe fiscal français est négatif au 31 décembre 2025 (-0,2 M€) suite notamment aux déductions fiscales des crédits d'impôts. Le résultat fiscal de la filiale américaine bénéficie d'une déduction fiscale des différents investissements réalisés en 2025. Cela permet de neutraliser fiscalement les bons résultats commerciaux et financiers réalisés aux États-Unis en 2025.

Les variations et impacts liés aux impôts différés sont présentés dans la note 8.4 - Actifs et passifs d'impôts différés.

La charge d'impôts différés (682 K€) provient principalement de l'impôt différé passif généré par la capitalisation des frais de développement. (Confer note 8.10 - Autres passifs courants et non courants).

Le taux d'imposition différée retenu est de 25% au 31 décembre 2025, taux identique à celui du 31 décembre 2024.

La preuve d'impôt s'établit comme suit au 31 décembre 2025 :

En K€	31-déc-25	31-déc-24
Résultat opérationnel	7 794	5 733
Coût de l'endettement financier net	-161	-5
Autres produits et charges financiers	-624	278
Taux d'impôt théorique	25,00%	25,00%
<b>Impôt théorique</b>	<b>1 752</b>	<b>1 502</b>
Impôt courant	67	172
Impôt différé	682	1 130
<b>Impôt réel</b>	<b>749</b>	<b>1 302</b>
Taux d'impôt réel	10,69%	21,68%
Ecart sur taux	-14,31%	-3,32%
<b>Ecart sur impôt</b>	<b>-1 003</b>	<b>-200</b>
<b>Détail</b>		
Déficits imputés dans l'exercice	-651	-
Déficits créés dans l'exercice	36	118
Retenues à la source et autres crédits d'impôts	-16	-9
Différences permanentes et autres éléments	-372	-309
	<b>-1 003</b>	<b>-200</b>

Les principaux éléments à retraiter fiscalement sont les suivants :

- (i) Différences permanentes concernant la reprise des Crédits d'Impôt Recherche et Innovation en résultat, qui impacte positivement le résultat comptable et qui n'est pas fiscalisée.

De fait, elle crée une différence entre l'impôt théorique (déterminé sur les seuls résultats comptables) et l'impôt réel. En 2025, les reprises sont de 1.272 K€, générant ainsi un écart d'impôt de (318) K€ ;

- (ii) Le résultat fiscal 2025 de la filiale américaine tient compte d'une déduction à 100% des investissements techniques réalisés en 2025. Les (651) K€ de déficits imputés dans l'exercice correspondent à l'utilisation des déficits fiscaux de la filiale américaine, imputés sur le résultat fiscal 2025.

Depuis le 31 décembre 2020, la société mère STREAMWIDE SA ne dispose plus de report déficitaire propre (avant intégration fiscale). Au 31 décembre 2025, les reports déficitaires créés post intégration fiscale sont quant à eux de 3.169 K€, après prise en compte d'un résultat fiscal d'intégration négatif de -208 K€ au titre de l'exercice 2025. La filiale américaine, STREAMWIDE Inc. dispose quant à elle d'un report déficitaire de 2.651 KUSD (2.256 K€) au 31 décembre 2025, après imputation de 398 KUSD (339 K€) au titre de 2025. Les reports déficitaires restant ne sont pas activés et seront imputés sur les résultats fiscaux positifs des prochains exercices.

## 7.8 Résultat par action

Le calcul du résultat par action a été effectué sur la base du Résultat Net Part du Groupe de la période et :

- d'un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur la même période (résultat de base par action)
- d'un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur la même période, ajusté des effets de toutes actions ordinaires potentielles dilutives (résultat dilué par action).

Les calculs du nombre moyen pondéré d'actions et de nombre moyen dilué d'actions ordinaires sont les suivants :

Au 31 décembre 2024	Actions émises	Actions propres	Actions en circulation	Nombre pondéré d'actions
<b>Nombre pondéré d'actions ordinaires</b>				<b>2 690 651</b>
Effet dilutif du plan d'attribution de bsa				0
<b>Nombre moyen dilué d'actions ordinaires</b>				<b>2 690 651</b>
Au 31 décembre 2025	Actions émises	Actions propres	Actions en circulation	Nombre pondéré d'actions
31.12.2024	2 804 807	146 647	2 658 160	221 543
31.01.2025		-356	2 658 516	221 421
28.02.2025		1 470	2 657 046	221 351
31.03.2025		840	2 656 206	221 211
30.04.2025		1 670	2 654 536	221 080
31.05.2025		1 579	2 652 957	221 131
30.06.2025		-617	2 653 574	220 541
31.07.2025		7 088	2 646 486	221 847
30.08.2025		-15 682	2 662 168	222 671
30.09.2025		-9 887	2 672 055	224 176
31.10.2025		-18 055	2 690 110	225 303
30.11.2025		-13 527	2 703 637	225 305
31.12.2025		-20	2 703 657	0
<b>Nombre pondéré d'actions ordinaires</b>				<b>2 667 579</b>
Effet dilutif du plan d'attribution de bsa				0
<b>Nombre moyen dilué d'actions ordinaires</b>				<b>2 667 579</b>

Au 31 décembre 2025, le Groupe dispose de 101.150 actions auto détenues, dont 4.576 au titre de son contrat de liquidité et 96.574 dans le cadre de son programme de rachat d'actions.

Le capital social de la Société est de 280.480,70 € au 31 décembre 2025 et se compose de 2.804.807 actions d'une valeur nominale de 0,1 € chacune.

Les résultats de base et dilués par action sont les suivants aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024 :

<b>En K€</b>	<b>31-déc-25</b>	<b>31-déc-24</b>	<b>Variation</b>
Résultat Net Part du Groupe	6 260	4 703	1 557
Effet net d'impôt des actions dilutives			
<b>Résultat net Part du Groupe</b>	<b>6 260</b>	<b>4 703</b>	<b>1 557</b>
<i>Nombre moyen pondéré d'actions</i>	2 667 579	2 690 651	-23 072
Effet des actions ordinaires dilutives	-	-	-
<i>Nombre moyen dilué d'actions</i>	2 667 579	2 690 651	-23 072
<b>Résultat de base par action (en €)</b>	<b>2,35</b>	<b>1,75</b>	<b>0,60</b>
<b>Résultat dilué par action (en €)</b>	<b>2,35</b>	<b>1,75</b>	<b>0,60</b>

En 2025, un nouveau plan de BSAANE a été émis en avril 2025 et souscrit en juin 2025. Au 31 décembre 2025, les 59.360 BSAANE 2025 restant à exercer sont considérés hors marché (prix d'exercice de 68 €) et ne sont donc pas considérés comme des instruments dilutifs. Le nombre moyen dilué d'actions est donc identique au nombre moyen pondéré.

## 8. Notes sur l'état de la situation financière

### 8.1 Immobilisations incorporelles

En K€	31-déc-23	Acquisitions Dotations	Cessions Reprise	31-déc-24
Frais de développement	51 922	7 946		59 868
Concessions, brevets et licences	1 282	302	-146	1 438
Autres immobilisations incorporelles	7	11		18
<b>Valeurs brutes</b>	<b>53 211</b>	<b>8 259</b>	<b>-146</b>	<b>61 324</b>
Frais de développement	-36 456	-4 921		-41 377
Concessions, brevets et licences	-1 004	-176	146	-1 034
Autres immobilisations incorporelles	-5	-9		-14
<b>Amortissements</b>	<b>-37 465</b>	<b>-5 106</b>	<b>146</b>	<b>-42 425</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>15 746</b>	<b>3 153</b>	<b>0</b>	<b>18 899</b>

  

En K€	31-déc-24	Acquisitions Dotations	Cessions Reprise	31-déc-25
Frais de développement	59 868	10 627		70 495
Concessions, brevets et licences	1 438	309	-106	1 641
Autres immobilisations incorporelles	18	10		28
<b>Valeurs brutes</b>	<b>61 324</b>	<b>10 946</b>	<b>-106</b>	<b>72 164</b>
Frais de développement	-41 377	-5 917		-47 294
Concessions, brevets et licences	-1 034	-277	106	-1 205
Autres immobilisations incorporelles	-14	-17		-31
<b>Amortissements</b>	<b>-42 425</b>	<b>-6 211</b>	<b>106</b>	<b>-48 530</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>18 899</b>	<b>4 735</b>	<b>0</b>	<b>23 634</b>

Le Groupe utilise des moyens et des outils performants de gestion lui permettant d'isoler et de valoriser de façon fiable et constante ses différents projets de développement. Les frais de développement sont donc immobilisés, conformément à IAS 38 depuis l'exercice 2009. Les montants activés en 2025 sont de 10.627 K€ contre 7.946 K€ en 2024 et 6.405 K€ en 2023. L'augmentation des valeurs brutes capitalisées s'explique par l'augmentation des effectifs RD au sein du Groupe. La masse salariale ainsi activée est de 9.460 K€ en 2025 contre 7.147 K€ en 2024, représentant 249.909 heures dédiées au développement produits contre 210.718 heures en 2024. Le coût horaire moyen global de développement, constaté au sein du Groupe en 2025, a légèrement augmenté, impacté notamment par les augmentations salariales accordées en 2025. Enfin, le montant de sous-traitance capitalisée (développement externalisé de certaines fonctionnalités logicielles) a quant à lui augmenté en 2025 (873 K€ contre 506 K€ en 2024).

Les montants activés au titre des différentes périodes présentées sont les suivants :

<b>En K€</b>	<b>31-déc-24</b>	<b>31-déc-23</b>	<b>Variation</b>
Frais de développement activés	7 946	6 405	1 541
Amortissements de la période	-4 921	-4 613	-308
Frais de développement cumulés	59 868	51 922	7 946
Amortissements cumulés	-41 377	-36 456	-4 921
<b>Valeur nette</b>	<b>18 491</b>	<b>15 466</b>	<b>3 025</b>

  

<b>En K€</b>	<b>31-déc-25</b>	<b>31-déc-24</b>	<b>Variation</b>
Frais de développement activés	10 627	7 946	2 681
Amortissements de la période	-5 917	-4 921	-996
Frais de développement cumulés	70 495	59 868	10 627
Amortissements cumulés	-47 294	-41 377	-5 917
<b>Valeur nette</b>	<b>23 201</b>	<b>18 491</b>	<b>4 710</b>

Les frais de développement (valeur nette de 23.201 K€ fin 2025) se rattachent aux différents logiciels conçus et développés par le Groupe. Ils comprennent principalement le coût salarial des chercheurs et ingénieurs du Groupe dédiés à la conception, au développement et au déploiement des différents logiciels. Leurs amortissements sont linéaires et d'une durée de 5 ans. Ces amortissements augmentent en 2025 (5.917 K€ contre 4.921 K€ en 2024 et 4.613 K€ en 2023) suite à la seule évolution des valeurs brutes activées (augmentation importante entre 2021 et 2025) car les durée d'amortissement n'ont pas été modifiées en 2025 (confer note 7.4 – Dotations aux amortissements et provisions).

Les autres immobilisations incorporelles du Groupe se composent de licences et de logiciels informatiques acquis et restent peu significatives.

## 8.2 Immobilisations corporelles

En K€	31-déc-23	Acquisitions	Cessions	31-déc-24
Matériels Informatiques, installations générales, bureau	3 991	510	-43	4 458
Droits d'usage	4 874	918		5 792
<b>Valeurs brutes</b>	<b>8 865</b>	<b>1 428</b>	<b>-43</b>	<b>10 250</b>
Matériels Informatiques, installations générales, bureau	-2 905	-383	-47	-3 241
Droits d'usage	-2 561	-672		-3 233
<b>Amortissements</b>	<b>-5 466</b>	<b>-1 055</b>	<b>-47</b>	<b>-6 474</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>3 399</b>	<b>373</b>	<b>-90</b>	<b>3 776</b>

  

En K€	31-déc-24	Acquisitions	Cessions	31-déc-25
Matériels Informatiques, installations générales, bureau	4 458	3 122	-395	7 185
Droits d'usage	5 792	852	-305	6 339
<b>Valeurs brutes</b>	<b>10 250</b>	<b>3 974</b>	<b>-700</b>	<b>13 524</b>
Matériels Informatiques, installations générales, bureau	-3 241	-916	285	-3 872
Droits d'usage	-3 233	-844	260	-3 817
<b>Amortissements</b>	<b>-6 474</b>	<b>-1 760</b>	<b>545</b>	<b>-7 689</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>3 776</b>	<b>2 214</b>	<b>-155</b>	<b>5 835</b>

Les immobilisations corporelles se composent essentiellement d'installations générales, de matériels informatiques et de mobiliers de bureau. Les acquisitions effectuées en 2025 concernent essentiellement du matériel informatique (infrastructure et serveurs Groupe situés aux États-Unis, dans 3 nouveaux data centers). Ces investissements vont permettre de soutenir la croissance de l'activité et notamment le déploiement du projet SaaS avec AT&T, qui devrait intervenir au second trimestre 2026.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Groupe a appliqué IFRS 16 "Contrats de location". Dans ce cadre, des droits d'usage liés aux différents contrats de location simples (essentiellement les baux locatifs au sein des différentes sociétés du Groupe et les contrats de prestations télécom) ont été comptabilisés à hauteur de 6.339 K€ en valeur brute. Au 31 décembre 2025 un amortissement cumulé de 3.817 K€ est également constaté, soit une dotation complémentaire de 844 K€ au titre de 2025, contre 672 K€ en 2024.

### 8.3 Autres actifs financiers

En K€	31-déc-23	Acquisitions	Cessions	31-déc-24
Dépôts de garantie	359	23		382
Autres actifs financiers non courants	235	4	-12	227
<b>Valeurs brutes</b>	<b>594</b>	<b>27</b>	<b>-12</b>	<b>609</b>
Amortissements / provisions	-138			-138
<b>Valeurs nettes</b>	<b>456</b>	<b>27</b>	<b>-12</b>	<b>471</b>

En K€	31-déc-24	Acquisitions	Cessions	31-déc-25
Dépôts de garantie	382	93	-7	468
Autres actifs financiers non courants	227	23	-101	149
<b>Valeurs brutes</b>	<b>609</b>	<b>116</b>	<b>-108</b>	<b>617</b>
Amortissements / provisions	-138		1	-137
<b>Valeurs nettes</b>	<b>471</b>	<b>116</b>	<b>-109</b>	<b>480</b>

Les autres actifs financiers comprennent essentiellement :

- des dépôts de garantie et cautions donnés d'une part, dans le cadre des divers baux locatifs du Groupe pour les différents locaux qu'il occupe en France, Roumanie, Chine, États Unis et Tunisie et, d'autre part, dans le cadre de l'emprunt obligataire souscrit par le GIAC en juillet 2013 (participation de 126 K€ au Fonds de Garantie Mutualisé) ; ce dernier dépôt a fait l'objet d'une provision totale en 2022 car le GIAC étant en liquidation, il est très peu probable de récupérer ce fonds de garantie. Les variations de période correspondent essentiellement à l'ajustement de certains dépôts de garantie ;
- le solde des comptes courants liés au contrat de liquidité et aux autres rachats d'actions, mis en place depuis juillet 2009 (134 K€ au 31 décembre 2025 contre 207 K€ au 31 décembre 2024), suite aux mouvements nets de période.

## 8.4 Actifs et passifs d'impôts différés

(En K€)	Déficits fiscaux	Décalage temporaire	Frais de développement	Autres écritures de consolidation	Total
<b>Valeur nette au 31 décembre 2024</b>	<b>703</b>	<b>98</b>	<b>-4 623</b>	<b>-49</b>	<b>-3 871</b>
<i>Impôts différés actifs</i>					-
<i>Impôts différés passifs</i>					<b>-3 871</b>
Variations Actif	88	-3		8	
Variations Passif			-1 182		
Ecart sur taux					
<b>Valeur nette au 31 décembre 2025</b>	<b>791</b>	<b>95</b>	<b>-5 805</b>	<b>-41</b>	<b>-4 960</b>
<i>Impôts différés actifs</i>					-
<i>Impôts différés passifs</i>					<b>-4 960</b>

Le montant des actifs d'impôts sur déficits fiscaux (791 K€) se décompose comme suit au 31 décembre 2025 :

- sur déficits fiscaux français : 791 K€ (703 K€ au 31 décembre 2024)
- sur déficits fiscaux américains : 0 K€ (0 K€ au 31 décembre 2024)

La filiale américaine génère des résultats opérationnels et fiscaux positifs en 2025. Après imputation de 651 K€ de reports déficitaires en 2025, aucun impôt différé actif n'a été reconnu sur le solde des reports fin 2025 (2.256 K€). Cette position est justifiée par le décalage permanent qui existe aux US suite à la déduction fiscale à 100% des investissements réalisés en 2025. La position fiscale différée est donc neutre au 31 décembre 2025 et les reports déficitaires restants seront ainsi imputés sur les prochains exercices fiscaux positifs de la filiale américaine.

Concernant les sociétés françaises et compte tenu de l'intégration fiscale effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, les actifs et passifs d'impôts différés se décomposent de la manière suivante :

- dans le cadre de l'intégration fiscale, le Groupe dispose de 3.169 K€ de reports déficitaires au 31 décembre 2025 (après prise en compte d'un résultat fiscal négatif de -208 K€ au titre de l'exercice 2025), *représentant 791 K€ d'actifs d'impôts différés*. En 2020, les frais de développement nets sont devenus supérieurs aux reports déficitaires, qui ont donc été de fait entièrement activés au 31 décembre 2020. Cette position reste identique au 31 décembre 2025, compte tenu des perspectives de résultats fiscaux positifs que le Groupe anticipe dans les prochaines années.
- le montant net cumulé des frais de développement activés en consolidation et comptabilisés en charges dans les comptes sociaux s'établit à 23.201 K€ au 31 décembre 2025, générant un montant *d'impôts différés passifs de 5.805 K€* ;
- les *impôts différés actifs* issus des décalages temporaires s'élèvent à 95 K€ à la clôture de l'exercice, dont -3 K€ au titre de l'exercice 2025. Les autres retraitements divers de consolidation génèrent quant à eux *41 K€ d'impôts différés passifs* à la clôture de l'exercice 2025.

Au 31 décembre 2025, la position fiscale différée des sociétés françaises est donc un impôt différé passif net de 4.960 K€, car les passifs d'impôts différés générés par l'activation des frais de développement sont, depuis 2020, supérieurs aux actifs d'impôts différés issus des reports déficitaires restant à imputer au 31 décembre 2025. Les règles antérieurement appliquées par le Groupe, et les perspectives de résultats fiscaux positifs dans les prochaines années, justifient l'activation de ces reports déficitaires.

## 8.5 Actifs courants

En K€	31-déc-25	31-déc-24	Variation
Créances clients	7 395	12 578	-5 183
Autres débiteurs	1 657	1 571	86
Autres actifs fiscaux	2 767	2 015	752
Actifs financiers courants	5 000	-	5 000
<b>Total Net</b>	<b>16 819</b>	<b>16 164</b>	<b>655</b>

### Créances clients

Le détail des créances clients est le suivant au 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024 :

En K€	31-déc-24	Augmentation	Diminution	31-déc-25
Créances clients brutes	13 033		-5 212	7 821
dont Factures A Etablir	4 044		-817	3 227
Pertes de valeur	-455		29	-426
<b>Créances clients nettes</b>	<b>12 578</b>	<b>0</b>	<b>-5 183</b>	<b>7 395</b>

L'évolution du poste client provient essentiellement d'une très bonne gestion du BFR, avec des encaissements satisfaisants dans un contexte de forte croissance de l'activité (augmentation des revenus de +25% en 2025).

De par l'activité du Groupe et la différence qui peut exister entre les jalons de facturations et les périodes auxquelles sont reconnus et se rapportent les revenus, des actifs sur contrats de revenus significatifs (montant global de 3.227 K€ au 31 décembre 2025) peuvent être comptabilisés en clôture. Ce montant est constitué de factures identifiées et relatives à quelques clients seulement (13 principaux fin décembre 2025, dont 10 en France).

Le détail des échéances des créances clients présenté ci-dessous démontre qu'il n'existe pas de risque significatif d'éventuelles pertes de valeur sur ces créances, puisque 98 % des créances sont non échues ou avec des échéances inférieures à 3 mois. Par ailleurs, les encaissements constatés début 2025 (7.101 K€ sur la période janvier-mars 2025) confirment cette absence de risque significatif et le suivi efficace réalisé au sein du Groupe.

### Balance Agée au 31 décembre 2025

En K€	Total	Non échues	Echues < 3 mois	Echues 3-12 mois	Echues > 12 mois
Créances clients brutes	7 372	7 116	135	121	
dont FAE	3 227	3 227			
Créances douteuses brutes	449				449
Pertes de valeur	-426				-426
<b>Créances clients nettes</b>	<b>7 395</b>	<b>7 116</b>	<b>135</b>	<b>121</b>	<b>23</b>
		96%	2%	2%	0%

### Balance Agée au 31 décembre 2024

En K€	Total	Non échues	Echues < 3 mois	Echues 3-12 mois	Echues > 12 mois
Créances clients brutes	12 569	12 128	384	57	
<i>dont FAE</i>	4 044	4 044			
Créances douteuses brutes	464				464
Pertes de valeur	-455				-455
<b>Créances clients nettes</b>	<b>12 578</b>	<b>12 128</b>	<b>384</b>	<b>57</b>	<b>9</b>
		96%	3%	1%	0%

Au 31 décembre 2025 les créances non échues incluent des actifs sur contrats de revenus pour un montant global de 3.227 K€ dont près de 82% sont représentés par 32 factures identifiées envers 13 principaux clients seulement. Ces factures seront établies conformément aux échelons de facturation convenus contractuellement.

Pour rappel, fin 2024, le solde des créances clients non échues comprenait un montant de 4.044 K€ d'actifs sur contrats de revenus, là encore composé à près de 81% par 38 factures significatives envers 8 clients, dont une majorité a été établie et réglée en 2025.

Au 31 décembre 2025, les créances échues, dont l'échéance est supérieure à 12 mois (455 K€ HT), correspondent à des clients et des factures parfaitement identifiés. Ces créances sont toutes provisionnées à 100%.

Les autres créances échues ne présentent pas de risque significatif de défaillance. Les principaux montants constitutifs de ces créances ont été recouverts dans leur totalité à la date d'arrêt des comptes annuels 2025.

#### *Autres débiteurs*

Les "autres débiteurs" comprennent essentiellement des créances fiscales (comptes de TVA déductible pour 1.007 K€), des charges constatées d'avance pour 413 K€ et des avances faites à certains fournisseurs dans le cadre de projets futurs (25 K€).

#### *Actifs fiscaux*

Les actifs fiscaux se composent essentiellement des Crédits d'Impôt Recherche et Innovation non encore remboursés par l'État. Au 31 décembre 2025, la créance CIR/CII est principalement composée de celle au titre de 2025 pour un montant de 1.809 K€, dont le remboursement devrait intervenir au second semestre de l'exercice 2026. À noter également qu'un crédit d'impôts société de 390 K€ est constaté au 31 décembre 2025, provenant de la différence entre les acomptes d'IS versés et l'IS exigible déterminé au titre de l'exercice 2024.

#### *Actifs financiers courants*

En octobre 2025, le Groupe a souscrit un nouveau compte à terme de 5.000 K€ auprès de La Banque Postale. Ce placement à échéance 6 mois a été classé en "actifs financiers courants". Ce montant était auparavant classé en "trésorerie et équivalent de trésorerie" car les échéances et les conditions des placements étaient différentes.

#### *Risque de crédit*

Le risque de crédit du Groupe provient principalement des créances clients. Les montants présentés au bilan sont nets des pertes de valeur éventuelles.

De par l'activité du Groupe, les principaux clients sont connus, solvables et ne présentent pas de risque significatif de défaillance. Par ailleurs, des procédures mensuelles ont été établies afin de limiter le risque de non recouvrement et des relances systématiques sont établies à l'attention de clients parfaitement identifiés.

#### Décomposition du risque de crédit au 31 décembre 2025

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Prêts et créances	Dérivés
Créances clients	7 395	7 395		7 395	
Autres débiteurs	1 657	1 657		1 657	
Autres actifs fiscaux	2 767	2 767		2 767	
Actifs financiers courants	5 000	5 000	5 000		
Equivalent de trésorerie	7 202	7 202	7 202		
Trésorerie	8 509	8 509	8 509		
<b>Total créances nettes</b>	<b>32 530</b>	<b>32 530</b>	<b>20 711</b>	<b>11 819</b>	<b>-</b>

#### Décomposition du risque de crédit au 31 décembre 2024

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Prêts et créances	Dérivés
Créances clients	12 578	12 578		12 578	
Autres débiteurs	1 567	1 567		1 567	
Autres actifs fiscaux	2 019	2 019		2 019	
Equivalent de trésorerie	9 500	9 500	9 500		
Trésorerie	5 458	5 458	5 458		
<b>Total créances nettes</b>	<b>31 122</b>	<b>31 122</b>	<b>14 958</b>	<b>16 164</b>	<b>-</b>

Au cours de l'exercice 2025, les 3 clients les plus contributeurs aux revenus du Groupe ont généré un chiffre d'affaires cumulé de 15.709 K€, soit près de 60% du chiffre d'affaires annuel du Groupe en 2025. En 2024, 53% du chiffre d'affaires annuel avait été généré par les 3 clients les plus contributeurs.

## 8.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En K€	31-déc-25	31-déc-24	Variation
Placements à terme	7 202	9 500	-2 298
Comptes courants bancaires	8 509	5 458	3 051
<b>Total</b>	<b>15 711</b>	<b>14 958</b>	<b>753</b>

Au 31 décembre 2025, les placements à terme sont de 7.202 K€ et se composent de différents comptes à terme auprès des différents partenaires bancaires du Groupe :

- 3.702.000 € auprès de HSBC, dont 2 CAT de 1.000.000 USD ;
- 3.500.000 € auprès de LCL ;

À noter qu'un montant de 2.000 KTND (580 K€) est arrivé à échéance au 31 décembre 2025 et qu'il est donc présent sous la rubrique "comptes courants bancaires". Un nouveau compte à terme auprès de l'UIB tunisienne a été mis en place le 2 janvier 2026 pour un montant de 2.500 KTND (725 K€).

Ces comptes à terme bénéficient tous d'une garantie de rendement et l'exposition du Groupe est très faible car ces placements sont totalement liquides.

Les comptes courants bancaires correspondent aux comptes de disponibilités du Groupe au 31 décembre 2025.

Le niveau de trésorerie brute du Groupe (avant prise en compte des dettes financières) atteint 15.711 K€ au 31 décembre 2025, en augmentation de 753 K€ par rapport à la clôture annuelle 2024.

Cette variation s'explique par :

- (i) *des flux nets opérationnels positifs* de 19.321 K€, suite notamment au résultat de période mais également à une amélioration marquée du BFR (variation de -5.703 K€). La capacité d'autofinancement du Groupe, avant coût du financement et impôts, progresse et reste largement positive en 2025 (13.810 K€), tout comme en 2024 (11.022 K€).
- (ii) *des flux nets d'investissements négatifs à hauteur de -17.295 K€*, suite notamment aux investissements récurrents effectués en recherche et développement (10.627 K€ en 2025 contre 7.946 K€ en 2024). À noter que le remboursement du Crédit d'Impôt Recherche 2024 (1.782 K€) intervenu en 2025 vient toujours compenser, en partie, les investissements réalisés en 2025. Enfin, le CAT de 5.000 K€ souscrit en octobre 2025 et classé en "actifs financiers courants" augmente d'autant les flux d'investissements 2025.
- (iii) *des flux nets de financement négatifs à hauteur de -1.089 K€*, suite principalement (i) aux remboursements annuels des dettes financières de -1.315 K€ en 2025, et (ii) à la variation des dettes locatives et aux opérations nettes de rachats/souscriptions d'actions auto détenues, quasi équilibrées sur la période.

#### Risque sur actions et autres placements

La politique du Groupe est de rémunérer ses excédents de trésorerie avec une prise minimale de risque. Au 31 décembre 2025, un actif financier courant et des comptes à terme à rendement garanti sont ainsi investis à hauteur de 12.202 K€.

## 8.7 Capitaux propres

En K€	31-déc-25	31-déc-24	Variation
Capital social	280	280	0
Prime d'émission	4 231	4 163	68
Réserve légale	30	30	0
Résultats non distribués	30 765	23 839	6 926
Titres auto détenus	-3 320	-3 482	162
<b>Total</b>	<b>31 986</b>	<b>24 830</b>	<b>7 156</b>

Le capital social de la société mère STREAMWIDE SA se compose de 2.804.807 actions d'une valeur nominale de 0,10 € chacune au 31 décembre 2025, sans modification depuis l'exercice précédent.

La prime d'émission (4.231 K€) correspond à l'excédent du prix d'émission sur la valeur nominale des actions attribuées aux bénéficiaires (i) lors de l'introduction en bourse du Groupe en novembre 2007 (5.285 K€), (ii) lors de l'augmentation de capital réservée en octobre 2013 (2.634 K€), (iii) lors des opérations relatives aux souscriptions, en 2015, et exercices, en 2021, des 2.325.000 BSA et à l'émission de 135.799 actions nouvelles (1.901 K€), (iv) lors de l'émission et de la souscription de 100.850 BSAANE 2022 au prix de 0,75 € en novembre 2022 (50 K€, après le rachat et l'annulation de 34.035 BSAANE 2022 intervenus en octobre 2025), (v) lors de l'annulation de 248.491 actions en juin 2023 (-5.731 K€) et (vi) lors de l'émission et de la souscription de 59.360 BSAANE 2025 au prix de 1,57 € en juin 2025 (93 K€).

Les réserves consolidées correspondent aux résultats consolidés cumulés après prise en compte des dividendes distribués antérieurement. En ajoutant la réserve légale (30 K€) aux résultats non distribués (30.765 K€), le montant obtenu (30.795 K€) correspond bien aux montants indiqués dans le tableau de variation des capitaux propres, sous les rubriques "réserves et résultats consolidés" (30.817 K€), "gains et pertes directement en capitaux propres" (- 247 K€) et "autres variations" (224 K€).

Le montant en "titres auto détenus" correspond à la valorisation au cours de transaction des actions de la Société détenues dans le cadre de son contrat de liquidité et de son programme de rachat d'actions.

#### Titres autodétenus

	31-déc-24	Acquisitions	Cessions	31-déc-25
<b>En nombre d'actions</b>	<b>146 647</b>	32 886	-78 383	<b>101 150</b>
<b>En montants (€uro)</b>	<b>3 482 361</b>	1 616 676	-1 778 942	<b>3 320 095</b>

Les flux présentés en acquisitions / cessions de période incluent l'ensemble des opérations intervenues dans le cadre du programme de rachat au cours de l'année 2025, incluant le contrat de liquidité.

Hors contrat de liquidité, la Société a acquis 15.851 actions et cédés 60.565 en 2025, notamment dans le cadre du débouclage du plan BSAANE 2022 (60.565 exercices et 34.035 rachats/annulations). Les exercices de BSAANE ont ainsi généré 1.474 K€ de plus-value (prix d'exercice de 42 € et prix de revient des actions livrées de 17,65 €), qui est inscrite en réserves consolidées.

Au cours de l'exercice 2025, le nombre d'actions acquises dans le cadre du contrat de liquidité s'est élevé à 17.035 (au cours moyen de 49,2 €) et le nombre d'actions cédées à 17.818 (au cours moyen de 43,5 € pour un prix de revient moyen de 22,7 €). La plus-value ainsi réalisée (157 K€), est également inscrite en réserves consolidées.

Au 31 décembre 2025, le contrat de liquidité, opéré par la société Louis Capital Market depuis novembre 2013, est investi à hauteur de 4.576 actions de la Société contre 5.359 actions au 31 décembre 2024, et présente un solde de liquidité de 126 K€ (confer note 8.3 - Autres actifs financiers) contre 145 K€ au 31 décembre 2024. À noter également que la Société dispose au 31 décembre 2025 de 96.574 titres acquis dans le cadre de son programme de rachat d'actions. L'ensemble de ces actions ayant été acquis à un cours moyen inférieur au cours de clôture constaté au 31 décembre 2025 (72,8 €), aucune perte de valeur n'est à constater et le solde net des actions auto détenues inscrit en capitaux propres est de 3.320 K€ au 31 décembre 2025.

## 8.8 Passifs financiers courants et non courants

<b>Passifs financiers non courants (en K€)</b>	<b>31-déc-25</b>	<b>31-déc-24</b>	<b>Variations</b>
Emprunts bancaires et obligataires	5 659	6 713	-1 054
<b>Total</b>	<b>5 659</b>	<b>6 713</b>	<b>-1 054</b>
<b>Passifs financiers courants (en K€)</b>	<b>31-déc-25</b>	<b>31-déc-24</b>	<b>Variations</b>
Emprunts bancaires et obligataires	1 123	1 384	-261
<b>Total</b>	<b>1 123</b>	<b>1 384</b>	<b>-261</b>

En mars 2023, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 5.000 K€ entièrement souscrit par France Économie Réelle, représenté par sa société de gestion Delta Alternative Management. Cet emprunt, remboursable in fine à échéance 5 ans, porte un taux de 5,5% annuel. En parallèle, un emprunt bancaire amortissable en 5 ans d'un montant de 2.500 K€ a été souscrit auprès de La Banque Postale et porte un taux, hors garantie, de 3,8% annuel.

Pour rappel, en avril 2022, le Groupe a obtenu un emprunt bancaire auprès du Crédit Lyonnais pour un montant de 500 K€ afin de financer les travaux réalisés dans les locaux parisiens du Groupe. Cet emprunt a une durée de 5 ans et un taux de 0,8%.

Enfin, en 2020, le Groupe a bénéficié d'un Prêt Garanti par l'État (PGE) d'un montant global de 2.522 K€. Le Groupe a opté pour un amortissement sur 5 ans, avec une année de différé de remboursement. Les remboursements sont trimestriels et prendront fin en juillet et août 2026.

La dette financière globale (montant nominal de 10.522 K€ et montant net au 31 décembre 2025 de 6.782 K€) a donc été classée en passifs financiers non courants (échéances > 1 an) à hauteur de 5.659 K€ et en passifs financiers courants (échéances < 1 an) à hauteur de 1.123 K€.

La dette financière obligataire est assortie d'un ratio financier (covenant), calculé en fonction des données consolidées annuelles du Groupe et qui se résument comme suit (confer note 9.2 - Engagements hors bilan) :

- Dette financière nette consolidée (hors dettes locatives) < capitaux propres consolidés

Au 31 décembre 2025, le ratio est respecté, la dette financière nette consolidée à court, moyen et long terme étant négative à hauteur de (8,9) M€ et les capitaux propres consolidés positifs à hauteur de 32 M€.

### *Risque de taux*

La dette obligataire supporte un taux fixe de 5,5% annuel.

Les dettes bancaires supportent des taux fixes de 0,8% et 3,8% annuels.

Les PGE supportent un taux fixe de 0,29% annuel, assorti d'une garantie allant de 0,25% la première année à 1% les 3 dernières années de remboursement.

Le Groupe n'est donc pas exposé au risque de taux dans la mesure où ses dettes financières supportent toutes un taux fixe.

## 8.9 Provisions

<b>Provisions Non Courantes (en K€)</b>	<b>31-déc-25</b>	<b>31-déc-24</b>	<b>Variations</b>
Avantages du personnel	376	390	-14
<b>Total Provisions</b>	<b>376</b>	<b>390</b>	<b>-14</b>
<b>Provisions Courantes (en K€)</b>	<b>31-déc-25</b>	<b>31-déc-24</b>	<b>Variations</b>
Litiges	10	-	10
<b>Total Provisions</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>10</b>

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 11 novembre 2021, le Groupe a décidé d'adopter, à compter de 2022, la nouvelle méthode de répartition des droits à indemnité de départ en retraite de ses salariés, en étalant l'engagement sur la période précédant l'âge de départ en retraite et générant les droits à cette indemnité de départ en retraite. Auparavant, le Groupe étalait l'engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi de ses salariés.

La variation des provisions constatée au cours des périodes présentées se détaillent comme suit, par nature de provisions :

<b>En K€</b>	<b>PIDR</b>	<b>Litiges</b>
<b>Au 31 décembre 2024</b>	<b>390</b>	<b>0</b>
Dotations	13	
Utilisations		
Reprises sans objet	-27	
<b>Au 31 décembre 2025</b>	<b>376</b>	<b>0</b>

Les échéances et les montants provisionnés sont appréhendés en fonction du degré d'avancement des procédures et des risques estimés.

Les avantages du personnel concernent exclusivement les indemnités de fin de carrière à verser lors de l'éventuel départ à la retraite des salariés.

### *Avantages du personnel*

Les principaux régimes post emploi concernent les indemnités de fin de carrière versées lors du départ à la retraite du salarié.

Les droits au titre de ce régime sont définis par la Convention Collective Nationale des Bureaux d'Études Techniques, Cabinets d'Ingénieurs-Conseils, Sociétés de Conseil (Syntec). Les principales hypothèses actuarielles retenues par le Groupe pour évaluer la valeur totale des engagements sont les suivantes :

	<b>31-déc-25</b>	<b>31-déc-24</b>
Taux d'actualisation	3,79%	3,44%
Taux de turn over moyen	8,80%	8,80%
Taux de revalorisation des salaires	3,00%	3,00%

À noter qu'au 31 décembre 2025, comme pour les périodes antérieures, les taux de turn over moyens utilisés restent très faibles (10,9% et 6,3% pour respectivement des âges de 30 et 40 ans, correspondant à la majorité des tranches d'âge moyen de l'effectif actuel du Groupe) mais correspondent cependant aux hypothèses hautes à retenir dans le calcul actuariel de l'engagement.

Les autres hypothèses retenues concernent le type de départ en retraite (à l'initiative du salarié), l'âge de départ à la retraite (67 ans), le taux de charges sociales patronales (45%) et la table de mortalité (INSEE 2024).

La variation de la provision pour indemnités de fin de carrière à verser est la suivante en 2025 :

En K€	PIDR
<b>Au 31 décembre 2024</b>	<b>390</b>
Coûts des services rendus	36
Coût de l'actualisation	14
Gains et pertes actuariels	-64
<b>Au 31 décembre 2025</b>	<b>376</b>

La variation nette de l'engagement au cours de l'exercice 2025 s'élève donc à (14) K€. Cet impact est comptabilisé dans le résultat opérationnel du Groupe, au sein des charges de personnel.

Le coût de l'actualisation est conservé en résultat opérationnel (et n'est donc pas isolé dans les charges / produits financiers) car il est considéré comme non significatif. Les gains et pertes actuariels sont également comptabilisés directement en résultat.

#### *Autres avantages du personnel*

Aucun autre avantage du personnel n'existe au sein du Groupe au 31 décembre 2025.

### 8.10 Autres passifs courants et non courants

en K€	31-déc-25	31-déc-24	Variations
Passifs locatifs non courants	2 141	2 236	-95
Passifs locatifs courants	591	508	83
Produits fiscaux différés non courants	2 843	2 229	614
Produits fiscaux différés courants	1 422	1 114	308
Passifs d'impôts différés	4 960	3 871	1 089
Fournisseurs et autres créditeurs	683	652	31
Dettes sociales	2 270	1 714	556
Dettes fiscales	2 325	2 147	178
Produits constatés d'avance	6 088	6 478	-390
<b>Total autres passifs</b>	<b>23 323</b>	<b>20 949</b>	<b>2 374</b>

La juste valeur des dettes fournisseurs et autres créditeurs est équivalente à leur valeur comptable compte tenu des échéances à court terme de ces dettes.

Par ailleurs, la valeur des montants versés et encaissés en contrepartie des produits différés et constatés d'avance correspond aux valeurs des passifs constatés.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'application de IFRS 16 "Contrats de location" implique de reconnaître un passif locatif en contrepartie du droit d'usage activé. Au 31 décembre 2025, ce passif locatif est classé en dette non courante (échéance supérieure à 12 mois) et courante (échéance inférieure à 12 mois). Les montants sont respectivement de 2.141 K€ et 591 K€, pour un passif locatif total de 2.732 K€. Cette dette locative correspond principalement aux droits d'usage des différents locaux du Groupe ainsi qu'aux droits d'usage des 3 nouveaux data centers aux États-Unis (engagements pour 3 ans).

Les produits fiscaux différés correspondent aux Crédits d'Impôt Recherche et Innovation considérés par le Groupe comme des produits différés et repris en résultat au même rythme que les amortissements des frais de développement activés.

La règle d'amortissement retenue par le Groupe depuis 2017 est un amortissement linéaire sur 5 ans des différents logiciels, dès leur mise en service. Les produits différés fiscaux courants correspondent donc à 1/3 du montant global des Crédits d'Impôt Recherche et Innovation (avec une reprise en résultat à horizon des 12 prochains mois), et les non courants à 2/3 (avec une reprise en résultat à horizon des 12/36 prochains mois).

Au 31 décembre 2024, le solde de 3.343 K€ se détaillait comme suit :

- au titre de l'exercice 2022 :	610 K€	(dont 36 K€ de CII)
- au titre de l'exercice 2023 :	1.227 K€	(dont 53 K€ de CII)
- au titre de l'exercice 2024 :	1.506 K€	(dont 86 K€ de CII)

Suite aux amortissements constatés en 2025, une reprise de CIR/CII à hauteur de 1.272 K€ a été enregistrée (confer note 7.5 - Autres produits d'exploitation et autres charges opérationnelles). Cette reprise vient donc solder le CIR/CII au titre de 2022 et diminue le solde au titre de 2023 de 662 K€.

Le montant global et cumulé des Crédits d'Impôt Recherche et Innovation différés au 31 décembre 2025 est donc de 4.265 K€ et correspond donc aux Crédits d'Impôt Recherche et Innovation suivants :

- au titre de l'exercice 2023 :	565 K€	(dont 53 K€ de CII)
- au titre de l'exercice 2024 :	1.506 K€	(dont 66 K€ de CII)
- au titre de l'exercice 2025 :	2.194 K€	(dont 49 K€ de CII)

Les passifs d'impôts différés, considérés comme non courants, sont de 4.960 K€ au 31 décembre 2025 contre 3.871 K€ au 31 décembre 2024. Ils proviennent principalement du retraitement lié à l'activation des frais de développement. L'impact net cumulé de ce retraitement est, depuis 2020, supérieur aux reports fiscaux déficitaires encore disponibles (23,2 M€ contre 3,2 M€ de reports fiscaux déficitaires fin 2025, soit un montant net de 20 M€), ce qui implique donc une position nette passive d'impôts différés pour les sociétés françaises du Groupe (20 M€ \* 25% soit 5 M€), représentant une seule et même entité fiscale dans le cadre de l'intégration fiscale.

Les fournisseurs et autres créditeurs restent quasi stables au 31 décembre 2025 par rapport à l'exercice précédent, suite au cours normal de l'activité, et sans appeler de commentaire particulier.

Les dettes sociales concernent principalement les cotisations envers les différents organismes sociaux, dues au titre du quatrième trimestre 2025, et ont été réglées en janvier 2026. Leur évolution est cohérente avec celle des effectifs du Groupe sur la période concernée.

Les dettes fiscales se composent essentiellement des comptes de TVA collectée. Par ailleurs, la composition, à la clôture 2025, des créances clients (notamment des actifs sur contrats de revenus), explique leur diminution (- 367 K€).

Les produits constatés d'avance (passifs sur contrats de revenus) proviennent essentiellement du cycle opérationnel du Groupe. Les décalages existants entre les jalons de facturation de certains contrats et les prestations sous-jacentes, ainsi qu'entre les commandes et les facturations de certaines maintenances annuelles, impliquent des écritures de régularisation en clôture de période et/ou d'exercice. L'évolution constatée au 31 décembre 2025 provient essentiellement (i) de factures établies envers un client significatif et identique depuis fin 2018, (ii) de maintenances 2026 déjà facturées fin 2025 et (iii) d'une facture importante envers un client américain, réglée en mars 2026 et couvrant des services futurs.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'analyse comme le risque que le Groupe encourt s'il n'est pas en mesure d'honorer ses dettes à leur date d'échéance. Afin de gérer ce risque de trésorerie, le Groupe a mis en place des suivis hebdomadaires et mensuels de sa trésorerie et une gestion prévisionnelle de ses besoins de financement, afin de contrôler son entière capacité à honorer ses passifs exigibles.

L'exposition maximale au risque de liquidité aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024 est la suivante :

#### Décomposition du risque de liquidité au 31 décembre 2025

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Dettes au coût amorti	Dérivés
Dettes financières CT/LT	6 782	6 782		6 782	
Dettes locatives	2 732	2 732		2 732	
Fournisseurs et autres créiteurs	683	683		683	
Dettes fiscales et sociales	4 595	4 595		4 595	
Produits différés CT/MT	15 313	15 313		15 313	
<b>Total</b>	<b>30 105</b>	<b>30 105</b>	<b>-</b>	<b>30 105</b>	<b>-</b>

#### Décomposition du risque de liquidité au 31 décembre 2024

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Dettes au coût amorti	Dérivés
Dettes financières CT/LT	8 098	8 098		8 098	
Dettes locatives	2 744	2 744		2 744	
Fournisseurs et autres créiteurs	652	652		652	
Dettes fiscales et sociales	3 861	3 861		3 861	
Produits différés CT/MT	13 692	13 692		13 692	
<b>Total</b>	<b>29 047</b>	<b>29 047</b>	<b>-</b>	<b>29 047</b>	<b>-</b>

À noter que seules les dettes financières, les dettes locatives, les dettes d'exploitation (fournisseurs et autres créiteurs) et les dettes fiscales et sociales donnent lieu à des décaissements de trésorerie réels et certains.

Les produits différés CT/MT (part des Crédits d'Impôt Recherche et Innovation différée en résultat en parallèle de l'amortissement constaté sur les frais de développement et passifs sur contrats de revenus) ne peuvent raisonnablement donner lieu à de quelconques décaissements.

Concernant les dettes financières (confer note 8.8 – Passifs financiers courants et non courants), les décaissements annuels (principal et intérêts) relatifs aux différents remboursements seront les suivants en 2026 :

- emprunts obligataires et bancaires : 927 K€
- emprunts PGE : 643 K€

Au 31 décembre 2025, le Groupe dispose d'une situation de trésorerie solide (trésorerie brute de 20,7 M€, incluant les actifs financiers courants, et trésorerie nette positive de 13,9 M€, hors passifs locatifs mais incluant les dettes financières non courantes) lui permettant de couvrir le cycle de financement de l'activité.

## 9. Autres informations

### 9.1 Informations sectorielles

Le Groupe, spécialisé dans l'édition de logiciels, n'opère ses activités que dans un seul secteur : il conçoit, développe, commercialise et assure la maintenance d'un ensemble de logiciels de services à valeur ajoutées (à destination des opérateurs de télécommunications fixes et mobiles du monde entier) et de logiciels de communications et d'activité critiques à destination des administrations et des entreprises (**team on the run** et **team on mission**). Les règles et la nature des revenus étant identiques quelques soient les logiciels concernés, le Groupe continue donc à ne présenter qu'un seul secteur d'activité. La seule évolution au 31 décembre 2025 a été de présenter de façon isolée une ligne de revenus "SaaS Récurrent" car ces derniers, encore peu significatifs, pourrait être amenés à se développer fortement. En fonction de l'évolution réelle constatée dans les prochains mois, et si les reportings internes étaient amenés à évoluer pour différencier par exemple les modes de distribution ("on premise" ou "SaaS"), les informations sectorielles du Groupe devront alors, elles aussi, être modifiées et complétées.

En 2025, le Groupe ne distingue pas, dans son reporting financier et dans son mode d'organisation interne, de secteurs d'activité. Les prestations de services et la maintenance ne pouvant être séparés et analysés en dehors de la vente de logiciels, elles font partie intégrante du secteur unique dans lequel le Groupe intervient et réalise ses ventes.

Le Groupe distingue cependant plusieurs zones géographiques, eu égard à son organisation interne (notamment au niveau du service commercial) et à son analyse des différents marchés locaux qu'il adresse. Outre une distinction France / Export que le Groupe utilise dans sa communication relative au chiffre d'affaires, différentes zones géographiques, plus fines et plus précises, peuvent être retenues au niveau du chiffre d'affaires. Les données relatives aux exercices 2024 et 2023 sont présentées ci-dessous.

(en K€)	31-déc-25	31-déc-24	Variations
CA France	15 943	14 585	1 358
CA Export	10 349	6 419	3 930
dont Europe	2 286	3 454	-1 168
dont Amériques	7 327	1 797	5 530
dont Afrique	168	261	-93
dont Moyen Orient	138	594	-456
dont Asie - Pacifique	430	313	117
<b>TOTAL CA</b>	<b>26 292</b>	<b>21 004</b>	<b>5 288</b>

La répartition géographique des revenus est de 61/39 (France / Export) au titre de l'exercice 2025. Les revenus "France" continue à être majoritaires, suite notamment aux revenus générés par le partenariat technologique avec Airbus Public Safety and Security (ex SLC) et par le projet STORM. La part Export augmente suite notamment à la performance commerciale de la filiale US du Groupe, qui a multiplié ses revenus par 4 en 2025, notamment grâce au démarrage du projet SaaS avec AT&T.

Les succès commerciaux enregistrés par les nouvelles solutions de communication et d'activités critiques **team on the run** et **team on mission** le sont d'abord au niveau du marché national du Groupe, mais cela devrait évoluer dans les prochains mois car un des objectifs du Groupe en 2026 reste de développer l'international de façon importante et pérenne.

Le chiffre d'affaires "France" augmente de 1.358 K€ suite à (i) la hausse conjoncturelle des revenus issus du partenariat technologique engagé fin 2018 avec Airbus PSS (ex SLC) et à une commande spécifique pour un projet dédié au Moyen Orient et (ii) aux nouveaux nombreux projets déployés tout au long de l'année 2025 avec des clients nouveaux et/ou déjà existants.

Le chiffre d'affaires "Export" augmente quant à lui de 3.930 K€ sur la période :

- (i) Augmentation des revenus "Amérique" (+5.530 K€) : cette augmentation est due à (i) de nouveaux projets plateformes et legacy et (ii) au démarrage du projet SaaS d'envergure avec AT&T-FirstNet ;
- (ii) Diminution des revenus "Europe" (-1.168 K€) : l'évolution s'explique essentiellement par un projet d'évolution d'une plateforme "legacy" d'un client historique du Groupe en 2024, par nature non récurrent en 2025 ;
- (iii) Diminution des revenus "Moyen-Orient" (-456 K€) suite principalement à un projet "plateforme" déployé en 2024 avec un nouveau client, non récurrent en 2025 où seuls les flux de maintenance sont enregistrés.

Concernant les actifs, passifs, amortissements, investissements et résultats opérationnels par secteurs géographiques, ces derniers ne sont pas présentés dans la présente note car cette information n'est pas pertinente pour la compréhension de l'activité du Groupe.

Depuis 2019, Le Groupe distingue également les revenus issus de son activité historique "legacy" et ceux issus de son activité "plateformes", relative aux nouvelles solutions de communications et d'activités critiques **team on mission** et **team on the run**. Ils se détaillent comme suit :

(en K€)	31-déc-25	31-déc-24	Variations
CA Plateformes	19 949	14 658	5 291
CA Legacy	6 343	6 346	-3
<b>TOTAL CA</b>	<b>26 292</b>	<b>21 004</b>	<b>5 288</b>

Depuis 2019, la croissance des revenus du Groupe provient très majoritairement des nouvelles solutions de communications critiques et sécurisées, développées par le Groupe depuis quelques années, et c'est encore le cas en 2025. En parallèle, l'activité "legacy" reste active, en fonction des opportunités et des calendriers retenus par les opérateurs de télécommunications pour faire évoluer leurs solutions VAS. La progression des revenus du Groupe depuis 2019 valide la stratégie du Groupe et son repositionnement vers des marchés porteurs et à fort potentiel.

## 9.2 Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2025, le Groupe n'a reçu aucun engagement hors bilan.

L'emprunt bancaire LCL a été consenti en considération de la détention par BE2TEL (P. Béglin) et OKHEMA (L. Gaichies), ensemble ou séparément, directement ou indirectement, d'une fraction du capital de la Société lui conférant la majorité des droits de vote dans les assemblées générale de la Société. Dans le cas où cette condition ne serait pas maintenue, LCL serait en droit d'exiger le remboursement immédiat de l'emprunt. Au 31 décembre 2025, la condition de détention des droits de vote est respectée, les sociétés BE2TEL et OKHEMA détenant ensemble près de 79 % des droits de vote.

Dans le cadre des emprunts contractés en mars 2023 (5.000 K€ obligataires et 2.500 K€ bancaires), la Société a nanti les actions de sa filiale française STREAMWIDE France SAS (3.050.018 actions), qu'elle détient à 100%, proportionnellement aux montants empruntés.

Par ailleurs, ces emprunts sont également assortis d'un ratio financier à respecter (covenant), calculé sur les données consolidées annuelles du Groupe :

- Dette financière nette consolidée (hors passifs locatifs) < capitaux propres consolidés

Au 31 décembre 2025, le ratio est respecté, la dette financière nette consolidée à court, moyen et long terme étant négative à hauteur de (13,9) M€ et les capitaux propres consolidés positifs à hauteur de 32 M€.

Enfin, des cautions bancaires ont été émises en faveur d'un client étranger du Groupe (zone Afrique), dans le cadre de garantie de bonne fin et de paiement. Ces garanties sont limitées dans leur montant et leur durée de validité. Au 31 décembre 2025, le montant global d'engagement est de 26,8 K€. Ces garanties devraient être levées au cours du premier semestre 2026.

## 9.3 Transactions entre parties liées

Les relations entre la société mère STREAMWIDE SA et ses différentes filiales sont des relations classiques entre une société mère et des filiales opérationnelles. Aussi, certains services communs au Groupe (notamment travaux de recherche et développement) et effectués par les filiales sont refacturés à la société mère qui centralise l'ensemble des coûts de développement des différents projets, en lien avec la propriété intellectuelle qu'elle crée et détient.

En contrepartie, la société mère refacture différents services aux filiales, (management fees et sous locations immobilières à la société STREAMWIDE France), et des royalties aux filiales à visée commerciale (STREAMWIDE France et STREAMWIDE Inc.). Ces refacturations sont effectuées aux conditions de marché et sont éliminées en consolidation.

Aucune autre relation ou opération significative avec des parties liées au Groupe n'a été recensée au cours des périodes concernées.

La rémunération des dirigeants, exclusivement mandataires sociaux, est indiquée dans la note ci-dessous.

#### **9.4 Rémunération des dirigeants**

La rémunération brute (rémunération fixe et prime variable sur objectifs) versée aux dirigeants mandataires sociaux, s'élève à 437.038 € bruts au titre de l'exercice 2025. Cette rémunération a été versée à hauteur de 297.694 € bruts par STREAMWIDE SA et à hauteur de 139.344 € bruts par la filiale américaine STREAMWIDE INC.

Pour rappel, au titre de l'exercice 2024, la rémunération brute des dirigeants mandataires sociaux s'élevait à 433.925 € bruts (rémunération totale incluant les versements de STREAMWIDE SA pour 286.375 € bruts, et de STREAMWIDE INC. pour 147.550 € bruts).

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des mandataires sociaux.

#### **9.5 Honoraires du commissaire aux comptes**

Les honoraires du commissaire aux comptes s'établissent à 106.000€ HT (contre 96.500 € HT en 2024) au titre de la certification des comptes statutaires (31.000 € HT) et consolidés 2025 (75.000 € HT) et des autres vérifications requises par les textes légaux et réglementaires.

#### **9.6 Événements importants survenus depuis la date de clôture**

Aucun évènement post clôture significatif n'a été identifié entre la date de clôture et la date d'examen des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025.

Outre les incertitudes sur l'évolution de l'économie mondiale du fait des opérations militaires en Ukraine, et du conflit en Iran débuté le 28 février 2026, il n'existe pas à la connaissance de la Société, d'éléments ou évènements susceptibles d'avoir un impact significatif sur sa situation financière, son patrimoine, son résultat et ses activités, autres que ceux déjà pris en compte pour l'arrêté de ses comptes au 31 décembre 2025.

## STREAMWIDE SA – Comptes statutaires annuels au 31 décembre 2025

### BILAN ACTIF

ACTIF	31.12.2025			31.12.2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
<b>Immobilisations incorporelles :</b>				
Frais de développement	19 762 855	2 172 365	17 590 490	8 145 551
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles :</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 672 449	948 387	724 061	849 120
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (1) :</b>				
Participations	3 096 449		3 096 449	3 309 724
Créances rattachées à des participations	769 321	11 409	757 911	773 943
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	98 962		98 962	95 836
<b>Total de l'actif immobilisé (III)</b>	<b>25 400 035</b>	<b>3 132 161</b>	<b>22 267 874</b>	<b>13 174 175</b>
<b>Stocks et en-cours :</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	8 181		8 181	199 971
<b>Créances (2) :</b>				
Créances clients et comptes rattachés	8 226 800	20 905	8 205 895	10 675 211
Autres créances	2 742 018		2 742 018	2 033 078
Charges constatées d'avance	339 258		339 258	271 154
Capital souscrit appelé, non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement :</b>				
Actions propres	3 320 095		3 320 095	3 482 361
Autres titres				
<b>Instruments financiers à terme et jetons détenus</b>				
<b>Disponibilités</b>	14 885 337		14 885 337	12 672 669
<b>Total de l'actif circulant (IV)</b>	<b>29 521 689</b>	<b>20 905</b>	<b>29 500 783</b>	<b>29 334 444</b>
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	18 822		18 822	
<b>TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)</b>	<b>54 940 546</b>	<b>3 153 066</b>	<b>51 787 479</b>	<b>42 508 619</b>
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an			11 250 997	12 943 642

**BILAN PASSIF**

PASSIF	31.12.2025	31.12.2024
Capital (dont versé)	280 481	280 481
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 231 326	4 163 657
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
<b>Réserves :</b>		
Réserve légale	30 533	30 533
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	9 688 026	
Report à nouveau	-927 454	8 244 281
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 558 545	1 443 745
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	17 478 423	8 043 495
<b>Total des capitaux propres (I)</b>	<b>32 339 880</b>	<b>22 206 192</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
<b>Total des autres fonds propres (I bis)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour risques	18 822	
Provisions pour charges	202 978	190 110
<b>Total des provisions (II)</b>	<b>221 801</b>	<b>190 110</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	5 000 000	5 068 750
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 689 368	2 699 603
Emprunts et dettes financières diverses (2)	22 190	24 840
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 057 063	5 108 977
Dettes fiscales et sociales	1 266 004	1 254 558
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 752	10 933
Autres dettes	3 996 608	3 832 738
Produits constatés d'avance	1 177 103	1 624 696
<b>Total des dettes (III) (1)</b>	<b>19 216 089</b>	<b>19 625 096</b>
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)	9 710	487 222
<b>TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)</b>	<b>51 787 479</b>	<b>42 508 619</b>
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et comptes reçus sur commandes en cours)	13 472 977	12 948 192
(2) Dont emprunts participatifs		

## COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	31.12.2025	31.12.2024
<b>Produits d'exploitation :</b>		
Ventes de marchandises	29 400	
Production vendue	14 884 705	14 473 956
Montant net du chiffre d'affaires	14 914 105	14 473 956
Production stockée		
Production immobilisée	11 149 089	8 358 913
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 301	
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	1 212 905	758 582
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>27 277 400</b>	<b>23 591 452</b>
<b>Charges d'exploitation :</b>		
Achats de marchandises	24 500	
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (1)	15 006 794	12 824 005
Impôts taxes et versements assimilés	103 263	65 780
Salaires	1 205 825	1 114 981
Cotisations sociales	491 668	461 234
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 064 018	566 067
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	9 625	672
Dotations aux provisions	19 691	32 936
Valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	40 313	20 723
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>18 965 697</b>	<b>15 086 398</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>8 311 703</b>	<b>8 505 054</b>
<b>Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :</b>		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
<b>Produits financiers :</b>		
De participation (2)	10 978	14 202
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	245 572	414 591
Reprises sur dépréciations et provisions	1 014	
Différences positives de change		14
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	1 635 373	76 159
<b>Total des produits financiers (V)</b>	<b>1 892 937</b>	<b>504 965</b>

COMpte DE RESULTAT (suite)	31.12.2025	31.12.2024
<b>Charges financières :</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	12 000	653
Intérêts et charges assimilées (3)	508 275	593 999
Différences négatives de change	9 917	1 265
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	213 275	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	4 484	14 174
<b>Total des charges financières (VI)</b>	<b>747 951</b>	<b>610 091</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>1 144 986</b>	<b>-105 126</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>9 456 689</b>	<b>8 399 928</b>
Produits exceptionnels (VII)	1 380 509	
Charges exceptionnelles (VIII)	10 815 437	8 058 144
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-9 434 928</b>	<b>-8 058 144</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 536 784	-1 101 961
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>30 550 846</b>	<b>24 096 417</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>28 992 301</b>	<b>22 652 672</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>1 558 545</b>	<b>1 443 745</b>
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(2) Dont produits concernant les entités liées	10 978	14 202
(3) Dont intérêts concernant les entités liées	175 858	240 098

## ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

Les notes et tableaux de la présente annexe font partie intégrante des comptes annuels. L'exercice social, d'une durée de 12 mois, couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025.

- Total du bilan :	51.787.479 €
- Résultat net (bénéfice) :	1.558.545 €

### I GENERALITES

#### 1.1 Présentation de l'activité

La société STREAMWIDE SA a démarré son exploitation le 25 janvier 2001. Elle a pour activité historique l'édition de logiciels destinés aux opérateurs télécoms fixes ou mobiles et aux fournisseurs de contenus à valeur ajoutée. Ces logiciels fonctionnent sur des serveurs standards et permettent aux clients de fournir à leurs abonnés des services à valeur ajoutée dans le domaine de la téléphonie et de la vidéo téléphonie. La Société développe également, depuis quelques années, des solutions applicatives tout en un de communication sécurisée en environnements critiques et de management de process, permettant ainsi aux entreprises et administrations de simplifier leur communication tout en numérisant leur activité de manière sécurisée. Ces dernières solutions logicielles s'adressent à des marchés à fort potentiel et représentent maintenant un relais de croissance significatif pour la Société.

La Société détient également les titres des différentes filiales formant le Groupe STREAMWIDE (notamment STREAMWIDE France, STREAMWIDE Signaling, STREAMWIDE Inc, STREAMWIDE Romania, STREAMWIDE Tunisia et STREAMWIDE Singapore).

La Société a été admise sur le marché Growth d'Euronext Paris (ex Alternext) le 16 novembre 2007.

#### 1.2. Évènements significatifs de l'exercice

##### Contexte économique mondial :

Les perturbations économiques mondiales se sont poursuivies en 2025, notamment en raison des opérations militaires en Ukraine commencées le 24 février 2022.

L'activité du Groupe n'a pas été impactée, de façon directe ou significative, par cet évènement.

##### Risques climatiques :

De par son activité, l'exposition de la Société face aux conséquences du changement climatique à court-terme apparaît limitée et n'a donc pas d'impact significatif sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2025.

##### Autres évènements significatifs :

Le conseil d'administration, conformément aux délégations qui lui ont été données par l'assemblée générale du 7 mars 2025, a procédé à l'émission de 59.360 bons de souscriptions d'actions (BSA) au prix unitaire de 1,57 € (soit un total de 93.195 €). Chaque BSA donne droit à la souscription d'une action de la Société, au prix de 68 €, entre le 2 juin 2026 et le 2 juin 2028.

Le conseil d'administration du 25 novembre 2025 a constaté l'exercice de 60.565 BSA émis en 2022 moyennant la remise de 60.565 actions ordinaires auto-détenues par la Société au prix de 42 € l'action. Cette opération a généré pour la Société une plus-value de cession (net du prix de revient des actions auto-détenues remises) de 1.474.451 €.

Parallèlement à cette opération la Société a racheté 34.035 BSA émis en 2022 pour un montant total de 952.980 €. Ces BSA ont fait l'objet d'une annulation par imputation sur le report à nouveau pour 927.454 € (prix de rachat des BSA déduction faite de leur prix d'émission de 25.526 €).

La filiale chinoise de la Société, STREAMWIDE Beijing a fait l'objet d'une dissolution clôturée en mai 2025.

### **1.3. Évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice**

Aucun évènement post clôture significatif n'a été identifié entre la date de clôture et la date d'examen des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025.

Outre les incertitudes sur l'évolution de l'économie mondiale du fait des opérations militaires en Ukraine, et du conflit en Iran débuté le 28 février 2026, il n'existe pas à la connaissance de la Société, d'éléments ou évènements susceptibles d'avoir un impact significatif sur sa situation financière, son patrimoine, son résultat et ses activités, autres que ceux déjà pris en compte pour l'arrêté de ses comptes au 31 décembre 2025.

## **II REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes, normes et méthodes comptables en vigueur en France selon les dispositions du plan comptable général.

À compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2025, les états financiers sont établis conformément au règlement ANC 2014-03, amendé par le nouveau règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du changement de méthode comptable induit par la mise en œuvre du règlement ANC n°2022-06 au 1<sup>er</sup> janvier 2025 (voir paragraphe 2.1 « Changement de règles et méthodes comptables ») ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

### **2.1. Changement de règles et méthodes comptables**

La Société a procédé à un changement de méthode comptable obligatoire au titre de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2025 en application du règlement ANC n°2022-06 cité ci-avant.

Ce règlement est appliqué de manière prospective aux opérations survenues à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Il n'a donc pas de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Les principaux changements qui résultent de la mise en œuvre du règlement ANC n°2022-06 sont les suivants :

- Redéfinition du résultat exceptionnel. Ce dernier est dorénavant constitué des produits et charges directement liés à un évènement majeur et inhabituel et aux éléments qui y sont inscrits par nature (écritures comptables purement fiscales, changements de méthodes comptables inscrits en résultat et corrections d'erreurs). Le résultat exceptionnel constaté dans les comptes 2024 ne fait pas l'objet de retraitements selon la définition PCG art. 513-5 nouveau. Les nouvelles dispositions s'appliquent à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2025 sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs ;
- Suppression des transferts de charges au profit d'une comptabilisation directement dans les comptes adéquates ;
- Évolutions au niveau du bilan de la terminologie des postes et de la présentation des charges constatées d'avance au niveau des créances ;
- Évolutions au niveau du compte de résultat : notamment la terminologie, la présentation au niveau du résultat d'exploitation des cessions des immobilisations incorporelles et corporelles, et la présentation des cessions des immobilisations financières au niveau du résultat financier ;
- Annexe complétée et restructuration des tableaux normés pour la présentation des informations.

Ce changement de méthode comptable n'a pas affecté les capitaux propres d'ouverture.

Le bilan et le compte de résultat 2024, tel que présenté dans les comptes annuels 2024, sont présentés à la suite de l'annexe des comptes 2025.

## **2.2. Traitement comptable des frais d'augmentation du capital**

Les frais d'augmentation du capital sont imputés sur le montant des primes d'émission afférentes à l'augmentation à laquelle ils sont liés (Code du commerce article L 232-9).

## **2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles**

### *a) Immobilisations incorporelles :*

Le poste "Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires" est principalement constitué de licences de logiciels acquises, et à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2024 des frais de création et de développement de solutions informatiques.

Leur dépréciation est constatée par voie d'amortissements linéaires en fonction de leur durée d'utilisation estimée :

- |  |       |
|--|-------|
| - Licences de logiciels :                    | 1 an  |
| - Développement de solutions informatiques : | 5 ans |

Les frais de création et de développement de solutions informatiques font l'objet d'un amortissement fiscal dérogatoire pour la totalité de leur montant dès leur enregistrement en immobilisations.

#### *b) Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur prix d'acquisition majoré des frais accessoires nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

Leur dépréciation est constatée par voie d'amortissements linéaires, en fonction de leur durée d'utilisation estimée.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Installations techniques :	10 ans
- Agencements :	10 ans
- Matériel de bureau et informatique :	3 ans
- Mobilier :	10 ans

#### *c) Option fiscale*

Les frais d'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles, représentatifs de droits de mutation, d'honoraires, de commissions, et frais d'actes sont comptabilisés directement en charges.

### **2.4. Immobilisations financières**

Les titres immobilisés sont valorisés au prix d'acquisition et sont éventuellement dépréciés compte tenu de l'utilité que les participations présentent pour la Société, au regard, selon le cas, de la situation nette ou sur la base de perspectives de rentabilité, en tenant compte de la trésorerie nette positive ou négative des filiales concernées. Le cas échéant, les créances rattachées font l'objet d'une dépréciation.

#### *Option fiscale*

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières, représentatifs de droits de mutation, d'honoraires, de commissions, et frais d'actes sont comptabilisés directement en charges.

### **2.5. Stocks de marchandises**

Les stocks de marchandises sont évalués à leur prix d'achat selon la méthode du premier entré / premier sorti.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **2.6. Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, ramenées à leur valeur probable de réalisation par voie de dépréciation en fonction des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

### **2.7. Provisions pour risques et charges**

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir des risques nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables et qui ont pu être estimés de manière fiable.

## **2.8. Reconnaissance du chiffre d'affaires**

### *a) Redevances sur logiciels*

Les revenus liés à la cession ou la concession de droits d'accès aux plateformes STREAMWIDE à des opérateurs de téléphonie, à des fournisseurs d'accès Internet, à des administrations ou à des entreprises, sont comptabilisés à la date de mise à disposition par STREAMWIDE des moyens d'accès (licences d'utilisation).

Lorsque les ventes sont réalisées par le biais d'un distributeur, le Groupe ne comptabilise le revenu qu'à réception de l'avis de livraison au client final et à condition que les autres critères généraux de reconnaissance des revenus soient remplis.

### *b) Maintenance*

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance est comptabilisé de façon linéaire sur la durée du contrat de maintenance.

### *c) Prestations de services*

Le chiffre d'affaires issu des prestations de services est comptabilisé lorsque les prestations sont exécutées et les services rendus, sur la base de récapitulatifs d'activité et d'acceptation client.

Le chiffre d'affaires relatif à des prestations réalisées, acceptées et non encore facturées est comptabilisé en factures à établir. Inversement, la fraction de chiffre d'affaires facturée à la clôture de l'exercice et correspondant à une période ultérieure à la date de clôture de l'exercice, est portée au passif du bilan sous la rubrique "Produits constatés d'avance".

Le chiffre d'affaires issu de l'activité SaaS provient de contrats annuels ou pluriannuels d'abonnement, dans le cadre de mise à disposition de licences, intégrant les services de SaaS dédiés.

### *d) Ventes de marchandises*

Le chiffre d'affaires issu des ventes tiers (matériel) est comptabilisé lorsque la livraison est intervenue et que l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur.

## **2.9. Résultat exceptionnel**

Les éléments exceptionnels sont les produits et charges qui résultent d'événements majeurs et inhabituels, ainsi que les éléments qui y sont inscrits par nature (écritures d'origines purement fiscales, changements de méthodes comptables inscrits en résultat, et les corrections d'erreurs non imputées sur les capitaux propres).

Est donc enregistré en résultat exceptionnel les dotations et reprises des amortissements dérogatoires (mesure fiscale) constatés sur les frais liés à la création et au développement de solutions informatiques (voir paragraphe 2.3.a).

## **2.10. Indemnité de départ en retraite**

Les modalités de détermination de ces indemnités sont les suivantes :

- Utilisation de la méthode des droits projetés ;
- Age de départ en retraite retenu : 67 ans ;
- Application d'un taux de turn over fort dégressif selon l'âge ;
- Application d'un taux de progression des salaires de 3 % l'an ;
- Actualisation au taux de 3,79 % ;
- Utilisation de la table de mortalité INSEE 2024 ;
- Application de la convention collective "Bureaux d'études techniques".

La formule de calcul est la suivante :

- Droits acquis par le salarié (x) probabilité pour l'entreprise de verser ces droits (x) actualisation (x) coefficient de charges sociales.
- Le calcul des droits acquis par le salarié correspond à : pourcentage du salaire annuel brut estimé en fin de carrière, en fonction de l'ancienneté finale.
- La probabilité pour l'entreprise de verser les droits s'établit comme suit : probabilité de rester en vie (x) probabilité de rester dans l'entreprise.

L'indemnité de fin de carrière est appréciée pour toutes les personnes bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée, présentes à la clôture de l'exercice.

L'engagement de la Société, ainsi déterminé, s'élève à 202.978 € au 31 décembre 2025, contre 190.110 € au 31 décembre 2024. Il est comptabilisé en provision pour charges.

## 2.11. Intégration fiscale

La Société a opté avec sa filiale STREAMWIDE France pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

L'économie d'impôt, ou la charge d'impôt supplémentaire, égale à la différence entre la somme des impôts qui auraient dû être versés par chacune des sociétés du Groupe, si elles avaient payé elles-mêmes leur impôt, et l'impôt versé en raison du résultat d'ensemble, constitue pour la société tête du groupe fiscal (STREAMWIDE SA) un profit ou une charge enregistré au poste "Impôts sur les bénéfices".

## III COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS ET AUTRES INFORMATIONS

### 3.1. Immobilisations brutes

Les variations des valeurs brutes des immobilisations se détaillent comme suit :

Rubriques / Situations et mouvements (en €)	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	8 535 967	11 321 008	94 120	19 762 855
Immobilisations corporelles	1 609 559	62 890		1 672 449
Immobilisations financières	4 191 926	42 076	269 271	3 964 732
<b>Total</b>	<b>14 337 452</b>	<b>11 425 974</b>	<b>363 391</b>	<b>25 400 035</b>

Augmentations de l'exercice (en €)	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles			11 321 008		
Immobilisations corporelles			62 890		
Immobilisations financières			42 076		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11 425 974</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Diminutions de l'exercice (en €)	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					94 120
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	55 996				213 275
<b>Total</b>	<b>55 996</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>307 395</b>

#### Commentaires sur les immobilisations financières :

Les mises hors services de 213.275 € correspondent aux titres de participation de la filiale chinoise STREAMWIDE Beijing dissoute en mai 2025.

Les diminutions « De poste à poste » correspondent pour 55.746 € à la variation des écarts de conversion sur les avances en comptes courantes aux filiales en devises, et pour 250 € au remboursement d'un dépôt de garantie.

### 3.2. Amortissements des immobilisations

#### Amortissements économiques :

Les variations des amortissements économiques des immobilisations se détaillent comme suit :

Rubriques / Situations et mouvements (en €)	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 à 5 ans	Linéaire	390 416	1 876 069	94 120	2 172 365
Immobilisations corporelles	3 à 10 ans	Linéaire	760 439	187 949	0	948 387
Immobilisations financières						0
<b>Total</b>			<b>1 150 854</b>	<b>2 064 018</b>	<b>94 120</b>	<b>3 120 752</b>

Dotations de l'exercice (en €)	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles		1 876 069		
Immobilisations corporelles		187 949		
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>2 064 018</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Diminutions de l'exercice (en €)	Ventilation des diminutions		
	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			94 120
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>94 120</b>

## Amortissements dérogatoires :

Rubriques / Situations et mouvements (en €)	Provisions réglementées				
	Taux d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	(1)	8 043 495	10 815 437	1 380 509	17 478 423
Immobilisations corporelles					0
Immobilisations financières					0
<b>Total</b>		<b>8 043 495</b>	<b>10 815 437</b>	<b>1 380 509</b>	<b>17 478 423</b>

(1) Voir paragraphe 2.3.a

### 3.3. Dépréciations

Rubriques / Situations et mouvements (en €)	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	12 423		1 014	11 409
Stocks et en-cours				
Créances	12 581	9 625	1 301	20 905
<b>Total</b>	<b>25 004</b>	<b>9 625</b>	<b>2 315</b>	<b>32 314</b>

### 3.4. Tableau des filiales et participations

Filiales et participations / Informations financières	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consenties par la société	Montant des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
<b>Renseignement concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)</b>									
Streamwide Romania	1 119 478	100,00%	40 000	40 000	241 281		6 956 475	143 190	
Streamwide Inc	-625 132	100,00%	1	1	298 376		7 283 318	1 895 151	
Streamwide France	7 828 680	100,00%	3 050 518	3 050 518			6 911 477	735 513	
Streamwide Tunisie	1 312 613	99,99%	4 865	4 865			3 150 374	243 932	
Streamwide PTE LTD	-105 445	100,00%	65	65	164 197		70 744	-96 739	
Streamwide UK Limited (1)		100,00%	1	1					
Streamwide Signaling (1)		100,00%	1 000	1 000	2 000				
<b>A. Total des filiales</b>	<b>9 530 193</b>		<b>3 096 449</b>	<b>3 096 449</b>	<b>705 853</b>	<b>0</b>	<b>24 372 388</b>	<b>2 921 047</b>	<b>0</b>
<b>Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)</b>									
Néant									
<b>B. Total des participations</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>C. Total des filiales et des Participations (A + B)</b>	<b>9 530 193</b>		<b>3 096 449</b>	<b>3 096 449</b>	<b>705 853</b>	<b>0</b>	<b>24 372 388</b>	<b>2 921 047</b>	<b>0</b>

(1) Informations financières non connues à la date d'arrêté des comptes : Non significatif

La filiale STREAMWIDE UK Limited n'a toujours pas démarré son activité au 31 décembre 2025, il est prévu de procéder à sa dissolution. L'avance en compte courant de 11.409 € consentie par la Société à cette filiale est entièrement dépréciée au 31 décembre 2025.

Les titres de participation et les comptes courants des autres filiales ne sont pas dépréciés, aucune perte de valeur n'ayant été identifiée au 31 décembre 2025.

La filiale STREAMWIDE Signaling n'a pas eu d'activité depuis sa création le 18 juillet 2024.

### Conversion des comptes des filiales étrangères :

Le résultat net comptable et le chiffre d'affaires des filiales étrangères sont convertis au cours moyen de période.

Leur capital est mentionné au cours historique, soit au montant figurant dans les comptes de STREAMWIDE SA au poste participations (filiales détenues à 100 % depuis leur création).

Les autres éléments sont convertis au cours de clôture constaté au 31 décembre 2025.

### **3.5. Stocks de marchandises**

Il n'existe aucun stock de marchandise au 31 décembre 2025.

### **3.6. État des créances et des dettes**

#### *Créances*

En €	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	769 321		769 321
Autres immobilisations financières	98 962		98 962
Clients douteux ou litigieux	34 650		34 650
Autres créances clients	8 192 150	8 192 150	
Personnel et comptes rattachés	250	250	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 588	1 588	
Impôt sur les bénéfices	1 880 233	1 880 233	
Taxe sur la valeur ajoutée	855 982	855 982	
Débiteurs divers	3 966	3 966	
Charges constatées d'avance	339 258	316 829	22 429
<b>Total</b>	<b>12 176 359</b>	<b>11 250 997</b>	<b>925 362</b>

Les créances au titre de l'impôt sur les bénéfices sont essentiellement représentées par des acomptes d'IS (495 K€) et par les sommes à recevoir au titre du Crédit d'Impôt en faveur de la Recherche (1.379 K€) dont le détail est le suivant :

Périodes (en €)	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Exercice 2022 (1)		31 425		31 425
Exercice 2023 (1)		174 786		174 786
Exercice 2024	902 350	151 874	1 054 224	0
Exercice 2025		1 172 699		1 172 699
<b>Total</b>	<b>902 350</b>	<b>1 530 784</b>	<b>1 054 224</b>	<b>1 378 910</b>

(1) Demande de remboursement en cours au 31 décembre 2025

Des déclarations rectificatives ont été déposées pour les Crédit d'Impôt Recherche 2022 à 2024 pour un total de 358.085 €.

Le Crédit d'Impôt Recherche 2024 a été remboursé comme suit :

- Imputation sur la liquidation du solde impôt société 2024 : 87.409 €
- Imputation sur les acomptes impôt société 2025 : 66.668 €
- Remboursement reçu en décembre 2025 : 900.147 €

Le Crédit d'Impôt Recherche 2025 fera l'objet d'une demande de remboursement conformément aux dispositions prévues pour les PME au sens communautaire.

### Dettes

En €	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	5 000 000		5 000 000	
Emprunts et dettes auprès établi crédit	1 689 368	968 446	720 921	
Emprunts et dettes financières diverses	22 190			22 190
Fournisseurs et comptes rattachés	6 057 063	6 057 063		
Personnel et comptes rattachés	184 456	184 456		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	113 549	113 549		
Taxe sur la valeur ajoutée	950 785	950 785		
Autres impôts, taxes et assimilés	17 214	17 214		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 752	7 752		
Groupe et associés	3 985 043	3 985 043		
Autres dettes	11 565	11 565		
Produits constatés d'avance	1 177 103	1 177 103		
<b>Total</b>	<b>19 216 089</b>	<b>13 472 977</b>	<b>5 720 921</b>	<b>22 190</b>

Les dettes "Groupe et associés" correspondent au compte courant envers la filiale STREAMWIDE France qui enregistre les opérations d'exploitation entre les deux sociétés, ainsi qu'au compte courant d'intégration fiscale avec cette même société.

### 3.7. Créances et dettes représentées par des effets de commerce

Le bilan ne comprend aucune créance et/ou dette de cette nature.

### 3.8. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

En €	31/12/2025	31/12/2024
Actions propres (contrat de liquidité)	335 183	163 570
Actions propres (programme de rachat)	2 984 912	3 318 791
Dépreciation des actions auto détenues		
<b>Total actions propres</b>	<b>3 320 095</b>	<b>3 482 361</b>
<b>Valeur liquidative</b>	<b>7 363 720</b>	<b>4 040 175</b>

L'Assemblée Générale du 19 juin 2025 de la société STREAMWIDE SA a délégué au conseil d'administration, pour une durée de 18 mois, la mise en place d'un programme de rachats d'actions dans le cadre d'un contrat de liquidité pour l'animation du marché du titre de la Société, et la mise en place de tout plan d'options d'achat d'actions de la Société et aux rachats d'actions en vue de l'attribution ou de la cession d'actions aux dirigeants mandataires sociaux et salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées au titre de leur participation aux fruits de l'expansion, ou pour l'annulation de tout ou partie des actions rachetées.

Le nombre d'actions propres détenues au 31 décembre 2025 s'élève à 101.150, soit 3,61 % du total des actions de la Société. Aucune dépréciation n'a été constatée au 31 décembre 2025.

Les comptes de liquidité associés (ouverts auprès de la banque Oddo) présentent un solde de 133.749 € au 31 décembre 2025.

Le solde du poste "Disponibilités" au 31 décembre 2025 est composé de comptes courants bancaires ouverts auprès de HSBC (2.449.096 €), LCL (25.285 €), de la Banque Postale (1.155 €) et de la Société Générale (32.549 €). Il est également composé de comptes à terme auprès de HSBC (3.702.120 €), auprès du LCL (3.500.000 €) et auprès de la Banque Postale (5.000.000 €) ainsi que d'intérêts courus à recevoir (41.383 €).

### 3.9. Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provision pour perte de change		18 822			18 822
<b>Total provisions pour risques</b>	<b>0</b>	<b>18 822</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18 822</b>
Provisions indemnité fin de carrière	190 110	12 868			202 978
<b>Total provisions pour charges</b>	<b>190 110</b>	<b>12 868</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>202 978</b>
<b>Total</b>	<b>190 110</b>	<b>31 691</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>221 801</b>

### 3.10. Charges à payer et produits à recevoir

#### Charges à payer

En €	31/12/2025	31/12/2024
Autres emprunts obligataires		68 750
Emprunts et dettes auprès des établ crédit	34 654	25 743
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 649 885	2 211 449
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 821	6 002
Dettes fiscales et sociales	245 269	154 125
Autres dettes	187 198	241 970
<b>Total</b>	<b>2 119 829</b>	<b>2 708 039</b>

#### Produits à recevoir

En €	31/12/2025	31/12/2024
Créances rattachées à des participations	52 058	41 080
Créances clients et comptes rattachés	3 597 642	4 470 161
Autres créances	3 966	3 596
Disponibilités	41 383	60 011
<b>Total</b>	<b>3 695 049</b>	<b>4 574 848</b>

### 3.11. Charges et produits constatés d'avance

#### Charges constatées d'avance

En €	31/12/2025	31/12/2024
Charges d'exploitation	339 258	271 154
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
<b>Total</b>	<b>339 258</b>	<b>271 154</b>

### Produits constatés d'avance

En €	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation	1 177 103	1 624 696
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>Total</b>	<b>1 177 103</b>	<b>1 624 696</b>

Les produits constatés d'avance ne sont pas, par nature, récurrents. Leur évolution ne peut donc pas être mise en relation directe avec le niveau d'activité mais seulement avec le calendrier de certaines commandes et des facturations liées.

### 3.12 Ventilation du chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

En €	31/12/2025			31/12/2024		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	29 400		29 400			0
Redevances sur logiciels	7 467 962	481 781	7 949 743	6 412 864	839 861	7 252 725
Services	4 616 334	1 482 708	6 099 041	4 266 252	1 968 033	6 234 284
Prestations groupe	835 920		835 920	986 947		986 947
<b>Total</b>	<b>12 949 616</b>	<b>1 964 489</b>	<b>14 914 105</b>	<b>11 666 062</b>	<b>2 807 894</b>	<b>14 473 956</b>

### 3.13. Intégration fiscale

La Société a opté, avec sa filiale STREAMWIDE France, pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Au 31 décembre 2025, aucune imposition propre à STREAMWIDE France, n'a été comptabilisée dans les comptes de la Société.

### 3.14. Ventilation de l'impôt sur les sociétés

En €	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant avant impôt	9 456 689		9 456 689
Résultat exceptionnel	-9 434 928		-9 434 928
Crédit d'impôt recherche		1 530 784	1 530 784
Crédit d'impôt mécénat		6 000	6 000
<b>Total</b>	<b>21 761</b>	<b>1 536 784</b>	<b>1 558 545</b>

Aucun impôt sur les sociétés n'a été constaté sur l'exercice.

Les crédits d'impôt s'élèvent à 1.536.784 €.

### 3.15. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

La situation fiscale différée, non comptabilisée, se traduit par un allègement de la dette future d'impôt.

En €	Bases	Impôt à 25 %
Provision indemnité fin de carrière	202 978	50 745
Ecart de conversion passif	9 710	2 428
<b>Total</b>	<b>212 688</b>	<b>53 172</b>

Les déficits du groupe d'intégration fiscale en report au 31 décembre 2025 s'élèvent à 3.326.109 €. La Société ne dispose plus de déficits nés antérieurement à l'intégration fiscale.

### 3.16. Résultat exceptionnel

En €	31/12/2025
Reprises amortissements dérogatoires	1 380 509
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>1 380 509</b>
Dotations amortissements dérogatoires	10 815 437
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>10 815 437</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-9 434 928</b>

### 3.17. Évolution des capitaux propres et du capital social

#### a) Évolution des capitaux propres avant résultat 2025

En €	Capital	Prime d'émission	Réserves et report à nouveau	Résultat 2024	Provisions réglementées	Total
<b>Situation au 31 décembre 2024</b>	<b>280 481</b>	<b>4 163 657</b>	<b>8 274 814</b>	<b>1 443 745</b>	<b>8 043 495</b>	<b>22 206 191</b>
Affectation du résultat 2024			1 443 745	-1 443 745		0
Variation des amortissements dérogatoires					9 434 928	9 434 928
Création bons de souscription d'actions		93 195				93 195
Annulation bons de souscriptions d'actions		-25 526	-927 454			-952 980
<b>Situation au 31 décembre 2025</b>	<b>280 481</b>	<b>4 231 326</b>	<b>8 791 105</b>	<b>0</b>	<b>17 478 423</b>	<b>30 781 334</b>

#### b) Évolution du capital social

Au 31 décembre 2025, le capital social, entièrement libéré, est composé de 2.804.807 actions de 0,1 euro chacune de valeur nominale, négociables sur le marché Growth d'Euronext Paris. Aucun changement n'est intervenu en 2025.

#### c) Autres évolutions

Le conseil d'administration, conformément aux délégations qui lui ont été données par l'assemblée générale du 7 mars 2025, a procédé à l'émission de 59.360 bons de souscriptions d'actions (BSA) au prix de 1,57 € chacun (soit un total de 93.195 €). Chaque BSA donne droit à la souscription d'une action de la Société, au prix de 68 €, entre le 2 juin 2026 et le 2 juin 2028.

Le conseil d'administration du 25 novembre 2025 a constaté l'exercice de 60.565 BSA émis en 2022 moyennant la remise de 60.565 actions ordinaires auto-détenues par la Société au prix de 42 € l'action. Cette opération a généré pour la Société une plus-value de cession (net du prix de revient des actions auto-détenues remises) de 1.474.451 €.

Parallèlement à cette opération la Société a racheté 34.035 BSA émis en 2022 pour un montant total de 952.980 €. Ces BSA ont fait l'objet d'une annulation par imputation sur le report à nouveau pour 927.454 € (prix de rachat des BSA déduction faite de leur prix d'émission de 25.526 €).

### **3.18. Emprunts bancaires**

#### Emprunt HSBC :

Le 23 juillet 2020, la banque HSBC a consenti à la Société un prêt garanti par l'État (PGE), d'un montant de 1.693.000 €.

Le remboursement de cet emprunt était au départ in fine le 8 août 2021, avec la possibilité à cette échéance de le prolonger pour une durée de 1 à 5 ans.

Par avenant du 28 avril 2021, la Société a opté pour la prolongation de cet emprunt pour une durée de 5 ans avec un remboursement en 16 trimestrialités (la première le 5 novembre 2022 et la dernière le 5 août 2026).

À compter de sa prolongation de 5 ans, cet emprunt est rémunéré au taux fixe de 0,29 % l'an. À cette rémunération s'ajoute une commission de garantie de 0,50 % les deux premières années et de 1 % les années suivantes.

Le solde de cet emprunt au 31 décembre 2025 est de 319 K€. Il sera entièrement remboursé en août 2026.

#### Emprunt Le Crédit Lyonnais (LCL) :

Le 15 avril 2022, la banque LCL a consenti à la Société un emprunt de 500.000 € au taux fixe de 0,80 %, remboursable en 20 trimestrialités (la première le 18 juillet 2022 et la dernière le 18 avril 2027).

Le solde de cet emprunt au 31 décembre 2025 est de 152 K€. Le remboursement 2026 sera de 102 K€ et l'emprunt sera entièrement remboursé en avril 2027.

#### Emprunt La Banque Postale (LBP) :

Le 17 février 2023, la Banque Postale a consenti à la Société un emprunt de 2.500.000 € au taux fixe de 3,79 %, remboursable en 60 mensualités (la première le 09 mars 2023 et la dernière le 15 mars 2028).

Le solde de cet emprunt au 31 décembre 2025 est de 1.184 K€. Les remboursements 2026 et 2027 seront de 550 K€ et l'emprunt sera entièrement remboursé en mars 2028.

#### Emprunt obligataire (France Économie Réelle)

En mars 2023, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 5.000 K€ entièrement souscrit par France Économie Réelle, représenté par sa société de gestion Delta Alternative Management. Cet emprunt, remboursable in fine à échéance 5 ans, porte un taux de 5,5% annuel. Les intérêts annuels 2026 et 2027 seront de 275 K€ et le remboursement du principal sera effectué à l'échéance, soit en juin 2028.

### 3.19. Écarts de conversion

Les écarts de conversion actifs et passifs s'analysent comment suit :

En €	31/12/2025		31/12/2024	
	Ecarts actifs	Ecarts passifs	Ecarts actifs	Ecarts passifs
Comptes clients	6 823	1 078		440 301
Comptes fournisseurs		6 037		409
Comptes courants	9 235			46 511
Comptes à terme	2 765	2 596		
<b>Total</b>	<b>18 822</b>	<b>9 710</b>	<b>0</b>	<b>487 222</b>

### 3.20. Identité de la société consolidante

STREAMWIDE SA n'est pas consolidée par une autre entité. Elle est la société mère du Groupe consolidé.

### 3.21. Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux

Les rémunérations des membres du conseil d'administration, pour leurs fonctions de mandataires sociaux, s'élèvent à 297.694 € bruts au titre de l'exercice 2025, contre 286.375 € pour l'exercice 2024.

### 3.22. Effectif moyen

Répartition des effectifs par catégorie	
Catégories	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	
Cadres et ingénieurs	9
<b>Total</b>	<b>9</b>

### 3.23. Opérations hors bilan

#### 3.23.1. Engagements financiers

##### a) Garanties données sur l'emprunt Le Crédit Lyonnais (LCL)

Le financement est consenti en considération de la détention par BE2TEL (P. Béglin) et OKHEMA (L. Gaichies), ensemble ou séparément, directement ou indirectement, d'une fraction du capital de la Société lui conférant la majorité des droits de vote dans les assemblées générale de la Société. Dans le cas où cette condition ne serait pas maintenue, LCL serait en droit d'exiger le remboursement immédiat de l'emprunt.

Au 31 décembre 2025 la condition de détention des droits de vote est respectée, les sociétés BE2TEL et OKHEMA détenant ensemble 78,7 % des droits de vote.

b) *Garanties données sur l'emprunt obligataire*

Nantissement de 66,67 % des titres financiers composant à tout moment le capital social de la société STREAMWIDE France, détenue à 100 % par STREAMWIDE SA.

c) *Garanties données sur l'emprunt La Banque Postale souscrit le 17 février 2023*

Nantissement de 33,33 % des titres financiers composant à tout moment le capital social de la société STREAMWIDE France, détenue à 100 % par STREAMWIDE SA.

Cet emprunt bénéficie également d'une contre garantie Bpifrance, à hauteur de 40 % de son montant.

Par ailleurs, les emprunts contractés en mars 2023 (obligataire et bancaire LBP) sont également assortis d'un ratio financier à respecter (covenant), calculé sur les données consolidées annuelles du Groupe :

- Dette financière nette consolidée (hors passifs locatifs) < capitaux propres consolidés

Au 31 décembre 2025, le ratio est respecté, la dette financière nette consolidée à court, moyen et long terme étant négative à hauteur de (8,9) M€ et les capitaux propres consolidés positifs à hauteur de 32 M€.

d) *Garanties données en faveur des clients*

Au 31 décembre 2025, aucune garantie n'a été donnée en faveur de clients.

### 3.23.2. Autres opérations non inscrites au bilan

La société n'a conclu aucune opération de cette nature.

### 3.24. Éléments concernant les entreprises liées et les participations

En €	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation
Participations		3 096 449
Créances rattachées à des participations		769 321
Créances clients et comptes rattachés		4 450 893
Emprunts et dettes financières divers		22 190
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 589 805
Autres dettes		3 996 383
<hr/>		
Produits financiers		10 978
Charges financières		175 858
<hr/>		

### 3.25. Informations sur les transactions avec les parties liées

L'information sur les transactions réalisées avec les parties liées n'est pas communiquée conformément aux dispositions de l'article R.123-198 du code de commerce :

- Les filiales sont toutes détenues à 100 %.
- Aucune opération de cette nature n'existe avec les actionnaires et/ou les dirigeants.

## BILAN N-1 (version arrêtée et publiée)

(En K€)	31-déc.-24	31-déc.-24	
Immobilisations incorporelles	8 146	280	Capital social
Immobilisations corporelles	849	12 438	Réserves
Immobilisations financières	4 180	1 444	Résultat
		8 043	Provisions réglementées
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>13 175</b>	<b>22 205</b>	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>
Stocks	-	190	Provisions
Créances clients	10 675	7 794	Emprunts et dettes financières
Autres créances	2 233	5 109	Dettes fournisseurs
Valeurs mobilières de placement	3 482	1 255	Dettes fiscales et sociales
Trésorerie	12 673	3 844	Autres dettes
Charges constatées d'avance	271	1 625	Produits constatés d'avances
Ecart de conversion actifs	-	487	Ecart de conversion passifs
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>29 334</b>	<b>20 304</b>	<b>TOTAL DETTES</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>42 509</b>	<b>42 509</b>	<b>TOTAL PASSIFS</b>

## COMPTE DE RESULTAT N-1 (version arrêtée et publiée)

(En K€)	31-déc.-24
Ventes de services	14 474
Ventes de marchandises	-
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>14 474</b>
Reprises prov / transfert de charges	-
Production immobilisée	8 359
Autres produits	759
Achats de marchandises	-
Variation de stocks	-
Charges externes	-12 824
Impôts et taxes	-66
Charges de personnel	-1 577
Dotations aux amortissements	-566
Dotations aux provisions	-33
Autres charges	-21
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>	<b>8 505</b>
Produits financiers	505
Charges financières	-610
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-105</b>
Produits exceptionnels	-
Charges exceptionnelles	-8 058
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-8 058</b>
Impôts sur les bénéfices	1 102
<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 444</b>